Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 9470012
Centre d'intérêt: 160

Rapport financier annuel, 1992-1993 : guide pour remplir le formulaire : régime financier des commissions scolaires. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1993.
216 p. en pag multiple ; 36 cm.

Code: 9394-0209; 27-2136-1.

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Ministère de l'éducation

Descripteur(s): Gestion financière * Rapport annuel * Guide * Commission scolaire

Identificateur(s) de sujet: Rapport financier

Précisions et textes explicatifs susceptibles d'aider les commissions scolaires à remplir le formulaire du rapport financier 1992-1993. On y trouve aussi des indications quant à l'ordre d'inscription des données.

Type de document:

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

1992•1993

GUIDE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

JUIN 1993

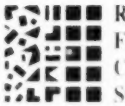

RÉGIME
FINANCIER DES
COMMISSIONS
SCOLAIRES

Québec

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

1992•1993

GUIDE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

JUIN 1993

RÉGIME
FINANCIER DES
COMMISSIONS
SCOLAIRES

GUIDE POUR REMPLIR
LE RAPPORT FINANCIER 1992-1993

I . Introduction

II . Ordre pour remplir le rapport financier

III . Rapport financier

INTRODUCTION

1. PRÉSENTATION

Le rapport financier devra être transmis aux directions régionales au plus tard le 22 octobre, pour ce qui est des commissions scolaires qui n'utiliseront pas TRAFICS et le 29 octobre pour celles qui utiliseront TRAFICS.

Le présent document a pour but de donner les précisions qui faciliteront le travail des commissions scolaires qui auront à remplir le formulaire du rapport financier 1992-1993.

Le guide s'applique autant à la commission scolaire qui remplit son rapport financier à l'aide du tableur électronique fourni par le système TRAFICS qu'à celle qui entend transmettre son rapport financier selon la formule traditionnelle.

Le guide reprend le formulaire du rapport financier 1992-1993 et présente, pour chacune des pages lorsque cela est nécessaire, des textes explicatifs et des précisions utiles pour remplir ces pages. On y trouvera également l'ordre pour remplir le formulaire du rapport financier 1992-1993.

2. CHANGEMENTS APPORTÉS AU RAPPORT FINANCIER 1992-1993

Le rapport financier 1992-1993 a subi des modifications majeures. Il a été adapté pour tenir compte des modifications découlant de l'entrée en vigueur du Manuel de normalisation de la comptabilité scolaire le 1er juillet 1992.

L'information financière a été restructurée de façon à considérer les principales modifications qui sont:

- l'adoption d'un nouveau plan d'enregistrement comptable (PEC);
- l'abandon de la comptabilité par fonds;
- l'abandon de la présentation des résultats par secteurs (jeunes, adultes, transport, dette);
- la dissociation des investissements (états des résultats) et des immobilisations (présentation au bilan);
- la modification de la base d'évaluation des immobilisations;
- la non-inscription au bilan des améliorations locatives et des escomptes et frais d'émission sur les emprunts à long terme;
- l'enregistrement séparé au bilan des emprunts à long terme à la charge de la commission scolaire (poste 03700) et des emprunts à long terme sujets à une subvention (poste 04000);
- le fonds d'amortissement des emprunts à long terme sujets à une subvention qui est présenté en déduction de ces emprunts à l'intérieur du capital permanent (poste 04000).

3. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX À TOUS LES UTILISATEURS DU GUIDE

Le rapport financier annuel présente trois types de codes:

- les codes du PEC qui sont en rapport avec le plan d'enregistrement comptable; pour toutes les sections renvoyant au code PEC, le document «*Manuel de normalisation de la comptabilité scolaire*» donne les définitions des postes et il y a lieu de s'y référer au besoin;
- les codes SYGEF qui sont en rapport avec la structure d'allocations; ces codes, pour la majeure partie, se trouvent dans les règles budgétaires pour l'année scolaire 1992-1993;
- les codes du MEQ qui sont utilisés pour faciliter la saisie informatique des données du document.

Les zones ombragées précisent les positions où l'on ne doit pas retrouver d'inscription.

4. *RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS AUX UTILISATEURS DU SYSTÈME TRAFICS*

4.1 Présentation des données inscrites sur la copie du formulaire fournie dans le guide

Les adresses du tableur électronique

Afin de pouvoir préciser chacune des cellules du tableur électronique, le code alphabétique a été inscrit au-dessus de chaque colonne du formulaire et le code numérique est présenté à la gauche de chaque ligne.

Par exemple, à la page 20, la subvention pour le service de la dette, ligne 08240, pour la colonne subvention 1992-1993, correspond à la cellule «H15» du tableur électronique.

Données de base ou calculées

Chaque donnée du formulaire est déterminée selon qu'elle constitue une donnée de base ou le résultat d'un calcul. Ainsi, chaque case est précisée comme suit:

- donnée de base à inscrire (à saisir) «0.00»
- donnée de base fournie par le MEQ (personnalisée) «DONN. PERS.»

- donnée calculée (ex.: addition de lignes) «CALCUL»
- donnée reportée (souvent d'une autre page) «REPORT»

Ainsi, pour les utilisateurs du système TRAFICS, les cases montrant les chiffres «0.00» fournissent un repère visuel facile montrant les données à inscrire, les autres données étant établies par le système.

D'autre part, pour ce qui est des données reportées, la source du report est toujours indiquée dans la page explicative précédant celle du formulaire. Quant aux données calculées, la nature du calcul est indiquée dans la page explicative précédant celle du formulaire.

Ce dernier commentaire s'applique tout autant à ceux qui utilisent TRAFICS qu'à ceux qui transmettront leur rapport financier selon la formule traditionnelle.

4.2 Rapport financier à produire au ministère de l'Éducation

La majorité des pages du rapport financier a été informatisée et peut être remplie et imprimée en utilisant le système TRAFICS. De plus, toutes les pages de données complémentaires peuvent être remplies et imprimées à l'aide d'un programme de service du système TRAFICS, grâce à la fonction F4 du menu principal.

ORDRE POUR REMPLIR LE RAPPORT FINANCIER

ORDRE POUR REMPLIR
LE RAPPORT FINANCIER 1992-1993

Le formulaire et les annexes du rapport financier possèdent une structure implicite qui découle de la logique de l'information financière qu'ils véhiculent. Ainsi, il est possible de déterminer une hiérarchie des données, suivant la reconstitution des différentes sections du rapport. Cette hiérarchie se reflète nécessairement dans le tableur informatique qui exécute automatiquement les reports et calculs, ainsi que les tests de cohérence.

Le présent chapitre fournit *à titre indicatif* un ordre de remplissage qui établit la priorité de chacune des sections du rapport en ce qui a trait aux reports entre les pages et entre les tableurs. Cet ordre de remplissage (qui est suivi, de façon entièrement automatique, par la fonction «Ordre» du menu) suggère l'ordre dans lequel les données du rapport doivent être saisies afin de profiter au maximum des relations hiérarchiques entre les données.

Au moment de la conception des tableurs du rapport financier 1992-1993 et de la numérotation des pages, un soin considérable a été apporté à l'ordre logique des reports. Il en résulte que les données se reportent presque toujours des pages à plus haute numérotation vers des pages à plus basse numérotation et que la plupart des «boucles» existant jusqu'à maintenant dans l'ordre de remplissage du rapport financier ont été éliminées. Ainsi, malgré qu'il ne soit fourni qu'à titre indicatif, l'ordre de remplissage permet de rationaliser et de faciliter la saisie des données du rapport financier.

Il est important de souligner qu'un petit nombre de pages du rapport financier sont présentées plus d'une fois à l'utilisateur, lorsque l'ordre de remplissage est suivi de façon automatique; aussi, à chacune de ces occasions (sauf la dernière), certaines des données reportées ou calculées peuvent être inexactes en raison de saisies ou de calculs qui ne sont pas encore effectués, mais qui le seront dans d'autres pages présentées subséquemment. On peut ainsi parler de *boucles* de remplissage.

TABLEUR DES DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Données complémentaires

Pages 200 et 201 - Subventions tenant lieu de taxes

Page 202 - Droits de scolarité - Ententes MEQ-MSSS

Page 203 - Droits de scolarité pour enfants d'autochtones

Page 204 - Droits de scolarité - Conventions avec des bases militaires et autres droits de scolarité

Page 205 - Liste détaillée des transactions - Aliénation d'actifs immobiliers

Page 206 - Redressements 1992-1993

TABLEUR TERTIAIRE

Tableaux statistiques d'analyse

Pages 170 à 173 - Sécurité d'emploi du personnel enseignant et des autres personnels - Sommaire des dépenses - Secteurs linguistiques francophone et anglophone
Aucun report

Pages 160 et 161 - Analyse de la rémunération - Personnel enseignant et autres personnels
Aucun report

Pages 150 à 156 - Ventilation de la rémunération
Reports aux pages 16 et 120-126

Pages 140 à 145 - Dépenses de la formation professionnelle par famille
Le total de ces six pages est reporté à la ligne 14100 de la page 120
Reports à la page 120

Pages 120 à 126 - Dépenses par activité
Reports des pages 145 et 150-156
Reports aux pages 9, 14, 15, 16, 24*, 36*, 50 et 63

Pages 130 à 135 - Revenus spécifiques de la formation professionnelle par famille
Le total de ces six pages est reporté à la ligne 14100 de la page 110
Reports à la page 110

Pages 110 à 116 - Revenus spécifiques par activité
Reports de la page 135
Reports aux pages 13, 36*, 50 et 63

TABLEUR SECONDAIRE

Calcul du financement des dépenses d'investissements

Pages 66 - Dépenses d'investissements relatives aux allocations spécifiques et autres projets autofinancés
(25 pages numérotées de 66.1 à 66.25)
Reports à la page 65

Page 65 - Sommaire du mode de financement des dépenses d'investissements relatives aux allocations spécifiques et autres projets autofinancés
Aucune saisie
Reports de la page 66
Reports aux pages 60, 61, 62 et 63

Page 64 - Établissement des allocations autres que spécifiques disponibles pour investissements
Reports à la page 62

Page 63 - Établissement des dépenses d'investissements à financer par des allocations autres que spécifiques
Reports des pages 65, 114, 124, 125 et 126
Reports aux pages 60, 61 et 62

Page 62 - Financement des dépenses d'investissements par des allocations autres que spécifiques
Aucune saisie
Reports des pages 63, 64 et 65
Reports à la page 61

Page 61 - Calcul de la subvention d'investissements
Reports des pages 62, 63 et 65
Reports à la page 60

Page 60 - Sommaire du financement des dépenses d'investissements
Aucune saisie
Reports des pages 61, 63 et 65
Reports aux pages 24*, 25 et 51

TABLEUR PRIMAIRE

Calcul des subventions du service de la dette

Page 54 - Dépenses d'intérêts estimées sur les échéances de capital à refinancer des emprunts sujets à une subvention
Reports à la page 51

Page 53 - Revenus d'intérêts estimés relatifs aux versements de la subvention du service de la dette pour intérêts sur emprunts à court terme, des emprunts sujets à une subvention et des subventions d'investissements
Reports aux pages 24 et 51

Page 52 - Intérêts sur emprunts à court terme - Investissements - Décaissements et encaissements de l'exercice
Reports à la page 51

Page 51 - Intérêts sur emprunts à court terme - Investissements
Reports des pages 52, 53, 54 et 60
Reports aux pages 8, 21, 36* et 50

Page 50 - Calcul des subventions du service de la dette
Reports des pages 51, 115 et 125
Reports aux pages 20, 24* et 25

Calcul de la subvention de fonctionnement
Formation générale des adultes

Page 42 - Ajustements non récurrents - Formation générale des adultes
Reports à la page 40

Page 41 - Allocations supplémentaires - Formation générale des adultes
Reports à la page 40

Page 40 - Calcul de la subvention de fonctionnement - Formation générale des adultes
Reports des pages 41 et 42
Reports à la page 25

Calcul de la subvention de fonctionnement
Formation générale des jeunes et formation professionnelle

Pages 35* et 36* *(provisoires)* - Calcul de l'allocation pour intérêts sur emprunts à court terme - Fonctionnement
Aucune saisie à la page 36
Seule la vérification des données personnalisées des lignes 21200 et 23000 se fait à cette étape.
Les reports provenant des pages 5, 20 et 30 ne sont pas encore valides.
Reports des pages 51, 115 et 125
Reports à la page 30*

Page 34 - Ajustements non récurrents - Formation générale des jeunes et formation professionnelle
Reports à la page 30*

Pages 31 à 33 - Allocations supplémentaires - Formation générale des jeunes et formation professionnelle
Reports à la page 30*

Page 30* *(provisoire)* - Calcul de la subvention de fonctionnement - Formation générale des jeunes et formation professionnelle
Le report provenant de la page 27 n'est pas encore valide.
Report des pages 33, 34 et 36*
Reports à la page 30[b]

Informations supplémentaires aux états financiers

Page 27 - Ventilation des revenus tenant lieu de subventions gouvernementales - Fonctionnement
Reports aux pages 13 et 30[b]

Page 30[b] *(finale)* - Calcul de la subvention de fonctionnement - Formation générale des jeunes et formation professionnelle
Aucune saisie
Le report provenant de la page 27 est maintenant valide.
Reports des pages 27 et 30*
Reports aux pages 25 et 35[b]

Pages 25 et 26 - Ventilation des revenus généraux - Fonctionnement
Reports des pages 30[b], 40, 50 et 60
Reports aux pages 8, 12, 13 et 20

Page 24* *(provisoire)* - Évolution du capital permanent
Le report provenant de la page 9 n'est pas encore valide.
Reports des pages 50, 53, 60 et 125
Reports aux pages 21, 23 et 24[b]

Page 23 - État des emprunts à long terme à la charge de la commission scolaire
Reports de la page 24*
Reports aux pages 7 et 11

Page 22 - État de l'évolution du fonds spécial d'investissements
Reports à la page 11

Page 21 - Subventions d'investissements à recevoir
Reports des pages 24* et 51
Reports aux pages 4 et 8

Page 20 - Subventions de fonctionnement à recevoir
Reports des pages 25 et 50
Reports aux pages 10 et 35[b]

États financiers

Page 16 - Sommaire des dépenses par nature
- Aucune saisie
- Reports des pages 126 et 156

Pages 14 et 15 - Ventilation des dépenses
- Aucune saisie
- Reports des pages 120-126
- Reports à la page 8

Page 13 - Autres revenus
- Aucune saisie
- Reports des pages 25, 26, 27 et 116
- Reports à la page 8

Page 12 - Subventions liées au fonctionnement
- Aucune saisie
- Reports de la page 25
- Reports à la page 8

Page 11 - Détail de certains postes du passif et de l'avoir
- Reports des pages 20, 22, 23 et 24*
- Reports à la page 4

Page 10 - Détail de certains postes de l'actif
- Reports des pages 20, 22, 23 et 24*
- Reports à la page 4

Page 9 - Sommaire des immobilisations
- Reports de la page 126
- Reports aux pages 4, 7 et 24[b]

Page 24[b] *(finale)* - Évolution du capital permanent
- Le report provenant de la page 9 est maintenant valide.
- Reports des pages 9 et 24*

Page 8 - Revenus et dépenses
- Aucune saisie
- Reports des pages 12, 13, 14, 15, 21, 25 et 51
- Reports aux pages 5 et 7

Page 7 - Capital permanent
- Reports des pages 8, 9 et 23
- Reports à la page 4

Page 6 - Surplus réservé
- Reports à la page 4

Page 5 - Surplus (ou déficit) cumulé
- Reports de la page 8
- Reports aux pages 4 et 36[b]

Pages 35[b] et 36[b] *(finales)* - Calcul de l'allocation pour intérêts sur emprunts à court terme - Fonctionnement
- Les reports provenant des pages 5, 20 et 30 sont maintenant valides.
- Reports des pages 5, 20, 30[b], 35* et 36*

Page 4 - Bilan
- Reports des pages 5, 6, 7, 9, 10, 11 et 21

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER 1992-1993

ETATS FINANCIERS

	PAGES
Dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 1993	1
Rapport du vérificateur	2
Rapport du vérificateur (annexe)	2.1
Notes complémentaires aux états financiers	3
Bilan	4
Surplus (ou déficit) cumulé	5
Surplus réservé	6
Capital permanent	7
Revenus et dépenses	8
Sommaire des immobilisations	9
Détail de certains postes de l'actif	10
Détail de certains postes du passif et de l'avoir	11
Subventions liées au fonctionnement	12
Autres revenus	13
Ventilation des dépenses	14 et 15
Sommaire des dépenses par nature	16

RAPPORT FINANCIER 1992-1993

INFORMATION SUPPLEMENTAIRE AUX ETATS FINANCIERS

	PAGES
CONTINUITE DE CERTAINS POSTES DU BILAN	
Subventions de fonctionnement à recevoir	20
Subventions d'investissements à recevoir	21
Etat de l'évolution du fonds spécial d'investissements	22
Etat des emprunts à long terme à la charge de la commission scolaire	23
Evolution du capital permanent	24
Ventilation des revenus généraux – Fonctionnement	25 et 26
Ventilation des revenus tenant lieu de subventions gouvernementales – Fonctionnement	27
CALCUL DES SUBVENTIONS	
Calcul de la subvention de fonctionnement – Formation générale des jeunes et formation professionnelle	30
Allocations supplémentaires – Formation générale des jeunes et formation professionnelle	31 à 33
Ajustements non récurrents – Formation générale des jeunes et formation professionnelle	34
Calcul de l'allocation pour intérêts sur emprunts à court terme – Fonctionnement	35 et 36
Calcul de la subvention de fonctionnement – Formation générale des adultes	40
Allocations supplémentaires – Formation générale des adultes	41
Ajustements non récurrents – Formation générale des adultes	42
Calcul des subventions du service de la dette	50
Calcul de l'allocation pour intérêts sur emprunts à court terme – Investissements	51 à 54
Sommaire du financement des dépenses d'investissements	60
Calcul de la subvention d'investissements	61
Financement des dépenses d'investissements par des allocations autres que spécifiques	62
Etablissement des dépenses d'investissements à financer par des allocations autres que spécifiques	63
Etablissement des allocations autres que spécifiques disponibles pour investissements	64
Sommaire du mode de financement des dépenses d'investissements relatives aux allocations spécifiques et autres projets autofinancés	65
Dépenses d'investissements relatives aux allocations spécifiques et autres projets autofinancés	66.1 à 66.25

RAPPORT FINANCIER 1992-1993

INFORMATION SUPPLEMENTAIRE AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

TABLEAUX STATISTIQUES D'ANALYSE	PAGES
Revenus spécifiques par activité	110 à 116
Dépenses par activité	120 à 126
Revenus spécifiques de la formation professionnelle par famille	130 à 135
Dépenses de la formation professionnelle par famille	140 à 145
Ventilation de la rémunération	150 à 156
Analyse de la rémunération – Personnel enseignant et autres personnels	160 et 161
Sécurité d'emploi – Sommaire des dépenses	170 à 173

DONNEES COMPLEMENTAIRES	
Subventions tenant lieu de taxes	200 et 201
Droits de scolarité – Ententes MEQ–MSSS	202
Droits de scolarité pour enfants d'autochtones	203
Droits de scolarité – Conventions avec les bases militaires et autres droits de scolarité	204
Liste détaillée des transactions – Aliénation d'actifs immobiliers	205
Redressements 1992–1993	206

QUESTIONNAIRE POUR LE VERIFICATEUR EXTERNE

Rapport synthèse de vérification des effectifs scolaires jeunes en formation générale 1992–1993	300
Liste des dossiers en erreur des effectifs scolaires jeunes en formation générale	301
Questionnaire sur le cadre normatif et réglementaire	310 à 316

PAGE 1-A - DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA COMMISSION SCOLAIRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1993

On doit indiquer, sur cette page, la date de la réunion du Conseil des commissaires à laquelle a été ou sera déposé le rapport financier de la commission scolaire.

Le numéro de signature électronique paraissant à la page 1 doit être celui du tableur primaire.

Cette page doit être signée par la directrice générale ou le directeur général.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA COMMISSION SCOLAIRE _____
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1993

Ce document est une copie conforme des états financiers de l'année scolaire 1992-1993 soumis (ou à être soumis) au Conseil des commissaires le _____, et portant la signature électronique: _____.

_____
Directeur général
ou Directrice générale

_____
Année, mois, jour

PAGE 2-A - RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres du Conseil des commissaires de la Commission scolaire _____

Nous avons vérifié le rapport financier de la Commission scolaire _____ comprenant les états financiers au 30 juin 1993 ainsi que les informations supplémentaires aux états financiers décrites à la table des matières du rapport financier. La responsabilité de ce rapport financier incombe à la direction de la Commission scolaire. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le rapport financier en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément au mandat du vérificateur externe des commissions scolaires précisé par le ministère de l'Éducation du Québec dans un document émis à ce sujet et suivant les normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans le rapport financier. La vérification comprend le contrôle par sondage des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans le rapport financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier.

À notre avis, à tous égards importants:

- La Commission scolaire s'est conformée aux lois et aux règlements énumérés dans le document d'information mentionné ci-dessus, ainsi qu'aux règles budgétaires, aux directives et aux instructions émises par les ministères de l'Éducation, des Transports ainsi que de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle du Québec, et ayant une incidence financière (à l'exception des éléments mentionnés à l'annexe du rapport du vérificateur);

- Le rapport financier présente fidèlement la situation financière de la Commission scolaire au 30 juin 1993, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus pour les commissions scolaires du Québec décrits à la note 1.

En vertu du mandat défini par le ministère de l'Éducation du Québec, nous avons rempli deux questionnaires, l'un portant sur la vérification des effectifs scolaires jeunes en formation générale et l'autre sur le cadre normatif et réglementaire applicable aux commissions scolaires.

_____
Vérificateur externe

_____
Année, mois, jour

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres du Conseil des commissaires de la Commission scolaire _____

_____
Année, mois, jour

_____
Vérificateur externe

PAGE 2.1-A - RAPPORT DU VÉRIFICATEUR (ANNEXE)

Résultats des questionnaires sur le cadre normatif et réglementaire et sur les effectifs scolaires jeunes en formation générale.

Les questionnaires détaillés qui font partie du document Mandat de vérificateur externe 1992-1993 sont repris dans le rapport financier dans la section «Questionnaire au vérificateur externe» (pages 300 et suivantes).

Ces questionnaires doivent obligatoirement être remplis et transmis au Ministère. De plus, ils font partie de la disquette TRAFICS et il est donc possible pour le vérificateur externe de remplir directement ces questionnaires dans le tableur des données complémentaires.

Dans cette annexe au rapport de vérification, le vérificateur doit rendre compte des résultats des deux questionnaires qu'il a remplis. Dans les cas où le vérificateur n'a relevé aucun cas non conforme, il doit le préciser. S'il a relevé des cas non conformes qu'il juge importants, il doit en donner la description en indiquant le nombre de cas non conformes par rapport au nombre de cas vérifiés et l'importance financière de ces cas.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR (ANNEXE)

Année, mois, jour

Vérificateur externe

PAGE 3-A - NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. OPÉRATIONS ENTRE PERSONNES MORALES OU PHYSIQUES APPARENTÉES

Les opérations suivantes (il faut les décrire) représentant un montant total de _____ $ ont été conclues avec (indiquer le genre d'organisme). Les administrateurs (propriétaires) de cette entreprise font partie du conseil des commissaires de la commission scolaire ou du personnel cadre de la commission scolaire. Au 30 juin 1993, des montants de _____ $ étaient dus par ou à la commission scolaire par ou à cette entreprise.

2. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

- En vertu d'une convention échéant en 19__, la CS s'est engagée à payer sa quote-part des dépenses de (nommer les activités). La quote-part s'élève à _____ $ annuellement.
- La CS a signé un contrat de _____ $ pour la construction d'un bâtiment (école, etc.) dont elle assurera le paiement des coûts (ou d'une partie des coûts). Cette construction s'échelonnera sur les _____ prochaines années et sera financée (indiquer le mode).
- La CS est liée par des contrats de location de (indiquer la nature de contrat de location; ex.: centre administratif) non renouvelables et non résiliables représentant des engagements de _____ $ répartis comme suit:
  - 1994:_____ $; 1995:_____ $; 1996:_____ $; 1997:_____ $.
- Au cours des cinq prochaines années, des versements de capital sur la dette à long terme à la charge de la CS s'établiront comme suit:
  - 1994:_____ $; 1995:_____ $; 1996:_____ $; 1997:_____ $; 1998:_____ $.

3. ÉVENTUALITÉS

- Au 30 juin 19___, les réclamations en suspens contre la CS se chiffrent à _____ $ (décrire la nature des réclamations).
  Dans le but de faire face aux pertes éventuelles découlant de ces réclamations, une provision de _____ $ a été inscrite aux états financiers. Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée aux surplus (déficits) cumulés de l'exercice alors en cours.
- Les caisses de congés de maladie monnayables représentent un passif de _____$.
- Les caisses de congés de maladie non monnayables représentent _____ jours.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS DE LA COMMISSION SCOLAIRE _____
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN 1993

PAGE 4-A - BILAN

LIGNE	COLONNE
01200	A
01400	A
01800	A
01900	A
03200	A
03400	A
03500	A
03700	A
03800	A
03900	A
03920	A
04000	A

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
10	01200	Si positif
21	90000	Si positif
9	02000	C
10	01900	A
10	01200 +	A si négatif
21	90000	Si négatif
Ce montant doit être multiplié par (-1)		
11	03400	A
11	03500	A
11	03700	A
11	03800	A
5	03900	A
6	03920	A
7	04000	A

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE

PARTICULARITÉ:

Ligne 03920, colonne A: Le surplus réservé ne peut excéder le surplus total inscrit à la ligne 03900.

		BILAN AU 30 JUIN 1993	D A
	CODE PEC		1993
		ACTIF	
808	01100	Encaisse	
809	01200	Subventions de fonctionnement à recevoir (page 10)	0.00
810	01300	Taxes scolaires à recevoir	Report
811	01400	Subventions d'investissements à recevoir	0.00
812	01500	Comptes débiteurs	Report
813	01600	Stocks	0.00
814	01700	Placements	0.00
815	01800	Immobilisations (page 9)	0.00
816	01900	Autres actifs (page 10)	Report
817	10000	TOTAL DE L'ACTIF	Report
			Calcul
		PASSIF	
820	03100	Emprunts à court terme	
821	03200	Subventions à rembourser	0.00
822	03300	Taxes scolaires perçues d'avance	Report
823	03400	Revenus reportés (page 11)	0.00
824	03500	Comptes créditeurs (page 11)	Report
825	03700	Emprunts à long terme à la charge	Report
826		de la commission scolaire (page 11)	
827	03800	Autres passifs (page 11)	Report
828	20000	TOTAL DU PASSIF	Report
			Calcul
		AVOIR	
831	03910	Surplus libre	
832	03920	Surplus réservé (page 6)	Calcul
833	03900	Surplus (ou déficit) cumulé (page 5)	Report
834	04000	Capital permanent (pages 7 et 11)	Report
835	30000	TOTAL DE L'AVOIR	Report
836	90000	TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	Calcul
			Calcul

PAGE 5-A - SURPLUS (OU DÉFICIT) CUMULÉ

LIGNE	COLONNE
3960	A

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
8	90000	A

LIGNE	COLONNE
03900	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
4	03900	

PARTICULARITÉ:

Ligne 3940, colonne A: Le détail de ces redressements doit paraître à la page 206.

		SURPLUS (OU DEFICIT) CUMULE AU 30 JUIN	D
	CODE MEQ		1993
608	03910	SURPLUS (OU DEFICIT) CUMULE AU 30 JUIN 1992	Don. pers.
609	03920	Redressements apportés à la suite de l'analyse	
610		du rapport financier 1991-1992	Calcul
611	03930	Solde au 30 juin 1992 après analyse	Don. pers.
612	03940	Redressements de l'exercice	Calcul
613	03941	Ajustement des subventions de fonctionnement	0.00
614	03942	Taxes scolaires des exercices antérieurs	0.00
615	03943	Ajustement des subventions d'investissements	0.00
616	03944	Autres	0.00
617	03950	SOLDE REDRESSE	Calcul
		AJOUTER	
621	03960	Résultat net de l'exercice (page 8)	Report
622	03900	Surplus (ou déficit) cumulé au 30 juin 1993	Calcul

PAGE 6-A - SURPLUS RÉSERVÉ

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
03920	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
4	03920	

PARTICULARITÉ:

Le surplus réservé ne peut excéder le surplus total paraissant au bilan.

SURPLUS RESERVE
AU 30 JUIN

D

	CODE MEQ	RESERVES	1993
688	03940	Sommes réservées par résolution	
689		du Conseil des commissaires	Calcul
690	03941	Pour des dépenses d'investissements	
691		à la charge de la commission scolaire	0.00
692	03942	Pour des dépenses de fonctionnement	0.00
693	03950	Dette à long terme à la charge	
694		de la commission scolaire	0.00
695	03960	Litiges	0.00
696	03970	Surplus budgétaire des écoles et des centres	0.00
697	03920	TOTAL	Calcul

PAGE 7-A - CAPITAL PERMANENT

LIGNE	COLONNE
04100	A
04110	A
04300	A
04400	A
04500	A
04600	A

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
24	01000	E
24	02000	E
9	01840 + 01850	C
23	04000	C
8	70000	
9	01860 + 01870	C

LIGNE	COLONNE
04000	A

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
4	04000	

		CAPITAL PERMANENT AU 30 JUIN	D
	CODE MEQ		A 1993
849	04100	Solde au début	Report
850	04110	Redressements	Report
851	04200	SOLDE REDRESSE	Calcul
		AJOUTER	
855	04300	Acquisitions d'immobilisations et variation	
856		de l'évaluation municipale uniformisée (page 9)	Report
857	04400	Remboursement de la dette à long terme	
858		à la charge de la commission scolaire	Report
		DEDUIRE	
862	04500	Investissements financés par un emprunt à long	
863		terme à la charge de la commission scolaire (page 8)	Report
864	04600	Dispositions et déclassement	
865		d'immobilisations (page 9)	Report
867	04000	SOLDE A LA FIN	Calcul

PAGE 8-A - REVENUS ET DÉPENSES

LIGNE	COLONNE
10000	A
21000	A
22000	A
23000	A
31000	A
32000	A
41000	A
42000	A
43000	A
45000	A
46000	A
47000	A
50000	A
70000	A

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
25	81000	
12	82000	
12	83000	
13	23000	
21	20000	
13	32000	
14	10000	C
14	20000	C
14	30000	C
14	50000	C
15	60000	C
15	70000	C
15	99000	C
23	03000	C

LIGNE	COLONNE
70000	A
90000	A

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
7	04500	A
5	03960	

RAPPORT FINANCIER TABLEUR PRIMAIRE 1992-1993

		REVENUS ET DEPENSES	D
	CODE MEQ	REVENUS	A 1992-1993
889	10000	TAXES SCOLAIRES	
890	20000	FONCTIONNEMENT	Report
891	21000	Subventions du ministère de l'Education (page 12)	Calcul
892	22000	Subventions des autres ministères et	Report
893		organismes paragouvernementaux (page 12)	
894	23000	Autres revenus (page 13)	Report
895	30000	INVESTISSEMENTS	Report
896	31000	Subventions du ministère de l'Education	Calcul
897	32000	Autres revenus (page 13)	Report
898	35000	REVENUS TOTAUX	Report
			Calcul
		DEPENSES	
901	40000	FONCTIONNEMENT (pages 14 et 15)	
902	41000	Enseignement et formation	Calcul
903	42000	Soutien à l'enseignement et à la formation	Report
904	43000	Activités parascolaires	Report
905	45000	Activités administratives	Report
906	46000	Activités relatives aux biens meubles et immeubles	Report
907	47000	Activités connexes	Report
908	50000	INVESTISSEMENTS (page 15)	Report
909	60000	DEPENSES TOTALES	Report
910	95000		Calcul
911	70000	Investissements financés par un emprunt à long terme	Calcul
912		à la charge de la commission scolaire	
913	90000	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	Report
			Calcul

PAGE 9-A - SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS

LIGNE	COLONNE
01840	A
01840	C

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
15	67000	C
15	700	C

LIGNE	COLONNE
01840 + 01850	C
01860 + 01870	C
02000	C

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
7	04300	A
7	04600	A
4	01800	A

PARTICULARITÉS:

Ligne 01810: Les montants inscrits à cette ligne sont des données personnalisées tirées du rapport financier tel qu'il a été présenté par la commission scolaire.

Ligne 01820: Les redressements incluent ceux du rapport financier 1991-1992 demandés par le MEQ à la suite de l'analyse du rapport financier 1991-1992 et les redressements apportés en cours d'exercice par la commission scolaire.

Ligne 01840: Inscrire à cette ligne la valeur des terrains et des bâtiments acquis durant l'année en cours. Cette valeur est la valeur de l'évaluation municipale uniformisée selon le facteur comparatif annuel en vigueur au 1er janvier précédant la date du bilan.

Ligne 01850: Inscrire à cette ligne la plus (ou la moins) value des terrains et des bâtiments acquis au cours des années antérieures résultant de l'ajustement de leur évaluation municipale uniformisée, effectué en fin d'exercice.

Ligne 01860: Les dispositions de terrains et bâtiments doivent également être inscrites à la valeur de l'évaluation municipale uniformisée.

Ligne 01870, colonne B: Ce montant est égal à 20 p. 100 de la somme de la ligne 01000, colonne B, et de la ligne 01840, colonne B.

		SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS AU 30 JUIN 1993	D	E	F
			A	B	C
	CODE MEQ		TERRAINS ET BATIMENTS	EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS	TOTAL
249	01810	SOLDE AU DEBUT	Don. pers.	Don. pers.	Calcul
250	01820	Redressements	0.00	0.00	Calcul
251	01000	SOLDE REDRESSE	Calcul	Calcul	Calcul
		AJOUTER			
255	01840	Acquisitions	Report	Report	Calcul
256	01850	Variation de l'évaluation municipale			
257		uniformisée	0.00		Calcul
		DEDUIRE			
261	01860	Dispositions de terrains et			
262		de bâtiments	0.00		Calcul
263	01870	Déclassement des équipements			
264		et investissements		Calcul	Calcul
266	02000	SOLDE A LA FIN	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 10-A - DÉTAIL DE CERTAINS POSTES DE L'ACTIF

LIGNE	COLONNE
01210	
01220	
01230	
01240	
01250	
01290	

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
20	08210	G
20	08220	G
20	08240	G
20	08320	G
20	08330	G
20	08310 + 08390	G

LIGNE	COLONNE
01200	
01200	
01900	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
4	01200	Si positif
4	03200	Si négatif
4	01900	A

		DETAIL DE CERTAINS POSTES DE L'ACTIF AU 30 JUIN	D A
	CODE MEQ	ACTIF	1993
		SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A RECEVOIR	
730	01210	Subvention de fonctionnement - Formation	
731		générale des jeunes et formation professionnelle	
732		et subvention de péréquation	Report
733	01220	Subvention de fonctionnement - Formation générale des adultes	Report
734	01230	Ministère de l'Education - Service de la dette	Report
735	01240	Ministère des Transports - Transport scolaire	Report
736	01250	Ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité	
737		du revenu et de la Formation professionnelle	Report
738	01290	Autres subventions	Report
739	01200	TOTAL	Calcul
		AUTRES ACTIFS	
742	01920	Congés sabbatiques	0.00
743	01940	Frais imputables aux prochains exercices	0.00
744	01990	Autres	0.00
745	01900	TOTAL	Calcul

PAGE 11-A - DÉTAIL DE CERTAINS POSTES DU PASSIF ET DE L'AVOIR

LIGNE	COLONNE
03450	A
03710	A
03790	A
04100	A
04200	A
04900	A
04000	A

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
22	90000	
23	05000	A
23	05000	B
24	90000	B
24	90000	C
11	4000	
Moins		
11	4100 + 4200	
24	90000	E

LIGNE	COLONNE
03400	A
03500	A
03700	A
03800	A

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
4	03400	A
4	03500	A
4	03700	A
4	03800	A

PARTICULARITÉ:

Ligne 04000: Ce montant doit correspondre au montant inscrit à la page 7, ligne 04000.

		DETAIL DE CERTAINS POSTES DU PASSIF ET DE L'AVOIR AU 30 JUIN	D A
	CODE MEQ	PASSIF ET AVOIR	1993
		REVENUS REPORTES	
770	03450	Fonds spécial d'investissements	Report
771	03490	Autres revenus perçus d'avance	0.00
772	03400	TOTAL	Calcul
		COMPTES CREDITEURS	
774	03510	Retenues sur contrats à payer	0.00
775	03590	Autres éléments créditeurs	0.00
776	03500	TOTAL	Calcul
		EMPRUNTS A LONG TERME A LA CHARGE DE LA COMMISSION SCOLAIRE	
779	03710	Billets à long terme	Report
780	03790	Autres (contrats de location-acquisition)	Report
781	03700	TOTAL	Calcul
		AUTRES PASSIFS	
783	03850	Congés sabbatiques	0.00
784	03890	Autres	0.00
785	03800	TOTAL	Calcul
		CAPITAL PERMANENT	
787	04100	Emprunts à long terme sujets à une subvention	Report
788	04200	Fonds d'amortissement	Report
789	04900	Autres	Calcul
790	04000	TOTAL	Report

PAGE 12-A - SUBVENTIONS LIÉES AU FONCTIONNEMENT

LIGNE	COLONNE
82100	
82200	
82300	
82400	
82900	
83200	
83300	
83900	

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
25	82100	
25	82200	
25	82300	
25	82400	
25	82900	
25	83200	
25	83300	
25	83900	

LIGNE	COLONNE
82000	
83000	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
8	21000	A
8	22000	A

RAPPORT FINANCIER TABLEUR PRIMAIRE 1992-1993

		SUBVENTIONS LIEES AU FONCTIONNEMENT	D
	CODE PEC		1992-1993
		SUBVENTIONS DU MINISTERE DE L'EDUCATION	
1409	82100	Subvention de fonctionnement - Formation générale des jeunes	
1410		et formation professionnelle	
1411	82200	Subvention de fonctionnement - Formation générale des adultes	Report
1412	82300	Subvention de péréquation	Report
1413	82400	Subvention pour le service de la dette	Report
1414	82900	Autres subventions	Report
1415	82000	TOTAL	Report
			Calcul
		SUBVENTIONS DES AUTRES MINISTERES	
		ET ORGANISMES PARAGOUVERNEMENTAUX	
1418	83200	Subvention pour le transport scolaire - Ministère des Transports	Report
1419	83300	Subventions du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité	
1420		du revenu et de la Formation professionnelle	
1421	83900	Autres subventions	Report
1422	83000	TOTAL	Report
			Calcul

PAGE 13-A - AUTRES REVENUS

LIGNE	COLONNE
84000	
85000	
89000	
91000	
95000	
99998	
99999	

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
63	84000	
26	85000	
26	89000	
27	90000	
61	20000	
116	90000	B
116	90000	A + C

LIGNE	COLONNE
23000	
32000	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
8	23000	A
8	32000	A

	AUTRES REVENUS		D
	CODE MEQ		1992-1993
		AUTRES REVENUS DE FONCTIONNEMENT	
929	85000	Droits de scolarité et autres droits	Report
930	89000	Autres revenus généraux - Fonctionnement	Report
931	91000	Revenus tenant lieu de subventions gouvernementales - Fonctionnement	Report
932	99999	Revenus spécifiques - Fonctionnement	Report
933	23000	TOTAL	Calcul

		AUTRES REVENUS D'INVESTISSEMENTS	
938	84000	Revenus généraux - Investissements	Report
939	95000	Revenus tenant lieu de subventions gouvernementales - Investissements	Report
940	99998	Revenus spécifiques - Investissements	Report
941	32000	TOTAL	Calcul

PAGE 14-A - VENTILATION DES DÉPENSES

LIGNE	COLONNE
11000 à 18000	A
11000 à 18000	B
21000 à 25000	A
21000 à 25000	B

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
120	11000 à 18000	A + B
120	11000 à 18000	C + D + E + G
121	11000 à 25000	A + B
121	11000 à 18000	C + D + E + G

LIGNE	COLONNE
10000	C
20000	C
30000	C
50000	C

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
8	41000	A
8	42000	A
8	43000	A
8	45000	A

	VENTILATION DES DEPENSES		D A REMUNERATION ET CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR	E B AUTRES DEPENSES	F C TOTAL
	CODE PEC	FONCTIONNEMENT			
		ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION			
489	11000	Education préscolaire	Report	Report	Calcul
490	12000	Enseignement primaire	Report	Report	Calcul
491	13000	Enseignement secondaire général	Report	Report	Calcul
492	14000	Formation professionnelle	Report	Report	Calcul
493	15000	Enseignement particulier	Report	Report	Calcul
494	18000	Formation des adultes	Report	Report	Calcul
495	10000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul
		ACTIVITES DE SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT ET A LA FORMATION			
499	21000	Gestion des écoles et des centres	Report	Report	Calcul
500	22000	Moyens d'enseignement	Report	Report	Calcul
501	23000	Services complémentaires	Report	Report	Calcul
502	24000	Services pédagogiques			
503		formation d'appoint	Report	Report	Calcul
504	25000	on et développement pédagogique	Report	Report	Calcul
505	20000		Calcul	Calcul	Calcul
		ACTIVITES PARASCOLAIRES			
508	31000	Hébergement des élèves	Report	Report	Calcul
509	32000	Services alimentaires	Report	Report	Calcul
510	34000	Transport scolaire	Report	Report	Calcul
511	36000	Services de garde	Report	Report	Calcul
512	30000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul
		ACTIVITES ADMINISTRATIVES			
515	51000	Conseil des commissaires et comités	Report	Report	Calcul
516	52000	Gestion	Report	Report	Calcul
517	53000	Services corporatifs	Report	Report	Calcul
518	55000	Perfectionnement	Report	Report	Calcul
519	50000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 15-A - VENTILATION DES DÉPENSES

LIGNE	COLONNE
61000 à 66000	A
61000 à 66000	B
71000, 72000 et 73000	A
71000 à 73000	B
74000 à 79000	A
74000 à 79000	B
67000	A
67000	B
68000	A
68000	B
72300	B
700	B

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
124	61000 à 66000	A + B
124	61000 à 66000	C + D + E + G
125	71000 à 73000 (à l'exception de 72300)	A + B
125	71000, 72000 et 73000 (à l'exception de 72300)	C + D + E + G
126	74000 à 79000	A + B
126	74000 à 79000	C + D + E + G
124	67000	A + B
124	67000	C + D + E + G
124	68000	A + B
124	68000	C + D + E + G
125	72300	C + D + E + G
126	90000	F

LIGNE	COLONNE
60000	C
70000	C
99000	C
700	B

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
8	46000	A
8	47000	A
8	50000	A
9	01840	B

		VENTILATION DES DEPENSES (suite)	D A REMUNERATION ET CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR	E B AUTRES DEPENSES	F C TOTAL
	CODE MEQ	FONCTIONNEMENT			
		ACTIVITES RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES			
530	61000	Mobilier, matériel roulant			
531		et entretien des biens meubles	Report	Report	Calcul
532	62000	Conservation des immeubles	Report	Report	Calcul
533	63000	Entretien ménager	Report	Report	Calcul
534	64000	Consommation énergétique		Report	Calcul
535	65000	Location d'immeubles		Report	Calcul
536	66000	Protection et sécurité	Report	Report	Calcul
537	60000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul
		ACTIVITES CONNEXES			
540	71000	Résidences d'enseignants	Report	Report	Calcul
541	72000	Financement		Report	Calcul
542	73000	Projets spéciaux	Report	Report	Calcul
543	74000	Rétroactivité	Report	Report	Calcul
544	75000	Ententes de scolarisation		Report	Calcul
545	76000	Sécurité d'emploi	Report	Report	Calcul
546	78000	Prêts de services	Report	Report	Calcul
547	79000	Activités extrascolaires	Report	Report	Calcul
548	70000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul
		INVESTISSEMENTS			
551	67000	Construction et acquisition d'immeubles	Report	Report	Calcul
552	68000	Amélioration, transformation			
553		et rénovation majeure	Report	Report	Calcul
554	72300	Escompte et frais d'émission			
555		des emprunts à long terme		Report	Calcul
556	700	Equipements et investissements		Report	Calcul
557	99000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul
559	90000	TOTAL (page 14 et 15)	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 16-A - SOMMAIRE DES DÉPENSES PAR NATURE

LIGNE	COLONNE
110	A
120	A
130	A
140	A
200	A
300	A
400	A
500	A
700	A
800	A

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
156	90000	A + B + I
156	90000	C + H
156	90000	D
156	90000	E + F + G
126	90000	B
126	90000	C
126	90000	D
126	90000	E
126	90000	F
126	90000	G

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE

SOMMAIRE DES DEPENSES PAR NATURE

			D A
	CODE PEC	NATURE DES DEPENSES	1992-1993
649	100	Rémunération	Calcul
650	110	Personnel d'encadrement et commissaires	Report
651	120	Personnel enseignant et personnel de suppléance	Report
652	130	Personnel professionnel	Report
653	140	Personnel de soutien	Report
654	200	Contributions de l'employeur	
655	250	TOTAL DE LA REMUNERATION ET	Calcul
656		DES CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR	Report
657	300	Frais de déplacement	Report
658	400	Fournitures et matériel	Report
659	500	Services, honoraires et contrats	Report
660	700	Equipements et investissements	Report
661	800	Autres dépenses	Calcul
662	850	TOTAL DES AUTRES DEPENSES	Calcul
663	000	TOTAL	

PAGE 20-A - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À RECEVOIR

LIGNE	COLONNE
8210	E
8220	E
8240	E
8320	E
8330	E
8390	E

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
25	82100 + 82300	
25	82200	
50	90000	D
25	83200	
25	83300	
25	82900 + 83900	

LIGNE	COLONNE
08210	G
08220	G
08240	G
08320	G
08330	G
08390	G

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
10	01210	A
10	01220	A
10	01230	A
10	01240	A
10	01250	A
10	01290	A

PARTICULARITÉS:

Lignes 08210, 08220, 08240, 08320, 08330 et 08390, colonne D: Le détail de ces redressements doit se retrouver à la page 206.

Lignes 08210 à 08390, colonne F: Ces données sont fournies par le Ministère à titre de données personnalisées. Elles se trouvent également dans le document *Confirmation des versements de subventions, exercice 1992-1993* transmis par le Ministère au cours du mois d'août 1993.

		SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A RECEVOIR	D	E	F	G	H	I	J
			A	B = C - A	C	D	E	F	G = (C+D+E-F)
	CODE MEQ	SUBVENTION	SOLDE AU 30 JUIN 1992	REDRESSEMENTS D'ANALYSE MEQ 1992-1993	SOLDE AU 30 JUIN 1992, APRES ANALYSE	REDRESSEMENTS 1992-1993 MEQ - CS	SUBVENTION 1992-1993	ENCAISSEMENT EN 1992-1993	SOLDE AU 30 JUIN 1993
10	08210	Subvention de fonctionnement - Formation							
11		générale des jeunes et formation							
12		professionnelle - Subvention de péréquation	Don. pers.	Calcul	Don. pers.	0.00	Report	Don. pers.	Calcul
13	08220	Subvention de fonctionnement - Formation							
14		générale des adultes	Don. pers.	Calcul	Don. pers.	0.00	Report	Don. pers.	Calcul
15	08240	Ministère de l'Education - Service de la dette	Don. pers.	Calcul	Don. pers.	0.00	Report	Don. pers.	Calcul
16	08310	Ministère des Finances - Service de la dette							
17	08320	Ministère des Transports - Transport scolaire	Don. pers.	Calcul	Don. pers.	0.00	Report	0.00	Calcul
18	08330	MMSRFP	Don. pers.	Calcul	Don. pers.	0.00	Report	0.00	Calcul
19	08390	Autres subventions	Don. pers.	Calcul	Don. pers.	0.00	Report	0.00	Calcul
20	08000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 21-A - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS À RECEVOIR

LIGNE	COLONNE
20000	
30000	
40000	
50000	

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
24	03100	A
24	04600	A
24	04200	A
24	04300	A

LIGNE	COLONNE
20000	
90000	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
8	31000	A
4	01400	A

PARTICULARITÉS:

Ligne 11000: Ces données seront fournies par le Ministère à titre de données personnalisées.

Ligne 12100: Cette somme correspond aux redressements signifiés à la commission scolaire par la direction régionale du Ministère à la suite de l'analyse du rapport financier 1991-1992. Elle est fournie par le Ministère à titre de donnée personnalisée.

Ligne 12200: Ces redressements doivent être détaillés à la page 206.

	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS A RECEVOIR		D
	CODE MEQ	DESCRIPTION	1992-1993
968	11000	Subventions d'investissements à recevoir au début	Don. pers.
970	12000	Redressements	Calcul
972	12100	Redressements exigés par le MEQ, à la suite de l'analyse du RFA 1991-1992	Don. pers.
974	12200	Redressements 1992-1993 MEQ - Commission Scolaire	0.00
976	10000	Solde redressé	Calcul
978	20000	Subventions d'investissements	Report
980	30000	Echéances de capital à refinancer	Report
982	40000	Nouveaux emprunts à long terme sujets à une subvention	Report
984	50000	Subventions d'investissements versées au comptant	Report
986	90000	Subventions d'investissements à recevoir à la fin	Calcul

PAGE 22-A - ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DU FONDS SPÉCIAL D'INVESTISSEMENTS

LIGNE	COLONNE
1	

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
90000	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
11	03450	

PARTICULARITÉS:

Ligne 20000: Cette somme correspond au produit de l'aliénation d'un actif immobilier devant être affecté à un ou à des projets qui seront réalisés au cours d'un ou de plusieurs exercices financiers postérieurs à celui où le revenu a été réalisé, conformément à l'autorisation de la ministre et aux règles budgétaires 1992-1993.

Ligne 30000: Cette somme correspond aux intérêts gagnés du fonds spécial. Il est à noter que ceux-ci s'ajoutent aux sommes déjà disponibles jusqu'à leur complet décaissement. Ils incluent les revenus d'intérêt provenant des sommes que la commission scolaire se prête selon un taux théorique.

Ligne 70000: Cette somme doit correspondre à la partie des sommes disponibles au fonds spécial d'investissements affectée à un ou à des projets d'investissements qui ont été autorisés par la ministre.

	ETAT DE L'EVOLUTION DU FONDS SPECIAL D'INVESTISSEMENTS		D
	CODE NEQ	NATURE DES ELEMENTS	1992-1993
1008	10000	SOLDE AU DEBUT	Don. pers.
		PROVENANCE DES REVENUS	
1010	20000	Produit d'aliénation d'actifs immobiliers	0.00
1011	30000	Revenus d'intérêts	0.00
1012	40000		0.00
1013	50000		0.00
1014	60000	Sous-total	Calcul
		UTILISATION DES REVENUS	
1016	70000	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00
1017	75000		0.00
1018	80000	Sous-total	Calcul
1019	90000	SOLDE A LA FIN	Calcul

PAGE 23-A - ÉTAT DES EMPRUNTS À LONG TERME À LA CHARGE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

LIGNE	COLONNE
03000	A
03000	B
04000	A
04000	A

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
65	14100	
65	14200	
125	72110	H
125	72190	H

LIGNE	COLONNE
03000	C
04000	C
05000	A
05000	B

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
8	70000	A
7	04400	A
11	03710	A
11	03790	A

PARTICULARITÉ:

Ligne 02000: Ces redressements doivent être détaillés à la page 206.

		ETAT DES EMPRUNTS A LONG TERME A LA CHARGE DE LA COMMISSION SCOLAIRE	D	E	F
	CODE MEQ	DESCRIPTION	A BILLETS A LONG TERME	B AUTRES	C TOTAL
570	01000	Solde au 30 juin 1992			
571	02000	Redressements 1992-1993 MEQ - CS	Don. pers.	Don. pers.	Calcul
572	03000	Nouveaux emprunts	0.00	0.00	Calcul
573	04000	Remboursements de capital	Report	Report	Calcul
574	05000	Solde au 30 juin 1993	Report	Report	Calcul
			Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 24-A - ÉVOLUTION DU CAPITAL PERMANENT

LIGNE	COLONNE
01000	A
03100	A
03100	D
03200	D
04100	C
04100	D
04200	A
04200	B
04200	D
04300	A
04300	D

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
51	31000	A
60	21000	
60	22000 + 23000 + 24000 + 30000	
9	02000 moins 01000	C
Moins		
60	10000	
24	04100	D
Ce montant doit être multiplié par (-1)		
50	41120	D
24	04200	B
Ce montant doit être multiplié par (-1)		
53	Lignes C + D	B
51	22000	
24	04300	D
Ce montant doit être multiplié par (-1)		
53	Lignes E à L	B

04400	B
04400	D
04500	D
04600	A
04600	B

REPORTÉ DE (suite)

24	04400	C + D
Ce montant doit être multiplié par (-1)		
50	41110	D
125	72100	H
54	Lignes A à D	B
24	04600	A
Ce montant doit être multiplié par (-1)		

LIGNE	COLONNE
03100	A
04200	A
04300	A
04600	A

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
21	20000	
21	40000	
21	50000	
21	30000	

PARTICULARITÉS:

Ligne 01000, colonne B: Rapport financier 1991-1992, page 119, ligne 07610, colonne «MEQ», après analyse.
Ligne 01000, colonne C: Rapport financier 1991-1992, page 35, ligne 05600, colonne «30 juin 1992», après analyse.
Ligne 01000, colonne D: Rapport financier 1991-1992, page 35, ligne 07900, colonne «30 juin 1992», après analyse.
Ligne 02000: Ces redressements doivent être détaillés à la page 206.
Ligne 03100, colonne E: Le montant doit correspondre à celui qui est inscrit à la page 60, ligne 10000.
Ligne 04400, colonne C: Données personnalisées fournies par le MEQ.

		EVOLUTION DU CAPITAL PERMANENT	D	E	F	G	H
			A	B	C	D	E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	DEPENSES SUJETTES A UN FINANCEMENT A LONG TERME SUBVENTIONNE	EMPRUNTS A LONG TERME SUJETS A UNE SUBVENTION	FONDS D'AMORTISSEMENT	CAPITAL	TOTAL
90	01000	Soldes au 1er juillet 1992	Report	Don. pers.	Don. pers.	Don. pers.	Calcul
91	02000	Redressements	0.00	0.00		0.00	Calcul
92	10000	Solde redressé	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
		OPERATIONS PORTANT SUR LES IMMOBILISATIONS					
95	03100	Dépenses d'investissements	Report			Report	Calcul
96	03200	Variation: immobilisations moins investissements				Report	Calcul
		OPERATIONS PORTANT SUR LA DETTE					
99	04100	Versement de capital au Fonds d'amortissement			Report	Report	
100	04200	Emission d'emprunts à long terme	Report	Report		Report	Calcul
101	04300	Subventions d'investissements versées au comptant	Report			Report	
102	04400	Remboursement d'emprunts à long terme					
103		sujets à une subvention		Report	Don. pers.	Report	
104	04500	Remboursement d'emprunts à long terme					
105		à la charge de la commission scolaire				Report	Calcul
106	04600	Echéances de capital à refinancer	Report	Report			
108	90000	Solde au 30 juin 1993	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 25-A - VENTILATION DES REVENUS GÉNÉRAUX - FONCTIONNEMENT

LIGNE	COLONNE
82100	
82200	
82400	

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
30	08000	
40	09000	
50	70000	D

LIGNE	COLONNE
81000	
82100	
82200	
82300	
82400	
82900	
83200	
83300	
83900	
82100 + 82300	
82200	
83200	
83300	
82900 + 83900	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
8	10000	
12	82100	
12	82200	
12	82300	
12	82400	
12	82900	
12	83200	
12	83300	
12	83900	
20	8210	E
20	8220	E
20	8320	E
20	8330	E
20	8390	E

PARTICULARITÉ:

Ligne 82300: Ce montant est une donnée personnalisée qui correspond au montant fixé par la ministre après le dépôt du budget de la commission scolaire.

		VENTILATION DES REVENUS GENERAUX - FONCTIONNEMENT	D
	CODE PEC		
1048	81000	TAXES SCOLAIRES	0.00
		SUBVENTIONS DU MINISTERE DE L'EDUCATION	
1051	82100	Subvention de fonctionnement - Formation générale des jeunes et formation professionnelle	Report
1052	82200	Subvention de fonctionnement - Formation générale des adultes	Report
1053	82300	Subvention de péréquation	Don. pers.
1054	82400	Subvention pour le service de la dette	Report
1055	82900	Autres subventions	0.00
1056	82000	TOTAL	Calcul
		SUBVENTIONS DES AUTRES MINISTERES ET ORGANISMES PARAGOUVERNEMENTAUX	
1059	83100	Subvention pour le service de la dette - Ministère des Finances	
1060	83200	Subvention pour le transport scolaire - Ministère des Transports	0.00
1061	83300	Subvention du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle	Calcul
1062	83310	-Formation générale	0.00
1063	83350	-Formation professionnelle	0.00
1064	83900	Autres subventions	0.00
1065	83000	TOTAL	Calcul

PAGE 26-A - VENTILATION DES REVENUS GÉNÉRAUX - FONCTIONNEMENT (SUITE)

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
85000	
89000	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
13	85000	
13	89000	

PARTICULARITÉ:

Ligne 85200: Cette somme correspond à celle de la page 203, ligne «Total», colonne J.

VENTILATION DES REVENUS GENERAUX - FONCTIONNEMENT (SUITE)

D

	CODE PEC		
		DROITS DE SCOLARITE ET AUTRES DROITS	0.00
1089	85100	Droits de scolarité entre commissions scolaires	0.00
1090	85200	Droits de scolarité pour enfants d'autochtones	0.00
1091	85300	Droits de scolarité pour les effectifs scolaires adultes	0.00
1092	85400	Droits pour services complémentaires	0.00
1093	85900	Autres droits de scolarité et d'inscription	Calcul
1094	85000	TOTAL	
		AUTRES REVENUS GENERAUX	0.00
1096	89100	Revenus de location d'immeubles	Calcul
1097	89200	Revenus visant à financer un cours	0.00
1098	89210	-Revenus visant à financer un cours de formation générale	0.00
1099	89250	-Revenus visant à financer un cours de formation professionnelle	0.00
1100	89300	Organismes scolaires de l'Ile de Montréal	0.00
1101	89900	Autres	Calcul
1102	89000	TOTAL	

PAGE 27-A - VENTILATION DES REVENUS TENANT LIEU DE SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES - FONCTIONNEMENT

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
90000	
90000	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
13	91000	
30	07000	

PARTICULARITÉS:

Ligne 91000: Cette somme correspond à celle de la page 201, ligne «Total», colonne C.

Ligne 92000: Cette somme correspond à celle de la page 202, ligne «Total», colonne G.

Ligne 93000: Cette somme correspond à celle de la page 203, ligne «Total», colonne I.

Ligne 94000 + ligne 98000: Cette somme correspond à celle de la page 204, ligne «Total», colonne I.

	CODE PEC	VENTILATION DES REVENUS TENANT LIEU DE SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES - FONCTIONNEMENT	D
1129	91000	Subventions tenant lieu de taxes	0.00
1131	92000	Droits de scolarité - entente MEQ-MSSS	0.00
1133	93000	Droits de scolarité - enfants d'autochtones	0.00
1135	94000	Conventions avec les bases militaires	0.00
1137	98000	Autres - Revenus applicables à la subvention de fonctionnement	0.00
1139	90000	TOTAL	Calcul

PAGE 30-A - CALCUL DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

LIGNE	COLONNE
03000	
04000	
05000	
07000	

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
34	15000	
33	90000	C
36	60000	
27	90000	

LIGNE	COLONNE
08000	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
25	82100	

CALCUL DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
FORMATION GENERALE DES JEUNES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

D

	CODE MEQ	DESCRIPTION	FONCTIONNEMENT
1169	01000	Allocations de base - Formation générale des jeunes	Calcul
1170	01100	Standardisées	0.00
1171	01200	Complémentaires	0.00
1172	02000	Allocations de base - Formation professionnelle	Calcul
1173	02100	Standardisées	0.00
1174	02200	Complémentaires	0.00
1175	03000	Ajustements non récurrents	Report
1176	04000	Allocations supplémentaires	Report
1177	05000	Allocations spécifiques - Intérêts sur emprunts à court terme	Report
1178	06000	Subvention de fonctionnement - Avant les revenus tenant lieu de subventions gouvernementales	Calcul

DEDUIRE

1182	07000	Revenus tenant lieu de subventions gouvernementales	Report
1183	08000	Subvention de fonctionnement - Formation générale des jeunes et formation professionnelle	Calcul

PAGE 31-A - ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES - FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

PARTICULARITÉ:

Ligne 30140, colonnes A et B: Correspond au total des mesures 30141, 30142, 30143, 30144, 30145, 30146 et 30147.

À noter que pour les commissions scolaires qui se sont vues attribuer une allocation sous le couvert de la mesure 30130 «Perfectionnement dans les régions éloignées (01, 08 et 09), celle-ci doit être présentée à la page 33, ligne 30490 «autres allocations».

Les données relatives à ces allocations se retrouvent dans la liste confirmant les allocations transmise par le Ministère au cours du mois d'août 1993.

ALLOCATIONS SUPPLEMENTAIRES
FORMATION GENERALE DES JEUNES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

			D	E	F
			A	B	C = (A + B)
	CODE MEQ	DESCRIPTION DES MESURES	ALLOCATIONS CONFIRMEES PAR LE MEQ	MODIFICATIONS APPORTEES PAR LA CS	TOTAL
290	30012	Education religieuse protestante	0.00	0.00	Calcul
291	30030	Expérimentation pédagogique	0.00	0.00	Calcul
292	30040	Développement pédagogique pour les autochtones	0.00	0.00	Calcul
293	30060	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	Calcul
294	30071	Soutien à la production de didacticiels et de logiciels	0.00	0.00	Calcul
295	30073	Développement expérimental en micro-informatique scolaire	0.00	0.00	Calcul
296	30074	Evaluation de logiciels éducatifs	0.00	0.00	Calcul
297	30090	Développement de la formation professionnelle de base	0.00	0.00	Calcul
298	30110	Projet CEMIS	0.00	0.00	Calcul
299	30120	Français à l'école : plan d'action	0.00	0.00	Calcul
300	30124	Développement pédagogique en français langue seconde	0.00	0.00	Calcul
301	30125	Matériel didactique et perfectionnement en français langue seconde	0.00	0.00	Calcul
302	30126	Bibliothèque scolaire	0.00	0.00	Calcul
303	30140	Prêts de service	0.00	0.00	Calcul
304	30151	Catholiques - Animation pastorale (animateurs)	0.00	0.00	Calcul
305	30152	Protestants - Animation religieuse (animateurs)	0.00	0.00	Calcul
306	30160	Plan d'action sur les drogues et le milieu de l'éducation	0.00	0.00	Calcul
307	30162	Perfectionnement	0.00	0.00	Calcul
308	30163	Projet d'intervention et élaboration d'instrument	0.00	0.00	Calcul
309	30170	Allocation pour la télécommunication			

PAGE 32-A - ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES - FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES ET FORMATION PROFESSIONNELLE (SUITE)

PARTICULARITÉS:

Ligne 30250, colonnes A et B: Correspond au total des mesures 30251, 30252, 30253, 30254, 30255 et 30256.

Ligne 30280, colonnes A et B: Correspond au total des mesures 30281, 30282, 30283, 30284 et 30285.

Les activités réalisées sous le couvert des mesures identifiées ci-dessous doivent être inscrites aux lignes suivantes:

Ligne 30281: Services éducatifs aux enfants de 4 ans.

Ligne 30282: Maternelles 5 ans à temps plein.

Ligne 30283: Projets d'écoles primaires.

Ligne 30284: Projets d'école secondaires.

Ligne 30285: La voie technologique.

Les données relatives à ces allocations se retrouvent dans la liste confirmant les allocations transmise par le Ministère au cours du mois d'août 1993.

		ALLOCATIONS SUPPLEMENTAIRES FORMATION GENERALE DES JEUNES ET FORMATION PROFESSIONNELLE (SUITE)	D	E	F
			A	B	C = (A + B)
	CODE MEQ	DESCRIPTION DES MESURES	ALLOCATIONS CONFIRMEES PAR LE MEQ	MODIFICATIONS APPORTEES PAR LA CS	TOTAL
330	30180	Milieux économiquement défavorisés (plan d'action)	Calcul	Calcul	Calcul
331	30181	Education préscolaire	0.00	0.00	Calcul
332	30182	Devoirs et leçons à l'école primaire	0.00	0.00	Calcul
333	30183	Encadrement au secondaire	0.00	0.00	Calcul
334	30184	Mesures alimentaires au primaire et au secondaire	0.00	0.00	Calcul
335	30201	Enseignement des langues d'origine	0.00	0.00	Calcul
336	30202	Classes d'accueil après le 30 septembre	0.00	0.00	Calcul
337	30203	Mesures spéciales d'accueil et de francisation	0.00	0.00	Calcul
338	30210	Perfectionnement en micro-informatique	0.00	0.00	Calcul
339	30240	Service de garde	0.00	0.00	Calcul
340	30250	Frais de scolarité hors réseau (jeunes et adultes)	0.00	0.00	Calcul
341	30260	Aide à la pension (jeunes et adultes)	0.00	0.00	Calcul
342	30280	Plan d'action sur la réussite éducative et la prévention			
343		de l'abandon des études	Calcul	Calcul	Calcul
344	30281		0.00	0.00	Calcul
345	30282		0.00	0.00	Calcul
346	30283		0.00	0.00	Calcul
347	30284		0.00	0.00	Calcul
348	30285		0.00	0.00	Calcul

PAGE 33-A - ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES - FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
90000	C

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
30	04000	

PARTICULARITÉS:

Ligne 30700, colonnes A et B: Correspond au total des mesures 30701, 30702, 30703, 30704, 30705 et 30706.

Ligne 30290, colonnes A et B: Correspond au total des mesures 30291 et 30292.

Les activités réalisées sous le couvert des mesures identifiées ci-dessous doivent être inscrites aux lignes suivantes:

Ligne 30291: Sensibilisation des jeunes aux arts et à la culture en milieu scolaire.

Ligne 30292: Relance de l'enseignement des arts au primaire et au secondaire.

Ligne 30293: Ne rien inscrire à cette ligne.

Ligne 30490: Inscrire à cette ligne le regroupement des allocations émises dans le cadre des mesures suivantes:

Mesure 30130: Perfectionnement dans les régions éloignées (01, 08 et 09).
Mesure 30300: Programme lait-école.
Mesure 30491: Autres allocations déconcentrées.
Mesure 30492: Autres allocations centralisées - DGSAR.
Mesure 30493: Autres allocations centralisées - DCR.

Ces données relatives aux allocations se retrouvent dans la liste confirmant les allocations transmise par le Ministère au cours du mois d'août 1993.

		ALLOCATIONS SUPPLEMENTAIRES FORMATION GENERALE DES JEUNES ET FORMATION PROFESSIONNELLE (SUITE)	D	E	F
			A	B	C = (A + B)
	CODE MEQ	DESCRIPTION DES MESURES	ALLOCATIONS CONFIRMEES PAR LE MEQ	MODIFICATIONS APPORTEES PAR LA CS	TOTAL
370	30290	Plan d'action sur la politique culturelle	Calcul	Calcul	Calcul
371	30291		0.00	0.00	Calcul
372	30292		0.00	0.00	Calcul
373	30293		0.00	0.00	Calcul
374	30360	Locations d'immeubles	0.00	0.00	Calcul
375	30370	Adaptation scolaire	Calcul	Calcul	Calcul
376	30371	Services régionaux et suprarégionaux de scolarisation et de soutien	0.00	0.00	Calcul
377	30372	Services locaux en milieu ordinaire et projets innovateurs	0.00	0.00	Calcul
378	30390	Implantation coopérative	0.00	0.00	Calcul
379	30490	Autres allocations	0.00	0.00	Calcul
380	30570	Formation sur mesures en établissement (FME)	0.00	0.00	Calcul
381	30630	Formation dispensée aux travailleurs de la construction	0.00	0.00	Calcul
382	30700	Sécurité d'emploi des enseignants	0.00	0.00	Calcul
384	90000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 34-A - AJUSTEMENTS NON RÉCURRENTS - FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
15000	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
30	03000	

PARTICULARITÉS:

Il est à noter qu'aucun montant d'ajustements non récurrents ne doit être inscrit aux lignes 15140, 15150, 15160, 15250, 15290 et 15310.

Ligne 15300: Inscrire à cette ligne le regroupement des ajustements non récurrents suivants:

15360 Intégration EHDAA - conventions collectives.
15370 Équité salariale PNE (2e phase).
15390 Autres.

Autres ajustements non récurrents non décrits précédemment.

Ces données relatives aux ajustements non récurrents paraissent dans la liste confirmant les allocations transmise par le Ministère au cours du mois d'août 1993.

AJUSTEMENTS NON RECURRENTS
FORMATION GENERALE DES JEUNES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

D

	CODE MEQ	DESCRIPTION DES AJUSTEMENTS	ALLOCATIONS
1209	15010	Non-respect des mesures de contrôle de l'embauche des personnels	0.00
1210	15070	Variation des effectifs scolaires - Années antérieures	0.00
1211	15080	Variation des effectifs scolaires de l'année courante	0.00
1212	15090	Variation des effectifs scolaires - Formation professionnelle - Années antérieures	0.00
1213	15100	Conformité aux lois et règlements	0.00
1214	15110	Grèves et lock-out	0.00
1215	15120	Forfaitaires - Cadres et hors-cadres	0.00
1216	15130	Forfaitaires - Personnel non enseignant - Formation générale	0.00
1217	15140	Forfaitaires - Personnel enseignant - Formation générale	0.00
1218	15150	Forfaitaires - Personnel enseignant - Formation professionnelle	0.00
1219	15160	Forfaitaires - Personnel non enseignant - Formation professionnelle	0.00
1220	15170	Forfaitaires - Service de l'éducation des adultes	0.00
1221	15180	Corrections techniques aux paramètres	0.00
1222	15250	Rétroactivité	0.00
1223	15280	Programme d'intégration scolaire	0.00
1224	15290	Transition - Formation professionnelle	0.00
1225	15300	Autres	0.00
1226	15310	Equité salariale - Personnel non enseignant	0.00
1227	15320	Transition - Nouvelle politique fiscale	0.00
1228	15350	Retard quant à la déclaration des effectifs	0.00
1230	15000	TOTAL	Calcul

PAGE 35-A - CALCUL DE L'ALLOCATION POUR INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS À COURT TERME - FONCTIONNEMENT

LIGNE	COLONNE
11000 (1)	
12000 (2)	
21100 (3)	

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
20	08210 + 08220 + 08240	C
20	08210 + 08220 + 08240	D
30	1000 + 2000 + 3000 + 4000 -7000	
	+	
40	09000	
	+	
25	82300	

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE

(1) Selon le résultat de l'analyse des états financiers 1991-1992 réalisée par le MEQ.
(2) Modifications apportées aux résultats d'analyse antérieurs qui concernent des montants ayant déjà fait l'objet d'un financement et pour lesquels le Ministère a révisé sa décision, ainsi que les redressements demandés par la commission scolaire. Seule la portion admissible à une subvention est prise en considération.
(3) Cela exclut le service de la dette et l'allocation pour intérêts sur emprunt à court terme.

PARTICULARITÉS:

Afin de permettre aux commissions scolaires de calculer le plus adéquatement possible l'allocation pour les intérêts sur les emprunts à court terme, le MEQ transmettra, au plus tard en août 1993, des renseignements additionnels sur les valeurs à inscrire pour certains éléments du calcul.

Ligne 13000: Redressements du Ministère permettant de corriger le niveau annuel moyen de subventions à recevoir au 30 juin 1992 en fonction des versements effectués au cours de l'exercice 1992-1993.

Ligne 21000: Taux applicable déterminé par le MEQ.

Ligne 21200: Niveau de subvention de fonctionnement utilisé par le Ministère pour la politique de versement.

Ligne 22000: Montant obtenu en multipliant la différence entre les lignes 21100 et 21200 par un taux déterminé par le MEQ. Le taux sera légèrement différent selon que le résultat est positif ou négatif.

Ligne 23000: Montant déterminé par le MEQ pour tenir compte du rythme réel de versement des subventions 1992-1993.

Les données des lignes 13000, 21200 et 23000 sont des données personnalisées fournies par le MEQ.

		CALCUL DE L'ALLOCATION POUR INTERETS SUR EMPRUNTS A COURT TERME - FONCTIONNEMENT	D
	CODE MEQ	DESCRIPTION	
1249	10000	EMPRUNTS REQUIS POUR FINANCER LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DU MEQ A RECEVOIR AU 30 JUIN 1992	Calcul
1250	11000	Subventions du MEQ (formation générale des jeunes et formation professionnelle,	
1251		formation générale des adultes, péréquation et service de la dette)	Report
1252	12000	Modifications et redressements apportés en 1992-1993 et influant sur les subventions des exercices antérieurs	Report
1253	13000	Correction pour tenir compte de la date du versement des subventions du MEQ à recevoir	Don. pers.
1255	20000	EMPRUNTS REQUIS POUR FINANCER LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DU MEQ DE L'EXERCICE 1992-1993	Calcul
1256	21000	Financement des subventions de fonctionnement du MEQ : -0.4704% du moindre montant des lignes 21100 et 21200	Calcul
1257	21100	-Subvention de fonctionnement 1992-1993 (excluant l'allocation pour intérêts sur emprunts à court terme) et subvention de péréquation	Report
1258	21200	-Subvention de fonctionnement estimée a priori par le MEQ	Don. pers.
1259	22000	Ajustement pour tenir compte de l'écart entre les lignes 21100 et 21200	Calcul
1260	23000	Correction pour tenir compte du rythme réel de versement des subventions 1992-1993	Don. pers.
1262	30000	EMPRUNTS REQUIS POUR FINANCER LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DU MEQ (ligne 10000 + ligne 20000).	Calcul

PAGE 36-A - CALCUL DE L'ALLOCATION POUR INTÉRÊTS SUR EMPRUNT À COURT TERME - FONCTIONNEMENT (SUITE)

LIGNE	COLONNE
42100	
42300	
42400	
51120	

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
51	62100	B
51	60000	C
51	62200	B
5	03930	

LIGNE	COLONNE
60000	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
30	05000	

PARTICULARITÉS:

Ligne 51110: Le surplus au 30 juin 1993 inclut l'allocation pour les intérêts sur emprunts à court terme calculée en 1992-1993, mais il exclut l'allocation additionnelle.

Ligne 51120: Le surplus (ou déficit) cumulé au 30 juin 1992 tient compte des redressements apportés par le Ministère au moment de l'analyse du rapport financier 1991-1992.

Ligne 00001: Réservée à l'usage exclusif du Ministère.

Lignes 41000 et 51000: Taux applicable déterminé par le MEQ et fourni au cours du mois d'août 1993.

		CALCUL DE L'ALLOCATION POUR INTERETS SUR EMPRUNTS A COURT TERME - FONCTIONNEMENT (SUITE)	D
	CODE MEQ	DESCRIPTION	
1289	40000	ALLOCATION POUR INTERETS SUR EMPRUNTS A COURT TERME (ce ne peut être négatif) (le moindre montant des lignes 41000 et 42000)	Calcul
1290	41000	Allocation maximale: Emprunts requis (ligne 30000) multipliés par le taux décrété par le MEQ (6.8310%)	Calcul
1291	42000	Dépenses effectives d'intérêts sur emprunts à court terme - Fonctionnement	Calcul
1292	42100	Dépenses totales d'intérêts sur emprunts à court terme	Report
1293	42300	MOINS : Allocation pour emprunts à court terme relatifs aux dépenses d'investissements	Report
1294	42400	MOINS : Revenus spécifiques	Report
1296	50000	ALLOCATION ADDITIONNELLE (le moindre montant des lignes 51000 et 52000)	Calcul
1297	51000	RENDEMENT DES SURPLUS : ligne 51100 multipliée par le taux décrété par le MEQ (6.8310%)	Calcul
1298	51100	SURPLUS CUMULES MOYENS X ½ (ligne 51110 + ligne 51120) si le résultat est positif	Calcul
1299	51110	Surplus (ou déficit) au 30 juin 1993	0.00
1300	51120	Surplus (ou déficit) au 30 juin 1992	Report
1301	52000	ECART ENTRE L'ALLOCATION MAXIMALE ET LA DEPENSE EFFECTIVE X ½ (ligne 41000 - ligne 42000) si le résultat est positif	Calcul
1303	60000	ALLOCATION TOTALE POUR LES INTERETS SUR EMPRUNTS A COURT TERME (ligne 40000 + ligne 50000 + ligne 00001)	Calcul
1304	00001	Ajustement technique	0.00

PAGE 40-A - CALCUL DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

LIGNE	COLONNE
02000	
03000	

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
42	90000	
41	90000	C

LIGNE	COLONNE
09000	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
25	82200	

CALCUL DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
FORMATION GENERALE DES ADULTES D

	CODE MEQ	DESCRIPTION	ALLOCATIONS
1329	01000	Allocations de base - Formation générale des adultes	Calcul
1332	01100	Standardisées	0.00
1335	01200	Complémentaires	0.00
1338	02000	Ajustements non récurrents	Report
1341	03000	Allocations supplémentaires	Report
1344	04000	Allocations spécifiques	0.00
1347	09000	Subvention de fonctionnement - Formation générale des adultes	Calcul

PAGE 41-A - ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES - FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
90000	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
40	03000	

PARTICULARITÉS:

Ligne 30610, colonnes A et B: Correspond au total des mesures 30611 et 30612.

Ligne 30690, colonnes A et B: Correspond au total des mesures 30691, 30692 et 30693.

Ces données relatives aux allocations se retrouvent dans la liste confirmant les allocations transmise par le Ministère au cours du mois d'août 1993.

ALLOCATIONS SUPPLEMENTAIRES
FORMATION GENERALE DES ADULTES

	CODE MEQ	DESCRIPTION DES MESURES	D A ALLOCATIONS CONFIRMEES PAR LE MEQ	E B MODIFICATIONS APPORTEES PAR LA CS	F C = (A + B) TOTAL
410	30510	Formation dispensée aux personnes handicapées	0.00	0.00	Calcul
411	30540	Formation en milieu pénitentiaire	Calcul	Calcul	Calcul
412	30541	Activités de soutien à la formation dispensée dans les pénitenciers fédéraux	0.00	0.00	Calcul
413	30542	Formation dans les centres de détention du Québec	0.00	0.00	Calcul
414	30550	Promotion du français langue d'enseignement	0.00	0.00	Calcul
415	30561	Développement des programmes et du matériel d'apprentissage	0.00	0.00	Calcul
416	30562	Développement du matériel d'évaluation des acquis et de leur sanction	0.00	0.00	Calcul
417	30580	Plan interministériel de soutien de la formation agricole des adultes	0.00	0.00	Calcul
418	30610	Prêts de services	0.00	0.00	Calcul
419	30690	Autres allocations	0.00	0.00	Calcul
420	90000	TOTAL	0.00	0.00	Calcul
			Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 42-A - AJUSTEMENTS NON RÉCURRENTS - FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
90000	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
40	02000	

PARTICULARITÉS:

Ligne 15400: Ne rien inscrire à cette ligne.

Ligne 15500: Inscrire à cette ligne le regroupement des ajustements non récurrents suivants:

15470 Retard sur déclarations d'effectifs scolaires.

et autres ajustements non récurrents.

Ces données relatives aux ajustements non récurrents se retrouvent dans la liste confirmant les allocations transmise par le Ministère au cours du mois d'août 1993.

AJUSTEMENTS NON RECURRENTS
FORMATION GENERALE DES ADULTES

D

	CODE MEQ	DESCRIPTION DES AJUSTEMENTS	ALLOCATIONS
1369	15400	Forfaitaires Cadres et hors cadres	0.00
1370	15410	Forfaitaires Personnel non-enseignant	0.00
1371	15420	Variations des effectifs scolaires de l'année courante	0.00
1372	15440	Variations des effectifs scolaires des années antérieures	0.00
1373	15490	Corrections techniques et autres ajustements	0.00
1374	15500	Autres	Calcul
1375	90000	TOTAL	

PAGE 50-A - CALCUL DES SUBVENTIONS DU SERVICE DE LA DETTE

LIGNE	COLONNE
72210	A
72400	A
72500	A
72210	B
72400	B
72500	B
72600	D

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
125	72210	Total
125	72400	Total
125	72500	Total
115	72210	Total
115	72400	Total
115	72500	Total
51	60000	C

LIGNE	COLONNE
41110	D
41120	D
70000	D
90000	D

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
24	04400	D
24	04100	D
25	82400	
20	08240	E

PARTICULARITÉS:

Lignes 41110 et 41120, colonne A: Il s'agit de données personnalisées fournies par le MEQ lesquelles seront transmises au cours du mois d'août 1993.

Lignes 41110 et 41120, colonne B: Ces données sont établies selon les livres de la commission scolaire.

Cette page permet d'établir les subventions du ministère de l'Éducation pour le service de la dette. La partie attribuable aux dépenses de fonctionnement (ligne 70000) est comptabilisée à l'état des revenus et dépenses. La partie qui se rapporte au capital (ligne 41000) est comptabilisée comme apport de capital et enregistrée au compte «Capital permanent» du bilan.

	CODE MEQ	CALCUL DES SUBVENTIONS DU SERVICE DE LA DETTE DESCRIPTION	D A DEPENSES BRUTES	E B REVENUS SPECIFIQUES	F C = (A - B) DEPENSES EFFECTIVES	G D SUBVENTIONS MEQ
		FONCTIONNEMENT				
50	72210	Paiements d'intérêts sur emprunts à long terme sujets à une subvention	Report	Report	Calcul	Calcul
51	72400	Honoraires annuels du fiduciaire	Report	Report	Calcul	Calcul
52	72500	Opérations de change	Report	Report	Calcul	Calcul
53	72600	Intérêts sur emprunts à court terme - Investissements				Report
54	70000	Subventions - Service de la dette - Fonctionnement				Calcul
		CAPITAL PERMANENT				
57	41110	Remboursement d'emprunts à long terme sujets à une subvention	Don. pers.	0.00	Calcul	0.00
58	41120	Versement de capital au fonds d'amortissement	Don. pers.	0.00	Calcul	Calcul
59	41000	Subventions - Service de la dette - Capital				Calcul
61	90000	TOTAL (fonctionnement + capital)				Calcul

PAGE 51-A - INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS À COURT TERME - INVESTISSEMENTS

LIGNE	COLONNE
10000	C
21000	A
22000	A
40000	C
50000	C
62100	B
62200	B

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
52	Sous-total	F
60	30000	
60	25000	
54	Total	E
53	Total	E
125	72600	G
115	72600	D

LIGNE	COLONNE
31000	A
60000	C
60000	C
62100	B
62200	B

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
24	01000	A
36	42300	
50	72600	D
36	42100	
36	42400	

PARTICULARITÉS:

Ligne 20000: Comme il est difficile d'établir le moment exact où les dépenses non sujettes à une subvention sont effectuées, ces dépenses sont considérées comme ayant été faites le 31 décembre. Le total des dépenses (colonne A) est multiplié par le coût des intérêts sur emprunts à court terme, lequel est calculé sur six mois selon un taux composé qui sera confirmé par le MEQ au moment de l'envoi des données personnalisées aux commissions scolaires.

Ligne 31000, colonne A: Cette donnée correspond au solde des dépenses sujettes à un financement à long terme subventionné: rapport financier 1991-1992, page 38, ligne 90000, après analyse.

Ligne 32000: Inscrire à cette ligne les ristournes sur la TPS à recevoir au 30 juin 1992 et relatives aux dépenses d'investissements.

Ligne 33000: Inscrire le montant des retenues à payer au 30 juin 1992 sur les contrats liés aux dépenses d'investissements.

CALCUL DE L'ALLOCATON POUR INTERETS SUR EMPRUNTS A COURT TERME - INVESTISSEMENTS

	CODE MEQ	DESCRIPTION	D A	E B	F C
					Report
449	10000	SOUS-TOTAL (reporté de la page suivante)			
		DEPENSES NON ADMISSIBLES A UNE SUBVENTION	Report		
451	21000	Dépenses d'investissements financées à même les revenus de fonctionnement	Report		
452	22000	Dépenses d'investissements financées par un emprunt à la charge de la commission scolaire	Calcul	7.0831%	Calcul
453	20000	SOUS-TOTAL	Don. pers.		
454	31000	Subventions d'investissements à recevoir au 30 juin 1992	0.00		
455	32000	AJOUTER : Ristournes à recevoir - Taxe sur les produits et services	0.00		
456	33000	DEDUIRE : Retenues sur contrats à payer au 30 juin 1992	Calcul	7.0831%	Calcul
457	30000	SOUS-TOTAL (ligne 31000 + ligne 32000 - ligne 33000)			
458	40000	Dépenses d'intérêts estimées sur les échéances de capital à			Report
459		refinancer des emprunts sujets à une subvention			
460	50000	Revenus d'intérêts estimés sur les versements relatifs à la subvention			
461		du service de la dette pour intérêts sur emprunts à court terme, aux			Report
462		emprunts sujets à une subvention et aux subventions d'investissements			
464	61000	Allocation maximale			Calcul
465	62000	Dépenses effectives			Calcul
466	62100	Dépenses totales d'intérêts sur emprunts à court terme		Report	
467	62200	Revenus spécifiques		Report	
469	60000	Allocation pour intérêts sur emprunts à court terme - Investissements			Report
470		Moindre des lignes 61000 et 62000			

PAGE 52-A - INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS À COURT TERME - INVESTISSEMENTS - DÉCAISSEMENTS ET ENCAISSEMENTS DE L'EXERCICE

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
Sous-total	F

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
51	10000	C

PARTICULARITÉS:

Colonne «Décaissements-dépenses»: Inscrire dans cette colonne, pour chacun des mois, tous les décaissements relatifs aux dépenses d'investissements, exclusion faite de la TPS et de la TVQ, effectués au cours de l'exercice financier.

Note: Les décaissements effectués et liés à un contrat de location-acquisition doivent obligatoirement être inscrits au mois de décembre.

Colonne «Décaissements-taxes TPS et TVQ»: Inscrire les décaissements de TPS et TVQ se rapportant aux dépenses d'investissements inscrites dans la colonne A.

Colonne «Encaissements»: Inscrire dans cette colonne, pour chacun des mois, les encaissements de revenus spécifiques (nature de dépenses 940), les revenus généraux (80000) et les revenus tenant lieu de subventions gouvernementales (95000) relatifs aux investissements, les encaissements de la ristourne sur les TPS et TVQ relative aux dépenses d'investissements, en excluant les éléments suivants:

- La subvention d'investissements (page 60, ligne 21000);
- Les encaissements provenant des emprunts à court terme ou à long terme à des fins d'investissements.

Note: Les revenus spécifiques provenant du produit de l'aliénation d'un actif immobilier que la ministre a autorisé à affecter à un projet d'investissements doivent être inscrits dans cette colonne dans le mois où ils sont requis pour financer les dépenses afférentes à ce projet.

Colonne «Taux d'intérêt moyen»: Le taux d'intérêt à utiliser sera confirmé par le Ministère au moment de l'envoi des données personnalisées aux commissions scolaires.

CALCUL DE L'ALLOCATION POUR INTERETS SUR EMPRUNTS A COURT TERME - INVESTISSEMENTS (SUITE)

		C	D	E	F	G	H
		DECAISSEMENTS ET ENCAISSEMENTS DE L'EXERCICE					
		A	B	C	D	E	F
	MOIS	DECAISSEMENTS		ENCAISSEMENTS	DECAISSEMENTS NETS D = A + B - C	TAUX D'INTERET MOYEN	INTERETS SUR EMPRUNTS A COURT TERME F = D X E
		DEPENSES	TAXES TPS ET TVQ				
132	JUILLET	0.00	0.00	0.00	Calcul	6.7920%	Calcul
133	AOUT	0.00	0.00	0.00	Calcul	6.1904%	Calcul
134	SEPTEMBRE	0.00	0.00	0.00	Calcul	5.5888%	Calcul
135	OCTOBRE	0.00	0.00	0.00	Calcul	5.0067%	Calcul
136	NOVEMBRE	0.00	0.00	0.00	Calcul	4.4051%	Calcul
137	DECEMBRE	0.00	0.00	0.00	Calcul	3.8229%	Calcul
138	JANVIER	0.00	0.00	0.00	Calcul	3.2213%	Calcul
139	FEVRIER	0.00	0.00	0.00	Calcul	2.6198%	Calcul
140	MARS	0.00	0.00	0.00	Calcul	2.0764%	Calcul
141	AVRIL	0.00	0.00	0.00	Calcul	1.4748%	Calcul
142	MAI	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.8927%	Calcul
143	JUIN	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.2911%	Calcul
145	SOUS-TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul		Calcul

PAGE 53-A - REVENUS D'INTÉRÊTS ESTIMÉS RELATIFS AUX VERSEMENTS DE LA SUBVENTION DU SERVICE DE LA DETTE POUR INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS À COURT TERME, DES EMPRUNTS SUJETS À UNE SUBVENTION ET DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

REPORTÉ À

LIGNE	COLONNE
Total	E
C + D	B
E à L	B

PAGE	LIGNE	COLONNE
51	50000	C
24	04200	B
24	04300	A

PARTICULARITÉS:

Colonne «Nombre de jours»: Ce chiffre correspond au nombre de jours depuis la date d'encaissement jusqu'au 30 juin, en incluant la date d'encaissement.
Exemple: Produit d'émission d'obligations encaissé le 1er mai.
Calcul du nombre de jours: Mai 31
+ Juin 30
61

Colonne «Total»: Ce total correspond au résultat de l'opération suivante: Montant X $\frac{\text{Nombre de jours}}{365}$ X Taux d'intérêt (à confirmer)

Précisions sur les lignes

Lignes A et B «Subvention du service de la dette (Intérêts sur emprunts à court terme)»: Cette donnée correspond à la subvention du service de la dette versée par le MEQ pour les intérêts sur des emprunts à court terme liés au financement des investissements. Cette subvention a été versée aux commissions scolaires le 8 mars 1993. À la colonne «Nombre de jours», le chiffre à inscrire correspond au nombre de jours de la date d'encaissement jusqu'au 30 juin, en incluant la date d'encaissement.

Pour les lignes A à D, le Ministère fournira les données personnalisées à la colonne B «Montant» et, pour toutes les lignes (lignes A à L), la colonne D «Taux d'intérêt».

Lignes C et D «Emprunts sujets à une subvention»: Cette donnée correspond à la valeur nominale des emprunts à long terme sujets à une subvention contractés au cours de l'exercice. Les emprunts non sujets à une subvention liés notamment à l'acquisition d'équipement informatique, à des projets de conservation et d'économie d'énergie, ainsi que les obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition ne doivent pas être considérés ici. Pour ces lignes, le Ministère fournira des données personnalisées pour les colonnes A «date d'encaissement» et C «nombre de jours».

Lignes E à L «Subventions d'investissements»: Ces données correspondent aux subventions d'investissements encaissées par la commission scolaire au cours de l'exercice. Ce type de subvention est généralement versé à des commissions scolaires à statut particulier.

Les données suivantes paraissent au document «Confirmation des versements de subvention - exercice 1992-1993» transmis par le Ministère au cours du mois d'août 1993:

Les colonnes A (date d'encaissement) et B (montant) pour les lignes A et B et les lignes E à L.

CALCUL DE L'ALLOCATION POUR INTERETS SUR EMPRUNTS A COURT TERME - INVESTISSEMENTS - REVENUS D'INTERETS ESTIMES SUR LES VERSEMENTS RELATIFS A LA SUBVENTION DU SERVICE DE LA DETTE POUR INTERETS SUR EMPRUNTS A COURT TERME, AUX EMPRUNTS SUJETS A UNE SUBVENTION ET AUX SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

		C	D	E	F	G
		A	B	C	D	E
	VERSEMENTS	DATE D'ENCAISSEMENT	MONTANT	NOMBRE DE JOURS	TAUX D'INTERET	TOTAL
	SUBVENTION DU SERVICE DE LA DETTE (INTERETS SUR EMPRUNTS A COURT TERME)					
212	A	0.00	Don. pers.	0	7.0831%	Calcul
213	B	0.00	Don. pers.	0	7.0831%	Calcul
	EMPRUNTS SUJETS A UNE SUBVENTION					
217	C	Don. pers.	Don. pers.	Don. pers.	7.0831%	Calcul
218	D	Don. pers.	Don. pers.	Don. pers.	7.0831%	Calcul
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS VERSEES AU COURS DE L'EXERCICE					
223	E	0.00	0.00	0	7.0831%	Calcul
224	F	0.00	0.00	0	7.0831%	Calcul
225	G	0.00	0.00	0	7.0831%	Calcul
226	H	0.00	0.00	0	7.0831%	Calcul
227	I	0.00	0.00	0	7.0831%	Calcul
228	J	0.00	0.00	0	7.0831%	Calcul
229	K	0.00	0.00	0	7.0831%	Calcul
230	L					Calcul
232	TOTAL					

PAGE 54-A - DÉPENSES D'INTÉRÊTS ESTIMÉES SUR LES ÉCHÉANCES DE CAPITAL À REFINANCER ET SUJETS À UNE SUBVENTION

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
A à D	B
Total	E

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
24	04600	A
51	40000	C

PARTICULARITÉS:

Remplir une ligne pour chaque échéance de capital à refinancer.

Colonnes «Date d'échéance», «Montant» et «Taux d'intérêt»: Il s'agit de données personnalisées fournies par le Ministère lesquelles seront transmises au mois d'août 1993.

Colonne «Nombre de jours»: Ce chiffre correspond au nombre de jours depuis la date d'échéance de capital à refinancer jusqu'au 30 juin 1993, en incluant le jour de l'échéance.

Exemple: Date d'échéance de capital à refinancer: 1er avril 1993

Calcul du nombre de jours:

Avril 30
\+ Mai 31
\+ Juin 30
91

Colonne «Total», lignes A, B, C et D: Ce total correspond au résultat de l'opération suivante:

$$\text{Montant} \times \frac{\text{Nombre de jours}}{365} \times \text{Taux d'intérêt (à confirmer)}$$

Ligne «Total»: Ce montant doit être reporté à la page 51, ligne 40000.

CALCUL DE L'ALLOCATION POUR INTERETS SUR EMPRUNTS A COURT TERME - INVESTISSEMENTS - DEPENSES D'INTERETS ESTIMEES SUR LES ECHEANCES DE CAPITAL A REFINANCER DES EMPRUNTS SUJETS A UNE SUBVENTION

		C	D	E	F	G
		A	B	C	D	E
	DESCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	NOMBRE DE JOURS	TAUX D'INTERET	TOTAL
171	A	Don. pers.	Don. pers.	0	7.0831%	Calcul
173	B	Don. pers.	Don. pers.	0	7.0831%	Calcul
175	C	Don. pers.	Don. pers.	0	7.0831%	Calcul
177	D	Don. pers.	Don. pers.	0	7.0831%	Calcul
179	TOTAL					Calcul

PAGE 60-A - SOMMAIRE DU FINANCEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

LIGNE	COLONNE
10000	
21000	
21000	
22000	
23000	
24000	
25000	

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
63	60000	
61	90000	
61	90000	
63	00940	
63	84000	
61	20000	
65	14000	

LIGNE	COLONNE
21000	
22000 + 23000 + 24000 + 30000	
30000	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
24	03100	A
24	03100	D
51	21000	A

PARTICULARITÉ:

Cette page a pour objectif d'établir le mode de financement des dépenses d'investissements de l'exercice 1992-1993.

	SOMMAIRE DU FINANCEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS		D
	CODE MEQ	DESCRIPTION	MONTANT
128	10000	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	Report
		FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	
131	21000	SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS	Report
132	22000	REVENUS SPECIFIQUES - INVESTISSEMENTS	Report
133	23000	REVENUS GENERAUX - INVESTISSEMENTS	Report
134	24000	REVENUS TENANT LIEU DE SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES - INVESTISSEMENTS	Report
135	25000	EMPRUNTS A LONG TERME A LA CHARGE DE LA COMMISSION SCOLAIRE	Report
137	20000	SOUS-TOTAL	Calcul
138	30000	INVESTISSEMENTS FINANCES PAR LES REVENUS DE FONCTIONNEMENT	Calcul

PAGE 61-A - CALCUL DE LA SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS

LIGNE	COLONNE
12000	
11100	
11200	
11300	

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
62	90000	A
65	13000	
65	15100	
63	72300	

LIGNE	COLONNE
90000	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
60	21000	

PARTICULARITÉS:

Cette page a pour objectif d'établir la subvention d'investissements. Celle-ci est établie en faisant la somme des allocations d'investissements, des ajustements non récurrents, des allocations de base et supplémentaires qui ont été transférés de l'année précédente, de laquelle sont déduits les revenus tenant lieu de subventions gouvernementales et le montant des allocations de base et supplémentaires transférées à l'année suivante.

Il faut remarquer que cette subvention d'investissements est un revenu général de l'exercice et, pour la majorité des commissions scolaires, elle ne sera pas versée au cours dudit exercice. Elle se traduira plutôt par une subvention du service de la dette qui couvrira les échéances annuelles de l'emprunt à long terme qui sera éventuellement réalisé.

Précisions sur la ligne

Ligne 20000: Inscrire à cette ligne le produit de l'aliénation d'un actif immobilier que le Ministère n'a pas autorisé la commission scolaire à conserver.

Inscrire également à cette ligne le revenu qui provient de tout remboursement de la taxe d'accise afférent à la partie d'un projet de construction ou d'agrandissement qui a fait l'objet d'une allocation spécifique du Ministère pour couvrir la totalité ou une partie de son coût.

Inscrire également à cette ligne le revenu qui provient d'un jugement de tribunal et d'un règlement hors cour lorsque le Ministère n'a pas autorisé la commission scolaire à affecter ce revenu au financement des dépenses inhérentes à ce jugement de tribunal ou à ce règlement hors cour.

Inscrire également à cette ligne tout autre revenu qui répond à la définition des revenus tenant lieu de subventions gouvernementales et qui n'a pas été précisé précédemment.

	CALCUL DE LA SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS		D
	CODE MEQ	DESCRIPTION	MONTANT
168	12000	Allocations autres que spécifiques	Report
169	11000	Allocations spécifiques	Calcul
170	11100	Subventionnées	Report
171	11200	A régulariser	Report
172	11300	Escompte et frais d'émission des emprunts à long terme	Report
173	10000	Total ajusté des allocations	Calcul
174	20000	Revenus tenant lieu de subventions gouvernementales - Investissements	0.00
175	90000	SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS	Calcul

PAGE 62-A - FINANCEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS PAR DES ALLOCATIONS AUTRES QUE SPÉCIFIQUES

LIGNE	COLONNE
10500	
10800	
20000	A
20000	B
30000	B

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
65	15200	
63	90000	
64	30000	
64	20000	
62	30000	A

LIGNE	COLONNE
90000	A

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
61	12000	

PARTICULARITÉS:

Cette page a pour objectif d'établir la partie des dépenses d'investissements financées par des allocations autres que spécifiques et le solde des allocations de base et supplémentaires transférable à l'exercice subséquent.

Ligne 30000, colonne A: Ligne 20000 - ligne 10000. Si le montant est positif, reporter ce même montant à la colonne B. Si le montant est négatif, inscrire zéro.

Ligne 90000, colonne A: Ligne 20000, colonne A - ligne 30000, colonne A.

Ligne 90000, colonne B: Ligne 20000, colonne B + ligne 30000, colonne B. Ce montant représente le solde des allocations de base et supplémentaires transférable à l'exercice subséquent.

		FINANCEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS PAR DES ALLOCATIONS AUTRES QUE SPECIFIQUES	D	E
			A	B
	CODE MEQ	DESCRIPTION	CALCUL	SOLDE D'ALLOCATIONS TRANSFERE A L'EXERCICE SUIVANT
90	10500	Dépenses imputées à l'allocation de base selon le sommaire du mode de financement des dépenses		
91		d'investissements relatives aux allocations spécifiques et autres projets autofinancés	Report	
92	10800	Dépenses d'investissements relatives aux allocations autres que spécifiques	Report	
93	10000	TOTAL DES DEPENSES A FINANCER PAR DES ALLOCATIONS AUTRES QUE SPECIFIQUES	Calcul	
		MODE DE FINANCEMENT		
96	20000	Allocations autres que spécifiques disponibles	Report	Report
98	30000	Surplus d'allocations transféré à l'exercice suivant	Calcul	Calcul
99	90000	UTILISATION DE L'EXERCICE DES ALLOCATIONS AUTRES QUE SPECIFIQUES	Calcul	Calcul

PAGE 63-A - ÉTABLISSEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS À FINANCER PAR DES ALLOCATIONS AUTRES QUE SPÉCIFIQUES

LIGNE	COLONNE
67000	
68000	
72300	
00700	
69100	
69200	
00940	
10000	

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
124	67000	Total
124	68000	Total
125	72300	Total
126	90000	700
124	67000	700
124	68000	700
116	90000	B
65	12000	

LIGNE	COLONNE
72300	
60000	
00940	
84000	
90000	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
61	11300	
60	10000	
60	22000	
60	23000	
62	10800	

PARTICULARITÉS:

Cette page a pour objectif d'établir les dépenses d'investissements à financer par des allocations autres que spécifiques.

Ligne 60000: Le montant inscrit à cette ligne correspond au total des dépenses d'investissements inscrites aux champs d'activités 67000, 68000 et 72300 et à la nature de dépense 700, en excluant la dépense pour équipements et investissements déjà prise en considération antérieurement aux champs d'activités 67000 et 68000.

Ligne 00940: Les revenus spécifiques totaux inscrits à cette ligne visent à recouvrer des dépenses engagées dans un champ d'activités, une activité précise ou un projet spécifique. Sont notamment considérés comme des revenus spécifiques: la participation financière d'un autre organisme à la réalisation de projets d'investissements ou le produit de l'aliénation d'actifs immobiliers que la ministre a autorisé à affecter à un projet d'investissements.

Ligne 84200: Inscrire à cette ligne tout revenu provenant du remboursement de la taxe d'accise pour un projet autre qu'une construction ou un agrandissement. Il en est de même pour la portion de la taxe d'accise correspondant à la partie du coût d'un projet de construction ou d'agrandissement non couverte par une allocation spécifique.

	ETABLISSEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS A FINANCER PAR DES ALLOCATIONS AUTRES QUE SPECIFIQUES		D
	CODE MEQ	DESCRIPTION	CALCUL
208	67000	Construction et acquisition d'immeubles	Report
209	68000	Amélioration, transformation et rénovation majeure	Report
210	72300	Escompte et frais d'émission des emprunts à long terme	Report
211	00700	Equipements et investissements	Report
		DEDUIRE	
213	69100	Equipements et investissements - Construction	Report
214	69200	Equipements et investissements - Améliorations	Report
216	60000	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	Calcul
		DEDUIRE	
218	00940	Revenus spécifiques d'investissements	Report
219	10000	Dépenses effectives relatives aux allocations spécifiques et autres projets autofinancés	Report
220	84000	Revenus généraux d'investissements	Calcul
221	84100	Produits de l'aliénation d'actifs mobiliers	0.00
222	84200	Autres revenus généraux d'investissements	0.00
224	90000	DEPENSES A FINANCER PAR LES ALLOCATIONS AUTRES QUE SPECIFIQUES	Calcul

PAGE 64-A - ÉTABLISSEMENT DES ALLOCATIONS AUTRES QUE SPÉCIFIQUES DISPONIBLES POUR INVESTISSEMENTS

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
20000	
30000	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
62	20000	B
62	20000	A

PARTICULARITÉS:

Cette page permet d'établir les sommes allouées en allocations de base et en allocations supplémentaires pour financer les dépenses d'investissements.

Ligne 11000: Le montant inscrit à cette ligne doit correspondre à celui qui se trouve à ce même titre dans le rapport financier de l'exercice précédent. Il est fourni à titre de donnée personnalisée par le ministère de l'Éducation.

Ligne 12100: Inscrire à cette ligne tout redressement exigé par le MEQ établi dans le formulaire «Résultats d'analyse du rapport financier 1991-1992» et modifiant le solde des allocations de base et supplémentaires de l'année antérieure.

Ligne 12200: Inscrire à cette ligne tout redressement effectué par la commission scolaire ultérieurement aux résultats d'analyse du rapport financier 1991-1992 établis par le MEQ et modifiant le solde des allocations de base et supplémentaires utilisé au cours de l'exercice.

Cette ligne comprend notamment tout redressement précisé dans l'une des pages 66, colonne «Régularisation», ligne 15200 «Imputables à l'allocation de base», modifiant le mode de financement de certaines dépenses à régulariser au 30 juin 1992 et qui sont imputées maintenant à l'allocation de base. Dans ce cas, le montant à inscrire à cette ligne modifie toujours négativement le solde des allocations de base et supplémentaires transféré de 1991-1992.

Lignes 14100, 14200, 15000, 16100 et 16200: Ces données seront transmises par le Ministère à titre de données personnalisées.

Ligne 20000: Il s'agit du montant des allocations que la commission scolaire décide de reporter à l'année subséquente.

ETABLISSEMENT DES ALLOCATIONS AUTRES QUE SPECIFIQUES DISPONIBLES POUR INVESTISSEMENTS D

	CODE MEQ	DESCRIPTION	MONTANT
248	11000	Solde des allocations transféré de l'année précédente	Don. pers.
249	12000	Redressements	Calcul
250	12100	Redressements - MEQ	0.00
251	12200	Redressements 1992-1993 MEQ - Commission scolaire	0.00
252	13000	Solde redressé des allocations de base et supplémentaires et transféré de 1991-1992	Calcul
253	14000	Allocations de base de l'année en cours	Calcul
254	14100	Standardisées	Don. pers.
255	14200	Complémentaires	Don. pers.
256	15000	Ajustements non récurrents	0.00
257	16000	Allocations supplémentaires	Calcul
258	16100	Commission scolaire à statut particulier	0.00
259	16200	Adaptation scolaire	Don. pers.
260	10000	TOTAL DISPONIBLE	Calcul
261	20000	MONTANT DES ALLOCATIONS REPORTE A L'ANNEE SUBSEQUENTE	0.00
262	30000	Allocations autres que spécifiques disponibles pour des investissements	Calcul

PAGE 65-A - SOMMAIRE DU MODE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPÉCIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCÉS

LIGNE	COLONNE
10000 à 15300	

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
Toutes les pages 66	10000 à 15300	D

LIGNE	COLONNE
14000	
13000	
15100	
15200	
12000	

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
60	25000	
61	11100	
61	11200	
62	10500	A
63	10000	

PARTICULARITÉ:

Cette page est la synthèse de toutes les pages 66 (66.1 À 66.25), colonne «Exercice 1992-1993».

SOMMAIRE DU MODE DE FINANCEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES — **EX**

	CODE MEQ	DESCRIPTION	EXERCICE 1992-1993
11	10000	Dépenses brutes	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	Calcul
15	11900	Autres	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	Calcul
24	13790	Autres allocations	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme	
29		à la charge de la commission scolaire	Calcul
30	14100	Billets à long terme	Calcul
31	14200	Autres	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul
34	15100	A régulariser	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul

PAGE 66-A - DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS RELIÉES AUX ALLOCATIONS SPÉCIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCÉS

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
10000 à 15300	D

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
65	10000 à 15300	

PARTICULARITÉS:

Une page distincte doit être remplie pour chaque projet de construction, d'améliorations, de transformations et réparations majeures peu importe la source de financement (incluant les contrats de locations-acquisition) pour lequel une dépense a été encourue au cours de l'exercice et dans tous les cas où des projets ont été identifiés non terminés au rapport financier précédent. Une page distincte doit également être remplie pour toute autre dépense d'investissements financée par une des allocations spécifiques décrites aux lignes 13100 à 13920.

Explications sur la façon de remplir la page 66:

LIGNE «TITRE DU PROJET (NOM ET CODE)» ET LIGNE «PROJET TERMINÉ (OUI OU NON)»: Ces lignes doivent être obligatoirement complétées par la commission scolaire.

COLONNE «AUTORISATION DU MINISTÈRE»: On doit retrouver vis-à-vis les lignes correspondantes toutes les composantes précisées dans la lettre d'autorisation du ministère de l'Éducation.

Il est à noter que:

- ligne 13600: doit être inscrite l'allocation émise par le ministère des Transports.
- ligne 13710: pour la formation professionnelle, trois pages 66 doivent être produites. Sur une première page seront regroupés les projets alloués avant 1990-1991. Sur une seconde, les projets alloués en 1991-1992 et sur une troisième, les projets alloués en 1992-1993.

Ligne 14200: Elle correspond aux dépenses pour lesquelles le financement se réalisera par des contrats de location-acquisition. La commission scolaire n'a pas à inscrire de montant à cette ligne.

COLONNE «CUMULATIF AU 30 JUIN 1992»:

Reporter dans cette colonne les montants transmis par le MEQ suite à l'analyse du rapport financier annuel 1991-1992.

PAGE 66-A - DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS RELIÉES AUX ALLOCATIONS SPÉCIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCÉS (suite)

COLONNE «EXERCICE 1992-1993»:

Il faut remplir cette colonne dans l'ordre suivant:

- Lignes 10000, 11100, 11300 et 11900: Inscrire pour ces lignes les dépenses et les revenus applicables au projet en particulier.

- Lignes 13000 à 14200: Imputer la dépense effective inscrite à la ligne 12000 selon la partie des dépenses qui est admissible à une subvention (lignes 13100 à 13920) et celle qui est financée par un emprunt à long terme à la charge de la commission scolaire (lignes 14100 et 14200).

- Ligne 15000: Elle correspond à tout solde de dépense effective sur les autorisations (L 12000 - L 13000 - L 14000). La commission scolaire a le choix d'imputer tout excédent à la ligne 15200 «Imputables à l'allocation de base» et/ou à la ligne 15300 «exercice courant». Lorsque la commission scolaire a demandé des ressources additionnelles au ministère de l'Éducation et que l'autorisation n'est pas émise, l'excédent doit être inscrit à la ligne 15100 «À régulariser».

Les ristournes des taxes sur les produits et services (TPS et TVQ) ne doivent pas être considérées parmi les revenus spécifiques à la ligne 11000. Elles doivent donc être comptabilisées comme «crédit à la dépense» pour ne présenter à la ligne 10000 qu'une dépense nette de ristourne.

<u>À noter que: pour le régime d'indemnisation</u>, la franchise liée à un sinistre peut être imputée à l'allocation de base (ligne 15200) ou à la ligne 15300 "Exercice courant", au choix de la commission scolaire, et ce, même si l'autorisation n'est pas encore émise; la différence sera inscrite à la ligne 15100 "À régulariser".

COLONNE «RÉGULARISATION»: Cette colonne est utilisée uniquement dans le cas où le mode de financement de certaines dépenses était à régulariser au 30 juin 1992 et qu'à la suite de nouveaux renseignements (ex.: ressources additionnelles émises en 1992-1993), un mode de financement définitif peut être attribué à ces dépenses. <u>À noter que le total des lignes 11000 + 13000 + 14000 + 15000 doit toujours égaler zéro.</u>

COLONNE «CUMULATIF AU 30 JUIN 1993»: Pour chacune des lignes, il s'agit de la somme des colonnes B, C et D. Pour les lignes 13000 à 14200 inclusivement, le total inscrit à la colonne «Cumulatif au 30 juin 1993» doit être plus petit ou égal à la colonne A et le montant inscrit à la ligne 12000 doit être égal à la somme des montants inscrits aux lignes 13000, 14000 et 15000.

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES

TITRE DU PROJET (NOM et CODE) :

PROJET TERMINE (OUI ou NON) :

			D	E	F	G	H	I
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EVOLUTION DU PROJET EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme						
29		à la charge de la commission scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES

TITRE DU PROJET (NOM et CODE) :

PROJET TERMINE (OUI ou NON) :

			J	K	L	M	N	O
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EVOLUTION DU PROJET EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs						
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
29		à la charge de la commission scolaire	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00		
31	14200	Autres						
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES

TITRE DU PROJET (NOM et CODE) :

PROJET TERMINE (OUI ou NON) :

			P	Q	R	S	T	U
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET: REGULARISATION	EVOLUTION DU PROJET: EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
29		à la charge de la commission scolaire						
30	14100	Billets à long terme	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
			0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES

TITRE DU PROJET (NOM et CODE) :

PROJET TERMINE (OUI ou NON) :

			V	W	X	Y	Z	AA
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EVOLUTION DU PROJET EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
29		à la charge de la commission scolaire						
30	14100	Billets à long terme	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
			0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

		DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES TITRE DU PROJET (NOM et CODE) : PROJET TERMINE (OUI ou NON) :	AB	AC	AD	AE	AF	AG
	CODE MEQ	DESCRIPTION	A AUTORISATION DU MINISTERE	B CUMULATIF AU 30-juin-92	C EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	D EVOLUTION DU PROJET EXERCICE 1992-1993	E = B + C + D CUMULATIF AU 30-juin-93	F = A -E ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
29		à la charge de la commission scolaire						
30	14100	Billets à long terme	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
			0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES

TITRE DU PROJET (NOM et CODE) :

PROJET TERMINE (OUI ou NON) :

			AH	AI	AJ	AK	AL	AM
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EVOLUTION DU PROJET EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
29		à la charge de la commission scolaire						
30	14100	Billets à long terme	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
			0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

		DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES TITRE DU PROJET (NOM et CODE) : PROJET TERMINE (OUI ou NON) :	AN	AO	AP	AQ	AR	AS
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme						
29		à la charge de la commission scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES

TITRE DU PROJET (NOM et CODE) :

PROJET TERMINE (OUI ou NON) :

			AT	AU	AV	AW	AX	AY
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EVOLUTION DU PROJET EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs						
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme à la charge de la commission scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
29			0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres						
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES TITRE DU PROJET (NOM et CODE) : PROJET TERMINE (OUI ou NON) :		AE	BA	BB	BC	BD	BE
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme						
29		à la charge de la commission scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES TITRE DU PROJET (NOM et CODE) : PROJET TERMINE (OUI ou NON) :		BF	BG	BH	BI	BJ	BK
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EVOLUTION DU PROJET EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme						
29		à la charge de la commission scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES TITRE DU PROJET (NOM et CODE) : PROJET TERMINE (OUI ou NON) :		BL	BM	BN	BO	BP	BQ
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme						
29		à la charge de la commission scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES TITRE DU PROJET (NOM et CODE) : PROJET TERMINE (OUI ou NON) :		BR	BS	BT	BU	BV	BW
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme						
29		à la charge de la commission scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES TITRE DU PROJET (NOM et CODE) : PROJET TERMINE (OUI ou NON) :		BX	BY	BZ	CA	CB	CC
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EVOLUTION DU PROJET EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme						
29		à la charge de la commission scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES TITRE DU PROJET (NOM et CODE) : PROJET TERMINE (OUI ou NON) :		CD	CE	CF	CG	CH	CI
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme						
29		à la charge de la commission scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES TITRE DU PROJET (NOM et CODE) : PROJET TERMINE (OUI ou NON) :		CJ	CK	CL	CM	CN	CO
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EVOLUTION DU PROJET EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme						
29		à la charge de la commission scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES TITRE DU PROJET (NOM et CODE) : PROJET TERMINE (OUI ou NON) :		CP	CQ	CR	CS	CT	CU
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EVOLUTION DU PROJET EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme						
29		à la charge de la commission scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES TITRE DU PROJET (NOM et CODE) : PROJET TERMINE (OUI ou NON) :		CV	CW	CX	CY	CZ	DA
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme						
29		à la charge de la commission scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES

TITRE DU PROJET (NOM et CODE) :

PROJET TERMINE (OUI ou NON) :

	CODE MEQ	DESCRIPTION	DB A AUTORISATION DU MINISTERE	DC B CUMULATIF AU 30-juin-92	DD C EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	DE D EXERCICE 1992-1993	DF E = B + C + D CUMULATIF AU 30-juin-93	DG F = A - E ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs						
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
29		à la charge de la commission scolaire	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres						
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES TITRE DU PROJET (NOM et CODE) : PROJET TERMINE (OUI ou NON) :		DH	DI	DJ	DK	DL	DM
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EVOLUTION DU PROJET EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme						
29		à la charge de la commission scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES TITRE DU PROJET (NOM et CODE) : PROJET TERMINE (OUI ou NON) :		DN	DO	DP	DQ	DR	DS
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EVOLUTION DU PROJET EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme						
29		à la charge de la commission scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

		DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES TITRE DU PROJET (NOM et CODE) : PROJET TERMINE (OUI ou NON) :	DT	DU	DV	DW	DX	DY
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
			AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EVOLUTION DU PROJET EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
	CODE MEQ	DESCRIPTION						
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs						
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
29		à la charge de la commission scolaire	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres						
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES TITRE DU PROJET (NOM et CODE) : PROJET TERMINE (OUI ou NON) :		DZ	EA	EB	EC	ED	EE
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EVOLUTION DU PROJET EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme						
29		à la charge de la commission scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

		DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES TITRE DU PROJET (NOM et CODE) : PROJET TERMINE (OUI ou NON) :	EF	EG	EH	EI	EJ	EK
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EVOLUTION DU PROJET EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs						
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
29		à la charge de la commission scolaire	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres						
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES TITRE DU PROJET (NOM et CODE) : PROJET TERMINE (OUI ou NON) :		EL	EM	EN	EO	EP	EQ
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EVOLUTION DU PROJET EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme						
29		à la charge de la commission scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS RELATIVES AUX ALLOCATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES PROJETS AUTOFINANCES TITRE DU PROJET (NOM et CODE) : PROJET TERMINE (OUI ou NON) :		ER	ES	ET	EU	EV	EW
			A	B	C	D	E = B + C + D	F = A - E
	CODE MEQ	DESCRIPTION	AUTORISATION DU MINISTERE	CUMULATIF AU 30-juin-92	EVOLUTION DU PROJET REGULARISATION	EXERCICE 1992-1993	CUMULATIF AU 30-juin-93	ECART SOLDE OU EXCEDENT
11	10000	Dépenses brutes	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
12	11000	Revenus spécifiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
13	11100	Participation financière d'un autre organisme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
14	11300	Utilisation du produit de l'aliénation d'actifs immobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15	11900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16	12000	Imputation des dépenses effectives (ligne 10000 - ligne 11000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
17	13000	Dépenses admissibles à une subvention	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
18	13100	Ajouts d'espace	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19	13200	Vices de construction - Litiges	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20	13300	Projets à frais partagés	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21	13400	Régime d'indemnisation	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22	13600	Autobus scolaires	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23	13710	Formation professionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24	13790	Autres allocations	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25	13800	Matériaux (risque pour la santé) - Sinistres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26	13910	Barrières architecturales	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27	13920	Micro-ordinateurs	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28	14000	Dépenses financées par des emprunts à long terme						
29		à la charge de la commission scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
30	14100	Billets à long terme	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31	14200	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33	15000	Solde des dépenses (ligne 12000 - ligne 13000 - ligne 14000)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
34	15100	A régulariser		0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35	15200	Imputables à l'allocation de base	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36	15300	Exercice courant	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 110-A - REVENUS SPÉCIFIQUES PAR ACTIVITÉ - ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

LIGNE	COLONNE
14100	A
14100	B
14100	C
14100	D

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
135	14100	A
135	14100	B
135	14100	C
135	14100	D

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE

	REVENUS SPECIFIQUES PAR ACTIVITE		D	E	F	G
			A	B	C	D
	CODE PEC	ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION	REVENUS DE TRANSFERT	INVESTISSEMENTS	AUTRES SOURCES	TOTAL
			930	940	980	900
50	11000	Education préscolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
51	11100	Maternelle quatre ans	0.00	0.00	0.00	Calcul
52	11200	Maternelle cinq ans	0.00	0.00	0.00	Calcul
53	12000	Enseignement primaire	0.00	0.00	0.00	Calcul
54	13000	Enseignement secondaire général	0.00	0.00	0.00	Calcul
55	14000	Formation professionnelle	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
56	14100	Programmes édictés par le MEQ (six activités)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
57	14800	Programmes spécifiques à l'entreprise	0.00	0.00	0.00	Calcul
58	14900	Formation professionnelle - Autres	0.00	0.00	0.00	Calcul
59	15000	Enseignement particulier	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
60	15100	Education préscolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
61	15110	-Elèves ayant un handicap	0.00	0.00	0.00	Calcul
62	15120	-Elèves en difficulté d'adaptation				
63		et d'apprentissage	0.00	0.00	0.00	Calcul
64	15200	Enseignement primaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
65	15210	-Elèves ayant un handicap	0.00	0.00	0.00	Calcul
66	15220	-Elèves en difficulté d'adaptation				
67		et d'apprentissage	0.00	0.00	0.00	Calcul
68	15230	-Elèves en classes d'accueil et de francisation	0.00	0.00	0.00	Calcul
69	15300	Enseignement secondaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
70	15310	-Elèves ayant un handicap	0.00	0.00	0.00	Calcul
71	15320	-Elèves en difficulté d'adaptation				
72		et d'apprentissage	0.00	0.00	0.00	Calcul
73	15330	-Elèves en classes d'accueil et de francisation	0.00	0.00	0.00	Calcul
74	18000	Formation des adultes	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
75	18100	Formation générale	0.00	0.00	0.00	Calcul
76	18200	Alphabétisation	0.00	0.00	0.00	Calcul
77	18300	Programme d'insertion dans la vie communautaire	0.00	0.00	0.00	Calcul
78	10000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	REVENUS SPECIFIQUES PAR ACTIVITE (SUITE)		D	E	F	G
			A	B	C	D
	CODE PEC	ACTIVITES DE SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT ET A LA FORMATION	REVENUS DE TRANSFERT 930	INVESTISSEMENTS 940	AUTRES SOURCES 980	TOTAL 900
90	21000	Gestion des écoles et des centres	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
91	21100	Direction et soutien des écoles et des centres	0.00	0.00	0.00	Calcul
92	21200	Imprimerie et reprographie d'enseignement	0.00	0.00	0.00	Calcul
93	22000	Moyens d'enseignement	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
94	22100	Bibliothèque et audiovisuel	0.00	0.00	0.00	Calcul
95	22200	Informatique d'enseignement	0.00	0.00	0.00	Calcul
96	23000	Services complémentaires	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
97	23100	Services personnels à l'élève	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
98	23110	-Orientation, information scolaire et				
99		professionnelle et autres assistances	0.00	0.00	0.00	Calcul
100	23120	-Psychologie	0.00	0.00	0.00	Calcul
101	23130	-Orthophonie-audiologie	0.00	0.00	0.00	Calcul
102	23140	-Psychoéducation et éducation spécialisée	0.00	0.00	0.00	Calcul
103	23200	Vie scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
104	23210	-Animation pastorale et religieuse	0.00	0.00	0.00	Calcul
105	23220	-Animation sportive, culturelle et sociale	0.00	0.00	0.00	Calcul
106	23230	-Encadrement et surveillance d'élèves	0.00	0.00	0.00	Calcul
107	23300	Santé et services sociaux	0.00	0.00	0.00	Calcul
108	23400	Soutien aux élèves ayant un handicap	0.00	0.00	0.00	Calcul
109	24000	Services pédagogiques et de formation d'appoint	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
110	24100	Education populaire	0.00	0.00	0.00	Calcul
111	24200	Orthopédagogie	0.00	0.00	0.00	Calcul
112	24300	Soutien à l'intégration et francisation	0.00	0.00	0.00	Calcul
113	24400	Cours d'appoint, cours à domicile ou				
114		en milieu hospitalier	0.00	0.00	0.00	Calcul
115	24500	Programmes spéciaux	0.00	0.00	0.00	Calcul
116	25000	Animation et développement pédagogique	0.00	0.00	0.00	Calcul
117	20000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	REVENUS SPECIFIQUES PAR ACTIVITE (SUITE)		D	E	F	G
			A	B	C	D
	CODE PEC	ACTIVITES PARASCOLAIRES	REVENUS DE TRANSFERT 930	INVESTISSEMENTS 940	AUTRES SOURCES 980	TOTAL 900
130	31000	Hébergement des élèves	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
131	31100	Résidences d'élèves	0.00	0.00	0.00	Calcul
132	31200	Aide à la pension ou au transport				
133	32000	Services alimentaires	0.00	0.00	0.00	Calcul
134	34000	Transport scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
135	34100	Transport quotidien des élèves	0.00	0.00	0.00	Calcul
136	34200	Transport par entente				
137	34300	Transport exceptionnel				
138	34400	Transport interécole				
139	34500	Transport périodique				
140	36000	Services de garde	0.00	0.00	0.00	Calcul
141	30000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	REVENUS SPECIFIQUES PAR ACTIVITE (SUITE)		D	E	F	G
			A	B	C	D
	CODE PEC	ACTIVITES ADMINISTRATIVES	REVENUS DE TRANSFERT 930	INVESTISSEMENTS 940	AUTRES SOURCES 980	TOTAL 900
170	51000	Conseil des commissaires et comités				
171	51100	Commissaires d'écoles et comités			Calcul	Calcul
172	51200	Elections			0.00	Calcul
173	52000	Gestion			0.00	Calcul
174	52100	Direction générale	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
175	52200	Gestion des services éducatifs		0.00	0.00	Calcul
176	52300	Gestion administrative	0.00	0.00	0.00	Calcul
177	52400	Gestion du transport scolaire	0.00	0.00	0.00	Calcul
178	53000	Services corporatifs	0.00	0.00	0.00	Calcul
179	53100	Informatique de gestion	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
180	53200	Imprimerie et reprographie de gestion	0.00	0.00	0.00	Calcul
181	53300	Messagerie et téléphonie	0.00	0.00	0.00	Calcul
182	53400	Archives		0.00	0.00	Calcul
183	53500	Frais corporatifs	0.00	0.00	0.00	Calcul
184	55000	Perfectionnement	0.00	0.00	0.00	Calcul
185	55100	Personnel hors cadre, cadre, directeur d'école	Calcul		Calcul	Calcul
186		et de centre et personnel de gérance				
187	55200	Personnel enseignant	0.00		0.00	Calcul
188	55300	Personnel professionnel	0.00		0.00	Calcul
189	55400	Personnel de soutien technique, administratif	0.00		0.00	Calcul
190		et cuvrier				
191	55500	Autres	0.00		0.00	Calcul
192	50000	TOTAL			0.00	Calcul
			Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	REVENUS SPECIFIQUES PAR ACTIVITE (SUITE)		D	E	F	G
			A	B	C	D
	CODE PEC	ACTIVITES RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES	REVENUS DE TRANSFERT	INVESTISSEMENTS	AUTRES SOURCES	TOTAL
			930	940	980	900
210	61000	Mobilier, matériel roulant et entretien				
211		des biens meubles	0.00	0.00	0.00	Calcul
212	62000	Conservation des immeubles	0.00	0.00	0.00	Calcul
213	63000	Entretien ménager	0.00	0.00	0.00	Calcul
214	64000	Consommation énergétique			0.00	Calcul
215	65000	Location d'immeubles				
216	65100	D'autres commissions scolaires				
217	65900	D'autres organismes				
218	66000	Protection et sécurité	0.00	0.00	0.00	Calcul
219	67000	Construction et acquisition d'immeubles		0.00		Calcul
220	68000	Amélioration, transformation et rénovation majeure		0.00		Calcul
221	60000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 115-A - REVENUS SPÉCIFIQUES PAR ACTIVITÉ (SUITE) - ACTIVITÉS CONNEXES

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
72210	Total
72400	Total
72500	Total
72600	Total

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
50	72210	B
50	72400	B
50	72500	B
51	62200	B

	REVENUS SPECIFIQUES PAR ACTIVITE (SUITE)		D	E	F	G
	CODE PEC	ACTIVITES CONNEXES	A REVENUS DE TRANSFERT 930	B INVESTISSEMENTS 940	C AUTRES SOURCES 980	D TOTAL 900
250	71000	Résidences d'enseignants				
251	72000	Financement		0.00	0.00	Calcul
252	72100	Remboursement de capital - Emprunts à long terme à la charge de la commission scolaire	Calcul		Calcul	Calcul
253						
254	72110	-Billets à long terme	Calcul		Calcul	Calcul
255	72190	-Autres	0.00		0.00	Calcul
256	72200	Paiements d'intérêts	0.00		0.00	Calcul
257	72210	-Emprunts à long terme sujets à une subvention	Calcul		Calcul	Calcul
258	72220	-Emprunts à long terme à la charge de la C.S.	0.00		0.00	Calcul
259	72300	Escompte et frais d'émission des emprunts à long terme	0.00			Calcul
260						
261	72400	Honoraires annuels du fiduciaire	0.00		0.00	
262	72500	Opérations de change	0.00		0.00	Calcul
263	72600	Intérêts sur emprunts à court terme	0.00		0.00	Calcul
264	73000	Projets spéciaux	0.00		0.00	Calcul
			0.00	0.00	0.00	Calcul

PAGE 116-A - REVENUS SPÉCIFIQUES PAR ACTIVITÉ (SUITE) - ACTIVITÉS CONNEXES (SUITE)

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
90000	B
90000	B
90000	A + C

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
13	99998	
63	00940	
13	99999	

PARTICULARITÉS:

Ligne 76100, colonne «Total»: Cette somme correspond à l'addition des lignes 90000, colonne F, des pages 170 et 171.

Ligne 76200, colonne «Total»: Cette somme correspond à l'addition des lignes 90000, colonne F, des pages 172 et 173.

	REVENUS SPECIFIQUES PAR ACTIVITE (SUITE)		D	E	F	G
			A	B	C	D
	CODE PEC	ACTIVITES CONNEXES	REVENUS DE TRANSFERT	INVESTISSEMENTS	AUTRES SOURCES	TOTAL
			930	940	980	900
290	74000	Rétroactivité				
291	74100	Renouvellement des conventions collectives				
292	74900	Autres ajustements				
293	75000	Ententes	Calcul			Calcul
294	75100	Ententes de scolarisation entre C.S.				
295	75200	Droits de scolarité hors réseau				
296	75900	Autres ententes	0.00			Calcul
297	76000	Sécurité d'emploi	Calcul		Calcul	Calcul
298	76100	Personnel enseignant	0.00		0.00	Calcul
299	76200	Autres personnels	0.00		0.00	Calcul
300	78000	Prêts de services	Calcul		Calcul	Calcul
301	78100	Au MEQ				
302	78900	Autres	0.00		0.00	Calcul
303	79000	Activités extrascolaires	0.00	0.00	0.00	Calcul
304	70000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
306	90000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 120-A - DÉPENSES PAR ACTIVITÉ - ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

LIGNE	COLONNE
14100	A
14100	B
14100	C
14100	D
14100	E
14100	F
14100	G
14100	H

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE
145	14100	A
145	14100	B
145	14100	C
145	14100	D
145	14100	E
145	14100	F
145	14100	G
145	14100	H

LIGNE	COLONNE
11000 à 18300	A + B
11000 à 18300	C + D + E + G

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
14	11000 à 18000	A
14	11000 à 18300	B

	DEPENSES PAR ACTIVITE		H	I	J	K	L	M	N	O
			A	B	C	D	E	F	G	H
	CODE PEC	ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION	REMUNERATION 100	CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR 200	FRAIS DE DEPLACEMENT 300	FOURNITURES ET MATERIEL 400	SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS 700	AUTRES DEPENSES 800	TOTAL 000
50	11000	Education préscolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
51	11100	Maternelle quatre ans	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
52	11200	Maternelle cinq ans	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
53	12000	Enseignement primaire	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
54	13000	Enseignement secondaire général	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
55	14000	Formation professionnelle	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
56	14100	Programmes édictés par le MEQ (six activités)	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
57	14800	Programmes spécifiques à l'entreprise	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
58	14900	Formation professionnelle - Autres	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
59	15000	Enseignement particulier	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
60	15100	Education préscolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
61	15110	-Elèves ayant un handicap	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
62	15120	-Elèves en difficulté d'adaptation								
63		et d'apprentissage	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
64	15200	Enseignement primaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
65	15210	-Elèves ayant un handicap	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
66	15220	-Elèves en difficulté d'adaptation								
67		et d'apprentissage	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
68	15230	-Elèves en classes d'accueil et de francisation	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
69	15300	Enseignement secondaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
70	15310	-Elèves ayant un handicap	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
71	15320	-Elèves en difficulté d'adaptation								
72		et d'apprentissage	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
73	15330	-Elèves en classes d'accueil et de francisation	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
74	18000	Formation des adultes	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
75	18100	Formation générale	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
76	18200	Alphabétisation	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
77	18300	Programme d'insertion dans la vie communautaire	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
78	10000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 121-A - DÉPENSES PAR ACTIVITÉ (SUITE) - ACTIVITÉ DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
21000 à 25000	A + B
21000 à 25000	C + D + E + G

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
14	21000 à 25000	A
14	21000 à 25000	B

	DEPENSES PAR ACTIVITE (SUITE)		H	I	J	K	L	M	N	O
			A	B	C	D	E	F	G	H
	CODE PEC	ACTIVITES DE SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT ET A LA FORMATION	REMUNERATION 100	CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR 200	FRAIS DE DEPLACEMENT 300	FOURNITURES ET MATERIEL 400	SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS 700	AUTRES DEPENSES 800	TOTAL 000
90	21000	Gestion des écoles et des centres	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
91	21100	Direction et soutien des écoles et des centres	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
92	21200	Imprimerie et reprographie d'enseignement	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
93	22000	Moyens d'enseignement	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
94	22100	Bibliothèque et audiovisuel	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
95	22200	Informatique d'enseignement	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
96	23000	Services complémentaires	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
97	23100	Services personnels à l'élève	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
98	23110	-Orientation, information scolaire et								
99		professionnelle et autres assistances	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
100	23120	-Psychologie	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
101	23130	-Orthophonie-audiologie	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
102	23140	-Psychoéducation et éducation spécialisée	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
103	23200	Vie scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
104	23210	-Animation pastorale et religieuse	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
105	23220	-Animation sportive, culturelle et sociale	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
106	23230	-Encadrement et surveillance d'élèves	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
107	23300	Santé et services sociaux	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
108	23400	Soutien aux élèves ayant un handicap	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
109	24000	Services pédagogiques et de formation d'appoint	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
110	24100	Education populaire	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
111	24200	Orthopédagogie	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
112	24300	Soutien à l'intégration et francisation	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
113	24400	Cours d'appoint, cours à domicile ou								
114		en milieu hospitalier	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
115	24500	Programmes spéciaux	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
116	25000	Animation et développement pédagogique	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
117	20000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 122-A - DÉPENSES PAR ACTIVITÉ (SUITE) - ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
31000 à 36000	A + B
31000 à 36000	C + D + E + G

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
14	31000 à 36000	A
14	31000 à 36000	B

	DEPENSES PAR ACTIVITE (SUITE)		H	I	J	K	L	M	N	O
			A	B	C	D	E	F	G	H
	CODE PEC	ACTIVITES PARASCOLAIRES	REMUNERATION 100	CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR 200	FRAIS DE DEPLACEMENT 300	FOURNITURES ET MATERIEL 400	SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS 700	AUTRES DEPENSES 800	TOTAL 000
130	31000	Hébergement des élèves	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
131	31100	Résidences d'élèves	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
132	31200	Aide à la pension ou au transport					0.00		0.00	Calcul
133	32000	Services alimentaires	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
134	34000	Transport scolaire	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
135	34100	Transport quotidien des élèves	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
136	34200	Transport par entente					0.00			Calcul
137	34300	Transport exceptionnel	Calcul	0.00			0.00		0.00	Calcul
138	34400	Transport interécole	Calcul	0.00			0.00		0.00	Calcul
139	34500	Transport périodique	Calcul	0.00			0.00		0.00	Calcul
140	36000	Services de garde	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
141	30000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 123-A - DÉPENSES PAR ACTIVITÉ (SUITE) - ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
51000 à 55500	A + B
51000 à 55500	C + D + E + G

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
14	51000 à 55000	A
14	51000 à 55000	B

	DEPENSES PAR ACTIVITE (SUITE)		H	I	J	K	L	M	N	O
			A	B	C	D	E	F	G	H
	CODE PEC	ACTIVITES ADMINISTRATIVES	REMUNERATION 100	CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR 200	FRAIS DE DEPLACEMENT 300	FOURNITURES ET MATERIEL 400	SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS 700	AUTRES DEPENSES 800	TOTAL 000
170	51000	Conseil des commissaires et comités	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul		Calcul	Calcul
171	51100	Commissaires d'écoles et comités	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	Calcul
172	51200	Elections	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	Calcul
173	52000	Gestion	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
174	52100	Direction générale	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
175	52200	Gestion des services éducatifs	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
176	52300	Gestion administrative	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
177	52400	Gestion du transport scolaire	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
178	53000	Services corporatifs	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
179	53100	Informatique de gestion	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
180	53200	Imprimerie et reprographie de gestion	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
181	53300	Messagerie et téléphonie	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
182	53400	Archives	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
183	53500	Frais corporatifs	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
184	55000	Perfectionnement	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul		Calcul	Calcul
185	55100	Personnel hors cadre, cadre, directeur d'école								
186		et de centre et personnel de gérance	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	Calcul
187	55200	Personnel enseignant	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	Calcul
188	55300	Personnel professionnel	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	Calcul
189	55400	Personnel de soutien technique, administratif								
190		et ouvrier	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	Calcul
191	55500	Autres	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	Calcul
192	50000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 124-A - DÉPENSES PAR ACTIVITÉ (SUITE) - ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
61000 à 66000	A + B
61000 à 66000	C + D + E + G
67000	A + B
67000	C + D + E + G
68000	A + B
68000	C + D + E + G

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
15	61000 à 66000	A
15	61000 à 66000	B
15	67000	A
15	67000	B
15	68000	A
15	68000	B

	DEPENSES PAR ACTIVITE (SUITE)		H	I	J	K	L	M	N	O
			A	B	C	D	E	F	G	H
	CODE PEC	ACTIVITES RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES	REMUNERATION 100	CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR 200	FRAIS DE DEPLACEMENT 300	FOURNITURES ET MATERIEL 400	SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS 700	AUTRES DEPENSES 800	TOTAL 000
210	61000	Mobilier, matériel roulant et entretien								
211		des biens meubles	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
212	62000	Conservation des immeubles	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
213	63000	Entretien ménager	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
214	64000	Consommation énergétique				0.00			0.00	Calcul
215	65000	Location d'immeubles					Calcul			Calcul
216	65100	D'autres commissions scolaires					0.00			Calcul
217	65900	D'autres organismes					0.00			Calcul
218	66000	Protection et sécurité	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
219	67000	Construction et acquisition d'immeubles	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
220	68000	Amélioration, transformation et rénovation majeure	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
221	60000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 125-A - DÉPENSES PAR ACTIVITÉ (SUITE) - ACTIVITÉS CONNEXES

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
71000, 72000 et 73000	A + B
71000, 72000 et 73000	C + D + E + G
72100	H
72600	H
72210	H
72400	H
72500	H
72300	H

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
15	71000, 72000 et 73000	A
15	71000, 72000 et 73000	B
24	04500	D
36	42100	
50	72210	A
50	72400	A
50	72500	A
63	72300	

	DEPENSES PAR ACTIVITE (SUITE)		H	I	J	K	L	M	N	O
			A	B	C	D	E	F	G	H
	CODE PEC	ACTIVITES CONNEXES	REMUNERATION 100	CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR 200	FRAIS DE DEPLACEMENT 300	FOURNITURES ET MATERIEL 400	SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS 700	AUTRES DEPENSES 800	TOTAL 000
250	71000	Résidences d'enseignants	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
251	72000	Financement					Calcul		Calcul	Calcul
252	72100	Remboursement de capital - Emprunts à long terme à la charge de la commission scolaire								
253										
254	72110	-Billets à long terme							Calcul	Calcul
255	72190	-Autres							0.00	Calcul
256	72200	Paiements d'intérêts							0.00	Calcul
257	72210	-Emprunts à long terme sujets à une subvention							Calcul	Calcul
258	72220	-Emprunts à long terme à la charge de la C.S.							Don. pers.	Calcul
259	72300	Escompte et frais d'émission des emprunts à long terme							0.00	Calcul
260										
261	72400	Honoraires annuels du fiduciaire							Don. pers.	Calcul
262	72500	Opérations de change					Don. pers.			Calcul
263	72600	Intérêts sur emprunts à court terme							Don. pers.	Calcul
264	73000	Projets spéciaux	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul

PAGE 126-A - DÉPENSES PAR ACTIVITÉ (SUITE) - ACTIVITÉS CONNEXES (SUITE)

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
74000 à 79000	A + B
74000 à 79000	C + D + E + G
90000	B
90000	C
90000	D
90000	E
90000	F
90000	F
90000	F
90000	G
90000	F

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
15	74000 à 79000	A
15	74000 à 79000	B
16	200	A
16	300	A
16	400	A
16	500	A
9	01840	B
15	700	B
16	700	A
16	800	A
63	00700	

PARTICULARITÉS:

Ligne 76100, colonne A: Cette somme correspond à l'addition des lignes 90000, colonne B, des pages 170 et 171.
Ligne 76100, colonne B: Cette somme correspond à l'addition des lignes 90000, colonne C, des pages 170 et 171.
Ligne 76200, colonne A: Cette somme correspond à l'addition des lignes 90000, colonne B, des pages 172 et 173.
Ligne 76200, colonne B: Cette somme correspond à l'addition des lignes 90000, colonne C, des pages 172 et 173.
Ligne 76100, colonnes C à G: Cette somme correspond à l'addition des lignes 90000, colonne D, des pages 170 et 171.

	DEPENSES PAR ACTIVITE (SUITE)		B	I	J	K	L	M	N	O
	CODE PEC	ACTIVITES CONNEXES	A REMUNERATION 100	B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR 200	C FRAIS DE DEPLACEMENT 300	D FOURNITURES ET MATERIEL 400	E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	F EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS 700	G AUTRES DEPENSES 800	H TOTAL 000
290	74000	Rétroactivité								
291	74100	Renouvellement des conventions collectives	Calcul	Calcul	Calcul					Calcul
292	74900	Autres ajustements	Calcul	0.00	0.00					Calcul
293	75000	Ententes								Calcul
294	75100	Ententes de scolarisation entre C.S.					Calcul		Calcul	Calcul
295	75200	Droits de scolarité hors réseau					0.00		0.00	Calcul
296	75900	Autres ententes					0.00		0.00	Calcul
297	76000	Sécurité d'emploi					0.00		0.00	Calcul
298	76100	Personnel enseignant	Calcul	Calcul	Calcul		Calcul		Calcul	Calcul
299	76200	Autres personnels	Calcul	0.00	0.00		0.00		0.00	Calcul
300	78000	Prêts de services	Calcul	Calcul	Calcul				0.00	Calcul
301	78100	Au MEQ	Calcul	0.00	0.00				Calcul	Calcul
302	78900	Autres	Calcul	0.00	0.00				0.00	Calcul
303	79000	Activités extrascolaires	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
304	70000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
306	90000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	REVENUS SPECIFIQUES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR FAMILLE		D	E	F	G
			A	B	C	D
	CODE PEC	ACTIVITES, SECTEURS ET FAMILLES	REVENUS DE TRANSFERT 930	INVESTISSEMENTS 940	AUTRES SOURCES 980	TOTAL 900
370	14110	Administration, commerce et secrétariat	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
371	14111	Bureautique	0.00	0.00	0.00	Calcul
372	14131	Vente	0.00	0.00	0.00	Calcul
373	14136	Tenue de caisse	0.00	0.00	0.00	Calcul
374	14141	Commercialisation des voyages	0.00	0.00	0.00	Calcul
375	14145	Secrétariat médical	0.00	0.00	0.00	Calcul
376	14151	Secrétariat juridique	0.00	0.00	0.00	Calcul
377	14156	Lancement d'une entreprise	0.00	0.00	0.00	Calcul
378	14160	Agrotechnique	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
379	14161	Horticulture	0.00	0.00	0.00	Calcul
380	14167	Fleuristerie	0.00	0.00	0.00	Calcul
381	14171	Exploitation de ferme	0.00	0.00	0.00	Calcul
382	14177	Aménagement paysager	0.00	0.00	0.00	Calcul
383	14181	Mécanique agricole	0.00	0.00	0.00	Calcul
384	14186	Aquiculture	0.00	0.00	0.00	Calcul

	REVENUS SPECIFIQUES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR FAMILLE (SUITE)		D	E	F	G
	CODE PEC	ACTIVITES, SECTEURS ET FAMILLES	A REVENUS DE TRANSFERT 930	B INVESTISSEMENTS 940	C AUTRES SOURCES 980	D TOTAL 900
410	14210	Alimentation, hôtellerie et restauration	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
411	14211	Cuisine et pâtisserie	0.00	0.00	0.00	Calcul
412	14221	Boucherie et charcuterie	0.00	0.00	0.00	Calcul
413	14225	Restauration	0.00	0.00	0.00	Calcul
414	14230	Arts appliqués	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
415	14231	Décoration et étalage	0.00	0.00	0.00	Calcul
416	14236	Photographie	0.00	0.00	0.00	Calcul
417	14241	Poterie	0.00	0.00	0.00	Calcul
418	14244	Lettrage et sérigraphie	0.00	0.00	0.00	Calcul
419	14247	Ferronnerie d'art	0.00	0.00	0.00	Calcul
420	14250	Bois et matériaux connexes	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
421	14251	Meuble et bois ouvré	0.00	0.00	0.00	Calcul
422	14261	Rembourrage	0.00	0.00	0.00	Calcul
423	14268	Plastiques renforcés	0.00	0.00	0.00	Calcul
424	14270	Construction	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
425	14271	Les métiers de la truelle	0.00	0.00	0.00	Calcul
426	14281	Charpenterie	0.00	0.00	0.00	Calcul
427	14284	Quincaillerie	0.00	0.00	0.00	Calcul
428	14288	Peinture	0.00	0.00	0.00	Calcul
429	14291	Entretien d'immeubles	0.00	0.00	0.00	Calcul
430	14294	Montage de vitres	0.00	0.00	0.00	Calcul
431	14297	Pose de revêtement souple	0.00	0.00	0.00	Calcul

	REVENUS SPECIFIQUES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR FAMILLE (SUITE)		D	E	F	G
			A	B	C	D
	CODE PEC	ACTIVITES, SECTEURS ET FAMILLES	REVENUS DE TRANSFERT 930	INVESTISSEMENTS 940	AUTRES SOURCES 980	TOTAL 900
450	14310	Dessin technique	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
451	14311	Dessin industriel	0.00	0.00	0.00	Calcul
452	14318	Arpentage	0.00	0.00	0.00	Calcul
453	14320	Chimie appliquée et environnement	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
454	14321	Traitement des eaux	0.00	0.00	0.00	Calcul
455	14330	Electrotechnique	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
456	14331	Electronique	0.00	0.00	0.00	Calcul
457	14341	Electricité	0.00	0.00	0.00	Calcul
458	14346	Réparation de machines de bureau	0.00	0.00	0.00	Calcul
459	14351	Réparation d'électroménagers	0.00	0.00	0.00	Calcul
460	14356	Télécommunication	0.00	0.00	0.00	Calcul
461	14361	Système de sécurité	0.00	0.00	0.00	Calcul
462	14364	Electromécanique	0.00	0.00	0.00	Calcul
463	14367	Montage de lignes	0.00	0.00	0.00	Calcul
464	14370	Equipement motorisé	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
465	14371	Véhicules lourds et commerciaux	0.00	0.00	0.00	Calcul
466	14378	Véhicules de loisirs et d'entretien	0.00	0.00	0.00	Calcul
467	14381	Mécanique automobile	0.00	0.00	0.00	Calcul
468	14386	Carrosserie	0.00	0.00	0.00	Calcul
469	14391	Véhicules marins	0.00	0.00	0.00	Calcul
470	14396	Vente de pièces mécaniques	0.00	0.00	0.00	Calcul

	REVENUS SPECIFIQUES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR FAMILLE (SUITE)		D	E	F	G
			A	B	C	D
	CODE PEC	ACTIVITES, SECTEURS ET FAMILLES	REVENUS DE TRANSFERT	INVESTISSEMENTS	AUTRES SOURCES	TOTAL
			930	940	980	900
490	14410	Fabrication mécanique	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
491	14411	Machiniste	0.00	0.00	0.00	Calcul
492	14421	Plastique	0.00	0.00	0.00	Calcul
493	14426	Serrurerie	0.00	0.00	0.00	Calcul
494	14431	Bijouterie	0.00	0.00	0.00	Calcul
495	14436	Tôlerie aéronautique	0.00	0.00	0.00	Calcul
496	14437	Aérospatiale	0.00	0.00	0.00	Calcul
497	14440	Foresterie, sciage et papier	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
498	14441	Classage et aménagement de la forêt	0.00	0.00	0.00	Calcul
499	14447	Débitage	0.00	0.00	0.00	Calcul
500	14451	Pâtes et papiers	0.00	0.00	0.00	Calcul
501	14454	Sylviculture	0.00	0.00	0.00	Calcul
502	14457	Affûtage	0.00	0.00	0.00	Calcul
503	14461	Conservation de la faune	0.00	0.00	0.00	Calcul
504	14466	Récoltes	0.00	0.00	0.00	Calcul
505	14471	Conduite de machines forestières	0.00	0.00	0.00	Calcul
506	14480	Imprimerie	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
507	14481	Impression	0.00	0.00	0.00	Calcul
508	14491	Dessin publicitaire	0.00	0.00	0.00	Calcul

	REVENUS SPECIFIQUES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR FAMILLE (SUITE)		D	E	F	G
			A	B	C	D
	CODE PEC	ACTIVITES, SECTEURS ET FAMILLES	REVENUS DE TRANSFERT 930	INVESTISSEMENTS 940	AUTRES SOURCES 980	TOTAL 900
530	14510	Mécanique d'entretien industrielle	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
531	14511	Machines industrielles	0.00	0.00	0.00	Calcul
532	14517	Machines à coudre industrielles	0.00	0.00	0.00	Calcul
533	14521	Horloges et bijoux	0.00	0.00	0.00	Calcul
534	14528	Armes à feu	0.00	0.00	0.00	Calcul
535	14530	Mécanique du bâtiment	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
536	14531	Plomberie et chauffage	0.00	0.00	0.00	Calcul
537	14536	Réfrigération	0.00	0.00	0.00	Calcul
538	14541	Installation de gicleurs	0.00	0.00	0.00	Calcul
539	14544	Mécanique de machines fixes à la vapeur	0.00	0.00	0.00	Calcul
540	14547	Entretien général d'immeubles	0.00	0.00	0.00	Calcul
541	14550	Métallurgie	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
542	14551	Soudage	0.00	0.00	0.00	Calcul
543	14556	Tôlerie	0.00	0.00	0.00	Calcul
544	14561	Serrurerie et menuiserie des métaux	0.00	0.00	0.00	Calcul
545	14564	Moulage- fondage	0.00	0.00	0.00	Calcul
546	14567	Structures métalliques	0.00	0.00	0.00	Calcul
547	14570	Pêches	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
548	14571	Préparation et transformation des produits de la pêche	0.00	0.00	0.00	Calcul
549	14574	Pêche professionnelle	0.00	0.00	0.00	Calcul
550	14577	Vente	0.00	0.00	0.00	Calcul
551	14580	Production textile et habillement	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
552	14581	Couture	0.00	0.00	0.00	Calcul
553	14591	Dessin de mode	0.00	0.00	0.00	Calcul
554	14594	Cordonnerie	0.00	0.00	0.00	Calcul
555	14597	Cuir	0.00	0.00	0.00	Calcul

PAGE 135-A - REVENUS SPÉCIFIQUES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR FAMILLE (SUITE)

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
14100	A
14100	B
14100	C
14100	D

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
110	14100	A
110	14100	B
110	14100	C
110	14100	D

	REVENUS SPECIFIQUES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR FAMILLE (SUITE)		D	E	F	G
			A	B	C	D
	CODE PEC	ACTIVITES, SECTEURS ET FAMILLES	REVENUS DE TRANSFERT 930	INVESTISSEMENTS 940	AUTRES SOURCES 980	TOTAL 900
570	14610	Santé, assistance et soins infirmiers	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
571	14611	Santé, assistance et soins infirmiers	0.00	0.00	0.00	Calcul
572	14614	Assistance dentaire	0.00	0.00	0.00	Calcul
573	14617	Assistance technique en pharmacie	0.00	0.00	0.00	Calcul
574	14621	Soins sociaux	0.00	0.00	0.00	Calcul
575	14630	Protection civile	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
576	14631	Pompier	0.00	0.00	0.00	Calcul
577	14640	Soins esthétiques	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
578	14641	Coiffure	0.00	0.00	0.00	Calcul
579	14644	Esthétique	0.00	0.00	0.00	Calcul
580	14647	Epilation à l'électricité	0.00	0.00	0.00	Calcul
581	14650	Transport	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
582	14651	Conduite de véhicules lourds	0.00	0.00	0.00	Calcul
583	14660	Travaux de génie et mines	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
584	14661	Conduite de machinerie lourde	0.00	0.00	0.00	Calcul
585	14681	Travaux de laboratoire	0.00	0.00	0.00	Calcul
586	14684	Mines	0.00	0.00	0.00	Calcul
587	14691	Forage et dynamitage	0.00	0.00	0.00	Calcul
588	14696	Traitement du minerai	0.00	0.00	0.00	Calcul
590	14100	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR FAMILLE		H	I	J	K	L	M	N	O
			A	B	C	D	E	F	G	H
	CODE PEC	ACTIVITES, SECTEURS ET FAMILLES	REMUNERATION 100	CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR 200	FRAIS DE DEPLACEMENT 300	FOURNITURES ET MATERIEL 400	SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS 700	AUTRES DEPENSES 800	TOTAL 000
370	14110	Administration, commerce et secrétariat	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
371	14111	Bureautique				0.00	0.00	0.00	0.00	
372	14131	Vente				0.00	0.00	0.00	0.00	
373	14136	Tenue de caisse				0.00	0.00	0.00	0.00	
374	14141	Commercialisation des voyages				0.00	0.00	0.00	0.00	
375	14145	Secrétariat médical				0.00	0.00	0.00	0.00	
376	14151	Secrétariat juridique				0.00	0.00	0.00	0.00	
377	14156	Lancement d'une entreprise				Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
378	14160	Agrotechnique	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
379	14161	Horticulture				0.00	0.00	0.00	0.00	
380	14167	Fleuristerie				0.00	0.00	0.00	0.00	
381	14171	Exploitation de ferme				0.00	0.00	0.00	0.00	
382	14177	Aménagement paysager				0.00	0.00	0.00	0.00	
383	14181	Mécanique agricole				0.00	0.00	0.00	0.00	
384	14186	Aquiculture								

	DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR FAMILLE (SUITE)		H	I	J	K	L	M	N	O
			A	B	C	D	E	F	G	R
	CODE PEC	ACTIVITES, SECTEURS ET FAMILLES	REMUNERATION 100	CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR 200	FRAIS DE DEPLACEMENT 300	FOURNITURES ET MATERIEL 400	SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS 700	AUTRES DEPENSES 800	TOTAL 000
410	14210	Alimentation, hôtellerie et restauration	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
411	14211	Cuisine et pâtisserie				0.00	0.00	0.00	0.00	
412	14221	Boucherie et charcuterie				0.00	0.00	0.00	0.00	
413	14225	Restauration				0.00	0.00	0.00	0.00	
414	14230	Arts appliqués	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
415	14231	Décoration et étalage				0.00	0.00	0.00	0.00	
416	14236	Photographie				0.00	0.00	0.00	0.00	
417	14241	Poterie				0.00	0.00	0.00	0.00	
418	14244	Lettrage et sérigraphie				0.00	0.00	0.00	0.00	
419	14247	Ferronnerie d'art				0.00	0.00	0.00	0.00	
420	14250	Bois et matériaux connexes	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
421	14251	Meuble et bois ouvré				0.00	0.00	0.00	0.00	
422	14261	Rembourrage				0.00	0.00	0.00	0.00	
423	14268	Plastiques renforcés				0.00	0.00	0.00	0.00	
424	14270	Construction	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
425	14271	Les métiers de la truelle				0.00	0.00	0.00	0.00	
426	14281	Charpenterie				0.00	0.00	0.00	0.00	
427	14284	Quincaillerie				0.00	0.00	0.00	0.00	
428	14288	Peinture				0.00	0.00	0.00	0.00	
429	14291	Entretien d'immeubles				0.00	0.00	0.00	0.00	
430	14294	Montage de vitres				0.00	0.00	0.00	0.00	
431	14297	Pose de revêtement souple				0.00	0.00	0.00	0.00	

	DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR FAMILLE (SUITE)		H	I	J	K	L	M	N	O
			A	B	C	D	E	F	G	H
	CODE PEC	ACTIVITES, SECTEURS ET FAMILLES	REMUNERATION 100	CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR 200	FRAIS DE DEPLACEMENT 300	FOURNITURES ET MATERIEL 400	SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS 700	AUTRES DEPENSES 800	TOTAL 000
450	14310	Dessin technique	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
451	14311	Dessin industriel				0.00	0.00	0.00	0.00	
452	14318	Arpentage				0.00	0.00	0.00	0.00	
453	14320	Chimie appliquée et environnement	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
454	14321	Traitement des eaux				0.00	0.00	0.00	0.00	
455	14330	Electrotechnique	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
456	14331	Electronique				0.00	0.00	0.00	0.00	
457	14341	Electricité				0.00	0.00	0.00	0.00	
458	14346	Réparation de machines de bureau				0.00	0.00	0.00	0.00	
459	14351	Réparation d'électroménagers				0.00	0.00	0.00	0.00	
460	14356	Télécommunication				0.00	0.00	0.00	0.00	
461	14361	Système de sécurité				0.00	0.00	0.00	0.00	
462	14364	Electromécanique				0.00	0.00	0.00	0.00	
463	14367	Montage de lignes				0.00	0.00	0.00	0.00	
464	14370	Equipement motorisé	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
465	14371	Véhicules lourds et commerciaux				0.00	0.00	0.00	0.00	
466	14378	Véhicules de loisirs et d'entretien				0.00	0.00	0.00	0.00	
467	14381	Mécanique automobile				0.00	0.00	0.00	0.00	
468	14386	Carrosserie				0.00	0.00	0.00	0.00	
469	14391	Véhicules marins				0.00	0.00	0.00	0.00	
470	14396	Vente de pièces mécaniques								

DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR FAMILLE (SUITE)

	CODE PEC	ACTIVITES, SECTEURS ET FAMILLES	H A REMUNERATION 100	I B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR 200	J C FRAIS DE DEPLACEMENT 300	K D FOURNITURES ET MATERIEL 400	L E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	M F EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS 700	N G AUTRES DEPENSES 800	O H TOTAL 000
490	14410	Fabrication mécanique	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
491	14411	Machiniste				0.00	0.00	0.00	0.00	
492	14421	Plastique				0.00	0.00	0.00	0.00	
493	14426	Serrurerie				0.00	0.00	0.00	0.00	
494	14431	Bijouterie				0.00	0.00	0.00	0.00	
495	14436	Tôlerie aéronautique				0.00	0.00	0.00	0.00	
496	14437	Aérospatiale	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
497	14440	Foresterie, sciage et papier				0.00	0.00	0.00	0.00	
498	14441	Classage et aménagement de la forêt				0.00	0.00	0.00	0.00	
499	14447	Débitage				0.00	0.00	0.00	0.00	
500	14451	Pâtes et papiers				0.00	0.00	0.00	0.00	
501	14454	Sylviculture				0.00	0.00	0.00	0.00	
502	14457	Affûtage				0.00	0.00	0.00	0.00	
503	14461	Conservation de la faune				0.00	0.00	0.00	0.00	
504	14466	Récoltes				0.00	0.00	0.00	0.00	
505	14471	Conduite de machines forestières	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
506	14480	Imprimerie				0.00	0.00	0.00	0.00	
507	14481	Impression				0.00	0.00	0.00	0.00	
508	14491	Dessin publicitaire								

		DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR FAMILLE (SUITE)	B	I	J	K	L	M	N	O
			A	B	C	D	E	F	G	H
	CODE PEC	ACTIVITES, SECTEURS ET FAMILLES	REMUNERATION 100	CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR 200	FRAIS DE DEPLACEMENT 300	FOURNITURES ET MATERIEL 400	SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS 700	AUTRES DEPENSES 800	TOTAL 000
530	14510	Mécanique d'entretien industrielle	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
531	14511	Machines industrielles				0.00	0.00	0.00	0.00	
532	14517	Machines à coudre industrielles				0.00	0.00	0.00	0.00	
533	14521	Horloges et bijoux				0.00	0.00	0.00	0.00	
534	14528	Armes à feu	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
535	14530	Mécanique du bâtiment				0.00	0.00	0.00	0.00	
536	14531	Plomberie et chauffage				0.00	0.00	0.00	0.00	
537	14536	Réfrigération				0.00	0.00	0.00	0.00	
538	14541	Installation de gicleurs				0.00	0.00	0.00	0.00	
539	14544	Mécanique de machines fixes à la vapeur				0.00	0.00	0.00	0.00	
540	14547	Entretien général d'immeubles	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
541	14550	Métallurgie				0.00	0.00	0.00	0.00	
542	14551	Soudage				0.00	0.00	0.00	0.00	
543	14556	Tôlerie				0.00	0.00	0.00	0.00	
544	14561	Serrurerie et menuiserie des métaux				0.00	0.00	0.00	0.00	
545	14564	Moulage- fondage				0.00	0.00	0.00	0.00	
546	14567	Structures métalliques	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
547	14570	Pêches				0.00	0.00	0.00	0.00	
548	14571	Préparation et transformation des produits de la pêche				0.00	0.00	0.00	0.00	
549	14574	Pêche professionnelle				0.00	0.00	0.00	0.00	
550	14577	Vente	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
551	14580	Production textile et habillement				0.00	0.00	0.00	0.00	
552	14581	Couture				0.00	0.00	0.00	0.00	
553	14591	Dessin de mode				0.00	0.00	0.00	0.00	
554	14594	Cordonnerie				0.00	0.00	0.00	0.00	
555	14597	Cuir								

	DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR FAMILLE (SUITE)		H	I	J	K	L	M	N	O
			A	B	C	D	E	F	G	H
	CODE PEC	ACTIVITES, SECTEURS ET FAMILLES	REMUNERATION 100	CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR 200	FRAIS DE DEPLACEMENT 300	FOURNITURES ET MATERIEL 400	SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS 700	AUTRES DEPENSES 800	TOTAL 000
570	14610	Santé, assistance et soins infirmiers	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
571	14611	Santé, assistance et soins infirmiers				0.00	0.00	0.00	0.00	
572	14614	Assistance dentaire				0.00	0.00	0.00	0.00	
573	14617	Assistance technique en pharmacie				0.00	0.00	0.00	0.00	
574	14621	Soins sociaux				0.00	0.00	0.00	0.00	
575	14630	Protection civile	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
576	14631	Pompier				0.00	0.00	0.00	0.00	
577	14640	Soins esthétiques	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
578	14641	Coiffure				0.00	0.00	0.00	0.00	
579	14644	Esthétique				0.00	0.00	0.00	0.00	
580	14647	Epilation à l'électricité				0.00	0.00	0.00	0.00	
581	14650	Transport	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
582	14651	Conduite de véhicules lourds				0.00	0.00	0.00	0.00	
583	14660	Travaux de génie et mines	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
584	14661	Conduite de machinerie lourde				0.00	0.00	0.00	0.00	
585	14681	Travaux de laboratoire				0.00	0.00	0.00	0.00	
586	14684	Mines				0.00	0.00	0.00	0.00	
587	14691	Forage et dynamitage				0.00	0.00	0.00	0.00	
588	14696	Traitement du minerai				0.00	0.00	0.00	0.00	
590	14100	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

	DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR FAMILLE (SUITE)		H	I	J	K	L	M	N	O
			A	B	C	D	E	F	G	H
	CODE PEC	ACTIVITES, SECTEURS ET FAMILLES	REMUNERATION 100	CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR 200	FRAIS DE DEPLACEMENT 300	FOURNITURES ET MATERIEL 400	SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS 700	AUTRES DEPENSES 800	TOTAL 000
530	14510	Mécanique d'entretien industrielle	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
531	14511	Machines industrielles				0.00	0.00	0.00	0.00	
532	14517	Machines à coudre industrielles				0.00	0.00	0.00	0.00	
533	14521	Horloges et bijoux				0.00	0.00	0.00	0.00	
534	14528	Armes à feu				0.00	0.00	0.00	0.00	
535	14530	Mécanique du bâtiment	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
536	14531	Plomberie et chauffage				0.00	0.00	0.00	0.00	
537	14536	Réfrigération				0.00	0.00	0.00	0.00	
538	14541	Installation de gicleurs				0.00	0.00	0.00	0.00	
539	14544	Mécanique de machines fixes à la vapeur				0.00	0.00	0.00	0.00	
540	14547	Entretien général d'immeubles				0.00	0.00	0.00	0.00	
541	14550	Métallurgie	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
542	14551	Soudage				0.00	0.00	0.00	0.00	
543	14556	Tôlerie				0.00	0.00	0.00	0.00	
544	14561	Serrurerie et menuiserie des métaux				0.00	0.00	0.00	0.00	
545	14564	Moulage- fondage				0.00	0.00	0.00	0.00	
546	14567	Structures métalliques				0.00	0.00	0.00	0.00	
547	14570	Pêches	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
548	14571	Préparation et transformation des produits de la pêche				0.00	0.00	0.00	0.00	
549	14574	Pêche professionnelle				0.00	0.00	0.00	0.00	
550	14577	Vente				0.00	0.00	0.00	0.00	
551	14580	Production textile et habillement	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
552	14581	Couture				0.00	0.00	0.00	0.00	
553	14591	Dessin de mode				0.00	0.00	0.00	0.00	
554	14594	Cordonnerie				0.00	0.00	0.00	0.00	
555	14597	Cuir				0.00	0.00	0.00	0.00	

PAGE 145-A - DÉPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR FAMILLE (SUITE)

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
14100	A
14100	B
14100	C
14100	D
14100	E
14100	F
14100	G
14100	H

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
120	14100	A
120	14100	B
120	14100	C
120	14100	D
120	14100	E
120	14100	F
120	14100	G
120	14100	H

	DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR FAMILLE (SUITE)		H	I	J	K	L	M	N	C
	CODE PEC	ACTIVITES, SECTEURS ET FAMILLES	A REMUNERATION 100	B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR 200	C FRAIS DE DEPLACEMENT 300	D FOURNITURES ET MATERIEL 400	E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	F EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS 700	G AUTRES DEPENSES 800	H TOTAL 000
570	14610	Santé, assistance et soins infirmiers	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
571	14611	Santé, assistance et soins infirmiers				0.00	0.00	0.00	0.00	
572	14614	Assistance dentaire				0.00	0.00	0.00	0.00	
573	14617	Assistance technique en pharmacie				0.00	0.00	0.00	0.00	
574	14621	Soins sociaux				0.00	0.00	0.00	0.00	
575	14630	Protection civile	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
576	14631	Pompier				0.00	0.00	0.00	0.00	
577	14640	Soins esthétiques	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
578	14641	Coiffure				0.00	0.00	0.00	0.00	
579	14644	Esthétique				0.00	0.00	0.00	0.00	
580	14647	Epilation à l'électricité				0.00	0.00	0.00	0.00	
581	14650	Transport	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
582	14651	Conduite de véhicules lourds				0.00	0.00	0.00	0.00	
583	14660	Travaux de génie et mines	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
584	14661	Conduite de machinerie lourde				0.00	0.00	0.00	0.00	
585	14681	Travaux de laboratoire				0.00	0.00	0.00	0.00	
586	14684	Mines				0.00	0.00	0.00	0.00	
587	14691	Forage et dynamitage				0.00	0.00	0.00	0.00	
588	14696	Traitement du minerai				0.00	0.00	0.00	0.00	
590	14100	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 150-A - VENTILATION DE LA RÉMUNÉRATION - ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

Note: Les montants inscrits à la colonne J doivent correspondre à ceux qui sont indiqués à la page 120, colonne A.

	VENTILATION DE LA REMUNERATION		P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y
			A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
	CODE PEC	ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION	HORS-CADRES ET CADRES	PERSONNEL DE GERANCE	PERSONNEL ENSEIGNANT	PERSONNEL PROFESSIONNEL	PERSONNEL ADMINISTRATIF	PERSONNEL TECHNIQUE	PERSONNEL OUVRIER	PERSONNEL DE SUPPLEANCE	COMMISSAIRES	REMUNERATION TOTALE
			110	120	130	140	150	160	170	180	190	100
50	11000	Education préscolaire			Calcul					Calcul		Calcul
51	11100	Maternelle quatre ans			0.00					0.00		Calcul
52	11200	Maternelle cinq ans			0.00					0.00		Calcul
53	12000	Enseignement primaire			0.00					0.00		Calcul
54	13000	Enseignement secondaire général			Calcul		Calcul	Calcul	Calcul	Calcul		Calcul
55	14000	Formation professionnelle			0.00		0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
56	14100	Programmes édictés par le MEQ (six activités)			0.00		0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
57	14800	Programmes spécifiques à l'entreprise			0.00		0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
58	14900	Formation professionnelle - Autres			Calcul					Calcul		Calcul
59	15000	Enseignement particulier			Calcul					Calcul		Calcul
60	15100	Education préscolaire			0.00					0.00		Calcul
61	15110	-Elèves ayant un handicap			0.00					Calcul		Calcul
62	15120	-Elèves en difficulté d'adaptation			Calcul					0.00		Calcul
63		et d'apprentissage			0.00					0.00		Calcul
64	15200	Enseignement primaire			0.00					0.00		Calcul
65	15210	-Elèves ayant un handicap			0.00					0.00		Calcul
66	15220	-Elèves en difficulté d'adaptation			0.00					0.00		Calcul
67		et d'apprentissage			Calcul					Calcul		Calcul
68	15230	-Elèves en classes d'accueil et de francisation			0.00					0.00		Calcul
69	15300	Enseignement secondaire			0.00					0.00		Calcul
70	15310	-Elèves ayant un handicap			0.00					0.00		Calcul
71	15320	-Elèves en difficulté d'adaptation			0.00					Calcul		Calcul
72		et d'apprentissage			Calcul					0.00		Calcul
73	15330	-Elèves en classes d'accueil et de francisation			0.00					0.00		Calcul
74	18000	Formation des adultes			0.00					0.00		Calcul
75	18100	Formation générale			0.00					Calcul		Calcul
76	18200	Alphabétisation			Calcul		Calcul	Calcul	Calcul	Calcul		Calcul
77	18300	Programme d'insertion dans la vie communautaire										
78	10000	TOTAL										

PAGE 151-A - VENTILATION DE LA RÉMUNÉRATION (SUITE) - ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION

Note: Les montants inscrits à la colonne J doivent correspondre à ceux qui sont indiqués à la page 121, colonne A.

	VENTILATION DE LA REMUNERATION (SUITE)		P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y
			A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
	CODE PEC	ACTIVITES DE SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT ET A LA FORMATION	HORS-CADRES ET CADRES	PERSONNEL DE GERANCE	PERSONNEL ENSEIGNANT	PERSONNEL PROFESSIONNEL	PERSONNEL ADMINISTRATIF	PERSONNEL TECHNIQUE	PERSONNEL OUVRIER	PERSONNEL DE SUPPLEANCE	COMMISSAIRES	REMUNERATION TOTALE
			110	120	130	140	150	160	170	180	190	100
90	21000	Gestion des écoles et des centres	Calcul	Calcul	Calcul		Calcul	Calcul		Calcul		Calcul
91	21100	Direction et soutien des écoles et des centres	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00		0.00		Calcul
92	21200	Imprimerie et reprographie d'enseignement		0.00			0.00	0.00				Calcul
93	22000	Moyens d'enseignement	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul		Calcul		Calcul
94	22100	Bibliothèque et audiovisuel	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00		0.00		Calcul
95	22200	Informatique d'enseignement		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00		Calcul
96	23000	Services complémentaires			Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul		Calcul
97	23100	Services personnels à l'élève			Calcul	Calcul		Calcul		Calcul		Calcul
98	23110	-Orientation, information scolaire et										
99		professionnelle et autres assistances			0.00	0.00		0.00		0.00		Calcul
100	23120	-Psychologie			0.00	0.00		0.00		0.00		Calcul
101	23130	-Orthophonie-audiologie			0.00	0.00		0.00		0.00		Calcul
102	23140	-Psychoéducation et éducation spécialisée			0.00	0.00		0.00		0.00		Calcul
103	23200	Vie scolaire			Calcul	Calcul		Calcul	Calcul	Calcul		Calcul
104	23210	Animation pastorale et religieuse			0.00	0.00		0.00		0.00		Calcul
105	23220	-Animation sportive, culturelle et sociale			0.00	0.00		0.00	0.00	0.00		Calcul
106	23230	-Encadrement et surveillance d'élèves			0.00			0.00		0.00		Calcul
107	23300	Santé et services sociaux			0.00	0.00	0.00	0.00		0.00		Calcul
108	23400	Soutien aux élèves ayant un handicap			0.00	0.00	0.00	0.00		0.00		Calcul
109	24000	Services pédagogiques et de formation d'appoint			Calcul	Calcul		Calcul		Calcul		Calcul
110	24100	Education populaire			0.00	0.00		0.00		0.00		Calcul
111	24200	Orthopédagogie			0.00	0.00				0.00		Calcul
112	24300	Soutien à l'intégration et francisation			0.00					0.00		Calcul
113	24400	Cours d'appoint, cours à domicile ou										
114		en milieu hospitalier			0.00	0.00		0.00		0.00		Calcul
115	24500	Programmes spéciaux			0.00	0.00		0.00		0.00		Calcul
116	25000	Animation et développement pédagogique			0.00	0.00		0.00		0.00		Calcul
117	20000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul		Calcul

PAGE 152-A - VENTILATION DE LA RÉMUNÉRATION (SUITE) - ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Note: Les montants inscrits à la colonne J doivent correspondre à ceux qui sont indiqués à la page 122, colonne A.

	VENTILATION DE LA REMUNERATION (SUITE)		P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y
			A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
	CODE PEC	ACTIVITES PARASCOLAIRES	HORS-CADRES ET CADRES	PERSONNEL DE GERANCE	PERSONNEL ENSEIGNANT	PERSONNEL PROFESSIONNEL	PERSONNEL ADMINISTRATIF	PERSONNEL TECHNIQUE	PERSONNEL OUVRIER	PERSONNEL DE SUPPLEANCE	COMMISSAIRES	REMUNERATION TOTALE
			110	120	130	140	150	160	170	180	190	100
130	31000	Hébergement des élèves		Calcul		Calcul	Calcul	Calcul	Calcul			Calcul
131	31100	Résidences d'élèves		0.00		0.00	0.00	0.00	0.00			Calcul
132	31200	Aide à la pension ou au transport										
133	32000	Services alimentaires	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00			Calcul
134	34000	Transport scolaire						Calcul	Calcul			Calcul
135	34100	Transport quotidien des élèves						0.00	0.00			Calcul
136	34200	Transport par entente										
137	34300	Transport exceptionnel						0.00				Calcul
138	34400	Transport interécole						0.00				Calcul
139	34500	Transport périodique						0.00				Calcul
140	36000	Services de garde				0.00		0.00				Calcul
141	30000	TOTAL	Calcul	Calcul		Calcul	Calcul	Calcul	Calcul			Calcul

PAGE 153-A - VENTILATION DE LA RÉMUNÉRATION (SUITE) - ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Note: Les montants inscrits à la colonne J doivent correspondre à ceux qui sont indiqués à la page 123, colonne A.

	VENTILATION DE LA REMUNERATION (SUITE)		P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y
			A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
	CODE PEC	ACTIVITES ADMINISTRATIVES	HORS-CADRES ET CADRES	PERSONNEL DE GERANCE	PERSONNEL ENSEIGNANT	PERSONNEL PROFESSIONNEL	PERSONNEL ADMINISTRATIF	PERSONNEL TECHNIQUE	PERSONNEL OUVRIER	PERSONNEL DE SUPPLEANCE	COMMISSAIRES	REMUNERATION TOTALE
			110	120	130	140	150	160	170	180	190	100
170	51000	Conseil des commissaires et comités	Calcul	Calcul		Calcul	Calcul	Calcul	Calcul		Calcul	Calcul
171	51100	Commissaires d'écoles et comités					0.00				0.00	Calcul
172	51200	Elections	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00			Calcul
173	52000	Gestion	Calcul	Calcul		Calcul	Calcul	Calcul	Calcul			Calcul
174	52100	Direction générale	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00				Calcul
175	52200	Gestion des services éducatifs	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00				Calcul
176	52300	Gestion administrative	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00			Calcul
177	52400	Gestion du transport scolaire	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00				Calcul
178	53000	Services corporatifs	Calcul	Calcul		Calcul	Calcul	Calcul	Calcul			Calcul
179	53100	Informatique de gestion	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00				Calcul
180	53200	Imprimerie et reprographie de gestion		0.00			0.00	0.00				Calcul
181	53300	Messagerie et téléphonie					0.00		0.00			Calcul
182	53400	Archives	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00				Calcul
183	53500	Frais corporatifs	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00				Calcul
184	55000	Perfectionnement	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
185	55100	Personnel hors cadre, cadre, directeur d'école										
186		et de centre et personnel de gérance	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00		Calcul
187	55200	Personnel enseignant	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00		0.00		Calcul
188	55300	Personnel professionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			0.00		Calcul
189	55400	Personnel de soutien technique, administratif										
190		et ouvrier	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
191	55500	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
192	50000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 154-A - VENTILATION DE LA RÉMUNÉRATION (SUITE) - ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES

Note: Les montants inscrits à la colonne J doivent correspondre à ceux qui sont indiqués à la page 124, colonne A.

	VENTILATION DE LA REMUNERATION (SUITE)		P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y
			A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
	CODE PEC	ACTIVITES RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES	HORS-CADRES ET CADRES	PERSONNEL DE GERANCE	PERSONNEL ENSEIGNANT	PERSONNEL PROFESSIONNEL	PERSONNEL ADMINISTRATIF	PERSONNEL TECHNIQUE	PERSONNEL OUVRIER	PERSONNEL DE SUPPLEANCE	COMMISSAIRES	REMUNERATION TOTALE
			110	120	130	140	150	160	170	180	190	100
210	61000	Mobilier, matériel roulant et entretien										
211		des biens meubles					0.00	0.00	0.00			Calcul
212	62000	Conservation des immeubles	0.00	0.00		0.00		0.00	0.00			Calcul
213	63000	Entretien ménager		0.00				0.00	0.00			Calcul
214	64000	Consommation énergétique										
215	65000	Location d'immeubles										
216	65100	D'autres commissions scolaires										
217	65900	D'autres organismes										
218	66000	Protection et sécurité				0.00		0.00	0.00			Calcul
219	67000	Construction et acquisition d'immeubles		0.00		0.00		0.00	0.00			Calcul
220	68000	Amélioration, transformation et rénovation majeure		0.00		0.00		0.00	0.00			Calcul
221	60000	TOTAL	Calcul	Calcul		Calcul	Calcul	Calcul	Calcul			Calcul

PAGE 155-A - VENTILATION DE LA RÉMUNÉRATION (SUITE) - ACTIVITÉS CONNEXES

Note: Les montants inscrits à la colonne J doivent correspondre à ceux qui sont indiqués à la page 125, colonne A.

	VENTILATION DE LA REMUNERATION (SUITE)		P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y
			A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
	CODE PEC	ACTIVITES CONNEXES	HORS-CADRES ET CADRES 110	PERSONNEL DE GERANCE 120	PERSONNEL ENSEIGNANT 130	PERSONNEL PROFESSIONNEL 140	PERSONNEL ADMINISTRATIF 150	PERSONNEL TECHNIQUE 160	PERSONNEL OUVRIER 170	PERSONNEL DE SUPPLEANCE 180	COMMISSAIRES 190	REMUNERATION TOTALE 100
250	71000	Résidences d'enseignants		0.00					0.00			Calcul
251	72000	Financement										
252	72100	Remboursement de capital - Emprunts à long										
253		terme à la charge de la commission scolaire										
254	72110	-Billets à long terme										
255	72190	-Autres										
256	72200	Paiements d'intérêts										
257	72210	-Emprunts à long terme sujets à une subvention										
258	72220	-Emprunts à long terme à la charge de la C.S.										
259	72300	Escompte et frais d'émission des emprunts										
260		à long terme										
261	72400	Honoraires annuels du fiduciaire										
262	72500	Opérations de change										
263	72600	Intérêts sur emprunts à court terme										
264	73000	Projets spéciaux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul

PAGE 156-A - VENTILATION DE LA RÉMUNÉRATION (SUITE) - ACTIVITÉS CONNEXES (SUITE)

LIGNE	COLONNE

REPORTÉ DE

PAGE	LIGNE	COLONNE

LIGNE	COLONNE
90000	A + B + I
90000	C + H
90000	D
90000	E + F + G

REPORTÉ À

PAGE	LIGNE	COLONNE
16	110	A
16	120	A
16	130	A
16	140	A

Note: Les montants inscrits à la colonne J doivent correspondre à ceux qui sont indiqués à la page 126, colonne A.

PARTICULARITÉS:

Ligne 76100, colonne J: Cette somme correspond à l'addition des lignes 90000, colonne B, des pages 170 et 171.

Ligne 76200, colonne J: Cette somme correspond à l'addition des lignes 90000, colonne B, des pages 172 et 173.

Ligne «Total», colonne C: Cette somme correspond à l'addition des colonnes A, C et E, ligne 09000 («Total»), de la page 160.

Ligne «Total», colonne H: Cette somme correspond à l'addition des colonnes B, D et F, ligne 09000 («Total»), de la page 160.

	VENTILATION DE LA REMUNERATION (SUITE)		P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y
			A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
	CODE PEC	ACTIVITES CONNEXES	HORS-CADRES ET CADRES 110	PERSONNEL DE GERANCE 120	PERSONNEL ENSEIGNANT 130	PERSONNEL PROFESSIONNEL 140	PERSONNEL ADMINISTRATIF 150	PERSONNEL TECHNIQUE 160	PERSONNEL OUVRIER 170	PERSONNEL DE SUPPLEANCE 180	COMMISSAIRES 190	REMUNERATION TOTALE 100
290	74000	Rétroactivité	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
291	74100	Renouvellement des conventions collectives	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
292	74900	Autres ajustements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
293	75000	Ententes										
294	75100	Ententes de scolarisation entre C.S.										
295	75200	Droits de scolarité hors réseau										
296	75900	Autres ententes										
297	76000	Sécurité d'emploi	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul		Calcul
298	76100	Personnel enseignant			0.00					0.00		Calcul
299	76200	Autres personnels	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00			Calcul
300	78000	Prêts de services	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul			Calcul
301	78100	Au MEQ	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			Calcul
302	78900	Autres	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00			Calcul
303	79000	Activités extrascolaires			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
304	70000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
306	90000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 160-A - ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION - PERSONNEL ENSEIGNANT

PARTICULARITÉS:

Colonnes A, C et E: Le total des colonnes A, C et E, ligne 09000, doit correspondre au total de la page 156, ligne 90000, colonne 130.

Colonnes B, D et F: Le total des colonnes B, D et F, ligne 09000, doit correspondre au total de la page 156, ligne 90000, colonne 180.

	ANALYSE DE LA REMUNERATION PERSONNEL ENSEIGNANT		D	E	F	G	H	I	J
			A	B	C	D	E	F	G
			JEUNES		FORMATION PROFESSIONNELLE		ADULTES		
	CODE MEQ	CATEGORIES DE PERSONNEL Nature de la rémunération	PERSONNEL ENSEIGNANT 130	PERSONNEL DE SUPPLEANCE 180	PERSONNEL ENSEIGNANT 130	PERSONNEL DE SUPPLEANCE 180	PERSONNEL ENSEIGNANT 130	PERSONNEL DE SUPPLEANCE 180	REMUNERATION TOTALE
331	09020	Traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
332	09081	Congés de maladie utilisés - exercice courant	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
333	09082	Congés de maladie utilisés - exercices antérieurs	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
334	09060	Assurance-salaire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
335	09120	Caisse de congés de maladie monnayables année courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
336	09140	Caisse de congés de maladie monnayables années précédentes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
337	09160	Congés relatifs aux droits parentaux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
338	09180	Accidents de travail	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
339	09220	Suppléments aux accidents de travail	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
340	09240	Temps supplémentaire	0.00		0.00		0.00	0.00	Calcul
341	09320	Primes de responsabilité	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
342	09340	Forfaitaires							
343	09360	Primes de soir et de nuit	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
344	09380	Primes de relocalisation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
345	09420	Eloignement et isolement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
346	09440	Rétention	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
347	09460	Prime de séparation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
348	09480	Autres primes et suppléments	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
349	09490	Rétroactivité des années antérieures	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
351	09000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 161-A - ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION - AUTRES PERSONNELS

PARTICULARITÉ:

Ligne 09000: Les montants inscrits sur cette ligne doivent correspondre à ceux qui sont indiqués à la page 156, mêmes colonnes, ligne «Total».

		ANALYSE DE LA REMUNERATION AUTRES PERSONNELS	K	L	M	N	O	P	Q	R	S
			A	B	C	D	E	F	G	H	I
	CODE MEQ	CATEGORIES DE PERSONNEL Nature de la rémunération	DIRECTEURS ET DIRECTEURS-ADJOINTS 110	PERSONNEL HORS CADRES ET CADRES 110	PERSONNEL DE GERANCE 120	PERSONNEL PROFESSIONNEL 140	PERSONNEL ADMINISTRATIF 150	PERSONNEL TECHNIQUE 160	PERSONNEL OUVRIER 170	COMMISSAIRES 190	REMUNERATION TOTALE 100
331	09020	Traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
332	09081	Congés de maladie utilisés - exercice courant				0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
333	09082	Congés de maladie utilisés - exercices antérieurs	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
334	09060	Assurance-salaire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
335	09120	Caisse de congés de maladie monnayables année courante				0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
336	09140	Caisse de congés de maladie monnayables années précédentes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
337	09160	Congés relatifs aux droits parentaux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
338	09180	Accidents de travail	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
339	09220	Suppléments aux accidents de travail	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
340	09240	Temps supplémentaire				0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
341	09320	Primes de responsabilité	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
342	09340	Forfaitaires	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
343	09360	Primes de soir et de nuit					0.00	0.00	0.00		Calcul
344	09380	Primes de relocalisation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
345	09420	Eloignement et isolement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
346	09440	Rétention	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
347	09460	Prime de séparation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		Calcul
348	09480	Autres primes et suppléments	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
349	09490	Rétroactivité des années antérieures	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
351	09000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

SECURITE D'EMPLOI DU PERSONNEL ENSEIGNANT
SOMMAIRE DES DEPENSES
SECTEUR LINGUISTIQUE FRANCOPHONE

			D	E	F	G	H	I
			A	B	C	D	E=B+C+D	F
	CODE MEQ	DESCRIPTION DES MESURES	NOMBRE DE PERSONNES	REMUNERATION	CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR	AUTRES DEPENSES	DEPENSES TOTALES BRUTES	REVENUS SPECIFIQUES
11	76110	Préretraite	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
12	76121	Prime de séparation de 50%	0	0.00			Calcul	0.00
13	76122	Autres primes additionnelles de séparation	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
14	76130	Relocalisation	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
15	76140	Mise en disponibilité	Calcul	Calcul	Calcul		Calcul	Calcul
16	76141	Utilisation à la suppléance - Formation professionnelle	0	0.00	0.00		Calcul	0.00
17	76142	Utilisation à la suppléance - Autres	0	0.00	0.00		Calcul	0.00
18	76143	Autres utilisations	0	0.00	0.00		Calcul	0.00
19	76150	Allocation de replacement vers le secteur privé	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
20	76160	Mesures spéciales de résorption	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
21	76161	Recyclage	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
22	76162	Autres mesures spéciales	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
23	76170	Affectation à la suppléance	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
24	90000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

SECURITE D'EMPLOI DU PERSONNEL ENSEIGNANT
SOMMAIRE DES DEPENSES
SECTEUR LINGUISTIQUE ANGLOPHONE

			J	K	L	M	N	O
	CODE MEQ	DESCRIPTION DES MESURES	A NOMBRE DE PERSONNES	B REMUNERATION	C CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR	D AUTRES DEPENSES	E=B+C+D DEPENSES TOTALES BRUTES	F REVENUS SPECIFIQUES
11	76110	Préretraite	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
12	76121	Prime de séparation de 50%	0	0.00			Calcul	0.00
13	76122	Autres primes additionnelles de séparation	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
14	76130	Relocalisation	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
15	76140	Mise en disponibilité	Calcul	Calcul	Calcul		Calcul	Calcul
16	76141	Utilisation à la suppléance - Formation professionnelle	0	0.00	0.00		Calcul	0.00
17	76142	Utilisation à la suppléance - Autres	0	0.00	0.00		Calcul	0.00
18	76143	Autres utilisations	0	0.00	0.00		Calcul	0.00
19	76150	Allocation de replacement vers le secteur privé	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
20	76160	Mesures spéciales de résorption	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
21	76161	Recyclage	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
22	76162	Autres mesures spéciales	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
23	76170	Affectation à la suppléance	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
24	90000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

SECURITE D'EMPLOI DES AUTRES PERSONNELS
SOMMAIRE DES DEPENSES
SECTEUR LINGUISTIQUE FRANCOPHONE

	CODE MEQ	DESCRIPTION DES MESURES	P A NOMBRE DE PERSONNES	Q B REMUNERATION	R C CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR	S D AUTRES DEPENSES	T E=B+C+D DEPENSES TOTALES BRUTES	U F REVENUS SPECIFIQUES
11	76110	Préretraite	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
12	76121	Prime de séparation de 50%	0	0.00			Calcul	0.00
13	76122	Autres primes additionnelles de séparation	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
14	76130	Relocalisation	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
15	76140	Mise en disponibilité	Calcul	Calcul	Calcul		Calcul	Calcul
16	76141	Utilisation à la suppléance - Formation professionnelle	0	0.00	0.00		Calcul	0.00
17	76142	Utilisation à la suppléance - Autres	0	0.00	0.00		Calcul	0.00
18	76143	Autres utilisations	0	0.00	0.00		Calcul	0.00
19	76150	Allocation de replacement vers le secteur privé	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
20	76160	Mesures spéciales de résorption	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
21	76161	Recyclage	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
22	76162	Autres mesures spéciales	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
23	76170	Affectation à la suppléance	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
24	90000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

SECURITE D'EMPLOI DES AUTRES PERSONNELS
SOMMAIRE DES DEPENSES
SECTEUR LINGUISTIQUE ANGLOPHONE

	CODE MEQ	DESCRIPTION DES MESURES	V	W	X	Y	Z	AA
			A NOMBRE DE PERSONNES	B REMUNERATION	C CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR	D AUTRES DEPENSES	E=B+C+D DEPENSES TOTALES BRUTES	F REVENUS SPECIFIQUES
11	76110	Préretraite	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
12	76121	Prime de séparation de 50%	0	0.00			Calcul	0.00
13	76122	Autres primes additionnelles de séparation	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
14	76130	Relocalisation	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
15	76140	Mise en disponibilité	Calcul	Calcul	Calcul		Calcul	Calcul
16	76141	Utilisation à la suppléance - Formation professionnelle	0	0.00	0.00		Calcul	0.00
17	76142	Utilisation à la suppléance - Autres	0	0.00	0.00		Calcul	0.00
18	76143	Autres utilisations	0	0.00	0.00		Calcul	0.00
19	76150	Allocation de replacement vers le secteur privé	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
20	76160	Mesures spéciales de résorption	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul
21	76161	Recyclage	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
22	76162	Autres mesures spéciales	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
23	76170	Affectation à la suppléance	0	0.00	0.00	0.00	Calcul	0.00
24	90000	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 200-A - SUBVENTIONS TENANT LIEU DE TAXES

Cette page a pour but de fournir, pour chacun des édifices, l'information requise permettant de reconstituer le montant total des subventions tenant lieu de taxes.

Cette page est informatisée. Pour entrer les données, il suffit d'utiliser le tableur des données complémentaires de TRAFICS. Cependant, aucun report automatique n'est effectué à partir de cette page.

SUBVENTIONS TENANT LIEU DE TAXES

	C		D	E
		A	B	C
	NOM DE L'EDIFICE ET ADRESSE (Inscrire chaque édifice séparément)	NOM DU PROPRIETAIRE (SIQ, Société des postes, Société de la couronne, Gouvernement fédéral, etc.)	EVALUATION MUNICIPALE DE L'EDIFICE	SUBVENTIONS TENANT LIEU DE TAXES
172			0.00	0.00
173			0.00	0.00
174			0.00	0.00
175			0.00	0.00
176			0.00	0.00
177			0.00	0.00
178			0.00	0.00
179			0.00	0.00
180			0.00	0.00
181			0.00	0.00
182			0.00	0.00
183			0.00	0.00
184			0.00	0.00
185			0.00	0.00
186			0.00	0.00
187			0.00	0.00
188			0.00	0.00
189			0.00	0.00
190			0.00	0.00
191			0.00	0.00
192			0.00	0.00
193			0.00	0.00
194			0.00	0.00
195			0.00	0.00
196			0.00	0.00
197			0.00	0.00
198			0.00	0.00
199			0.00	0.00
200				

PAGE 201-A - SUBVENTIONS TENANT LIEU DE TAXES (SUITE)

Cette page est informatisée. Pour entrer les données, il suffit d'utiliser le tableur des données complémentaires de TRAFICS. Cependant, aucun report automatique n'est effectué à partir de cette page.

Cette page a le même but que la page 200. Le total de cette page, qui inclut celui de la page 200, doit correspondre au montant de la page 27, ligne 91000.

SUBVENTIONS TENANT LIEU DE TAXES

	C		D	E
	A		B	C
	NOM DE L'EDIFICE ET ADRESSE (Inscrire chaque édifice séparément)	NOM DU PROPRIETAIRE (SIQ, Société des postes, Société de la couronne, Gouvernement fédéral, etc.)	EVALUATION MUNICIPALE DE L'EDIFICE	SUBVENTIONS TENANT LIEU DE TAXES
212				
213			0.00	0.00
214			0.00	0.00
215			0.00	0.00
216			0.00	0.00
217			0.00	0.00
218			0.00	0.00
219			0.00	0.00
220			0.00	0.00
221			0.00	0.00
222			0.00	0.00
223			0.00	0.00
224			0.00	0.00
225			0.00	0.00
226			0.00	0.00
227			0.00	0.00
228			0.00	0.00
229			0.00	0.00
230			0.00	0.00
231			0.00	0.00
232			0.00	0.00
233			0.00	0.00
234			0.00	0.00
235			0.00	0.00
236			0.00	0.00
237			0.00	0.00
238			0.00	0.00
240	TOTAL (page 200 et page 201)		Calcul	Calcul

PAGE 202-A - DROITS DE SCOLARITÉ - ENTENTES MEQ-MSSS

Cette page est informatisée. Pour entrer les données, il suffit d'utiliser le tableur des données complémentaires de TRAFICS. Cependant, aucun report automatique n'est effectué à partir de cette page.

PARTICULARITÉS:

Colonne «Tarif par élève»: Le tarif inscrit à cette colonne correspond à celui qui est indiqué dans les règles budgétaires 1992-1993 et doit être utilisé par la commission scolaire dans le calcul des revenus généraux dont le résultat paraît à la colonne «Total».

Colonne «Total»: Le montant inscrit dans cette colonne, ligne «Total», doit correspondre au montant de la page 27, ligne 92000.

DROITS DE SCOLARITE - ENTENTES MEQ-MSSS

		C	D	E	F	G	H	I
		A	B	C	D	E	F	G
	LISTE DES INSTITUTIONS	EFFECTIFS AU 30 SEPTEMBRE 1992				EFFECTIFS A L'ENTENTE	990 TARIF PAR ELEVE	900 TOTAL
		MATERNELLE 5 ANS	PRIMAIRE	SECONDAIRE	TOTAL			
92		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
93		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
94		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
95		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
96		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
97		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
98		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
99		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
100		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
101		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
102		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
103		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
104		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
105		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
106		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
107		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
108		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
109		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
110		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
111		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
112		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
113		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
114		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
115		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
116		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
117		0	0	0	Calcul	0	8,950 $	Calcul
118								
120	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul		Calcul

PAGE 203-A - DROITS DE SCOLARITÉ POUR ENFANTS D'AUTOCHTONES

Cette page a pour but d'établir les revenus tenant lieu de subventions gouvernementales produits par les droits de scolarité pour enfants d'autochtones ainsi que les revenus généraux pour ces effectifs scolaires.

Cette page est informatisée. Pour entrer les données, il suffit d'utiliser le tableur des données complémentaires de TRAFICS. Cependant, aucun report automatique n'est effectué à partir de cette page.

PARTICULARITÉS:

Colonne I: Le montant pour établir les revenus tenant lieu de subventions gouvernementales est déterminé en fonction des règles budgétaires 1992-1993, article 2.2.3. Celui-ci doit correspondre au montant inscrit à la page 27, ligne 93000.

Colonne J: Le montant pour établir les revenus généraux est déterminé en fonction des règles budgétaires 1992-1993, article 2.1.7.2. Celui-ci doit correspondre au montant inscrit à la page 26, ligne 85200.

DROITS DE SCOLARITE
POUR ENFANTS D'AUTOCHTONES

	LISTE DES ENTENTES	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
		EFFECTIFS AU 30 SEPTEMBRE 1992				930 GOUVERNEMENT DU CANADA		990 AUTRES SOURCES		900 TOTAL	
		MATERNELLE 5 ANS	PRIMAIRE	SECONDAIRE	TOTAL DES EFFECTIFS	REVENUS TENANT LIEU DE SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES	REVENUS GENERAUX	REVENUS TENANT LIEU DE SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES	REVENUS GENERAUX	REVENUS TENANT LIEU DE SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES	REVENUS GENERAUX
14		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
15		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
16		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
17		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
18		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
19		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
20		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
21		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
22		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
23		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
24		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
25		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
26		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
27		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
28		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
29		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
30		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
31		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
32		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
33		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
34		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
35		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
36		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
37		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
38		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul	Calcul
40	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 204-A - DROITS DE SCOLARITÉ - CONVENTIONS AVEC LES BASES MILITAIRES ET AUTRES DROITS DE SCOLARITÉ

Cette page est informatisée. Pour entrer les données, il suffit d'utiliser le tableur des données complémentaires de TRAFICS. Cependant, aucun report automatique n'est effectué à partir de cette page.

PARTICULARITÉ:

Colonne 900: Le total de cette colonne doit correspondre au résultat de l'addition des lignes 94000 et 98000 de la page 27.

DROITS DE SCOLARITE - CONVENTIONS AVEC LES BASES MILITAIRES ET AUTRES DROITS DE SCOLARITE

		C	D	E	F	G	H	I	J	K
		A	B	C	D	E	F	G	H	I
		EFFECTIFS AU 30 SEPTEMBRE 1992				920	930	940	950 A 990	900
	LISTE	MATERNELLE 5 ANS	PRIMAIRE	SECONDAIRE	TOTAL DES EFFECTIFS	Ministère de l'Education	Gouvernement du Canada	Municipalités	Autres Sources	Total
51		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
52		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
53		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
54		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
55		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
56		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
57		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
58		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
59		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
60		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
61		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
62		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
63		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
64		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
65		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
66		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
67		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
68		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
69		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
70		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
71		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
72		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
73		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
74		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
75		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
76		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
77		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
78		0	0	0	Calcul	0.00	0.00	0.00	0.00	Calcul
80	TOTAL	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul	Calcul

PAGE 205-A - LISTE DÉTAILLÉE DES TRANSACTIONS - ALIÉNATION D'ACTIFS IMMOBILIERS

Cette page est informatisée. Pour entrer les données, il suffit d'utiliser le tableur des données complémentaires de TRAFICS. Cependant, aucun report automatique n'est effectué à partir de cette page.

PARTICULARITÉ:

Ligne «Total»: Le montant inscrit à la colonne B, ligne «Total», doit correspondre à celui de la page 9, ligne 01860, colonne A «Dispositions de terrains et de bâtiments».

	LISTE DETAILLEE DES TRANSACTIONS - ALIENATION D'ACTIFS IMMOBILIERS	C A TOTAL	D B EVALUATION UNIFORMISEE
291		0.00	0.00
292		0.00	0.00
293		0.00	0.00
294		0.00	0.00
295		0.00	0.00
296		0.00	0.00
297		0.00	0.00
298		0.00	0.00
299		0.00	0.00
300		0.00	0.00
301		0.00	0.00
302		0.00	0.00
303		0.00	0.00
304		0.00	0.00
305		0.00	0.00
306		0.00	0.00
307		0.00	0.00
308		0.00	0.00
309		0.00	0.00
310		0.00	0.00
311		0.00	0.00
312		0.00	0.00
313		0.00	0.00
314		0.00	0.00
315		0.00	0.00
316		0.00	0.00
317		0.00	0.00
318		0.00	0.00
320	TOTAL	Calcul	Calcul

PAGE 206-A - REDRESSEMENTS 1992-1993

Cette page est informatisée. Pour entrer les données, il suffit d'utiliser le tableur des données complémentaires de TRAFICS. Cependant, aucun report automatique n'est effectué à partir de cette page.

Inscrire dans cette page tous les redressements autres que ceux qui sont inscrits dans le résultat d'analyse du rapport financier 1992-1993. Ces redressements comprennent tous ceux qu'a confirmés la direction régionale après analyse ou qui ont été effectués par la commission scolaire. Pour ce qui est des redressements effectués par la commission scolaire, il est important de préciser leur nature ainsi que l'exercice qu'ils concernent pour faciliter l'analyse de ces redressements par la direction régionale.

REDRESSEMENTS 1992-1993

		D	E
		REQUISES AU 30 JUIN 1993	
	CODE PEC	EXPLICATIONS	DEBIT	CREDIT
612				
613				
614				
615				
616				
617				
618				
619				
620				
621				
622				
623				
624				
625				
626				
627				
628				
629				
630				
631				
632				
633				
634				
635				
636				
637				
638				
639				
640				
641				
642				

REDRESSEMENTS 1992-1993
(SUITE)

	CODE PEC	EXPLICATIONS	D REQUISES AU 30 JUIN 1993 DEBIT	E REQUISES AU 30 JUIN 1993 CREDIT
643				
644				
645				
646				
647				
648				
649				
650				
651				
652				
653				
654				
655				
656				
657				
658				
659				
660				
661				
662				
663				
664				
665				
666				
667				
668				
669				
670				
671				
672				
673				

REDRESSEMENTS 1992-1993
(SUITE)

	CODE PEC	EXPLICATIONS	D REQUISES AU 30 JUIN 1993 DEBIT	E REQUISES AU 30 JUIN 1993 CREDIT
674				
675				
676				
677				
678				
679				
680				
681				
682				
683				
684				
685				
686				
687				
688				
689				
690				
691				
692				
693				
694				
695				
696				
697				
698				
699				
700				
701				
702				
703				
704				

REDRESSEMENTS 1992-1993 D E
(SUITE)

	CODE PEC	EXPLICATIONS	REQUISES AU 30 JUIN 1993 DEBIT	CREDIT
705				
706				
707				
708				
709				
710				
711				
712				
713				
714				
715				
716				
717				
718				
719				
720				
721				
722				
723				
724				
725				
726				
727				
728				
729				
730				
731				
732				
733				
734				
735				

REDRESSEMENTS 1992-1993 D E
(SUITE)

	CODE PEC	EXPLICATIONS	REQUISES AU 30 JUIN 1993 DEBIT	CREDIT
736				
737				
738				
739				
740				
741				
742				
743				
744				
745				
746				
747				
748				
749				
750				
751				
752				
753				
754				
755				
756				
757				
758				
759				
760				
761				
762				
763				
764				
765				
766				

REDRESSEMENTS 1992-1993
(SUITE)

	CODE PEC	EXPLICATIONS	D REQUISES AU 30 JUIN 1993 DEBIT	E REQUISES AU 30 JUIN 1993 CREDIT
767				
768				
769				
770				
771				
772				
773				
774				
775				
776				
777				
778				
779				
780				
781				
782				
783				
784				
785				
786				
787				
788				
789				
790				
791				
792				
793				
794				
795				
796				
797				

PAGE 300-A - QUESTIONNAIRE POUR LE VÉRIFICATEUR EXTERNE - RAPPORT SYNTHÈSE DE VÉRIFICATION DES EFFECTIFS SCOLAIRES JEUNES EN FORMATION GÉNÉRALE 1992-1993

Dans une annexe jointe à son rapport de vérification (voir à la page 2.1), le vérificateur doit rendre compte des résultats de ce questionnaire. Lorsqu'il n'a relevé aucun cas non conforme, il doit le préciser. S'il a relevé des cas non conformes qu'il juge importants, il doit en donner la description en indiquant le nombre non conforme par rapport au nombre vérifié et l'importance financière en cause.

D

RAPPORT SYNTHESE DE VERIFICATION DES EFFECTIFS SCOLAIRES JEUNES EN FORMATION GENERALE 1992-1993

I - RAPPORT STATISTIQUE

1 - TAILLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

132	Nombre d'élèves jeunes en formation générale 1992-1993	0

2 - RESULTATS DE LA VERIFICATION

136	Nombre de dossiers vérifiés (selon la liste transmise par le ministère de l'Education)	0
138	Nombre de dossiers vérifiés	0
140	Nombre de dossiers erronés	0

II - NOTES COMPLEMENTAIRES

Dans le cas où il est impossible, étant donné la longueur du texte ou la nature du commentaire, d'inscrire les remarques sur la liste de vérification elle-même, le vérificateur inscrira, à l'élément visé par la vérification, le numéro séquentiel de sa note et fera part dans cette section-ci des commentaires, remarques ou précisions qu'il juge à propos de signifier avec la mention du numéro de la note.

Le vérificateur pourra également inscrire ci-après tout autre commentaire qu'il jugera pertinent aux effectifs scolaires.

PAGE 301-A - QUESTIONNAIRE POUR LE VÉRIFICATEUR EXTERNE - LISTE DES DOSSIERS EN ERREUR - EFFECTIFS SCOLAIRES JEUNES EN FORMATION GÉNÉRALE

Le vérificateur devra se reporter dans le document Le mandat du vérificateur externe des commissions scolaires . Exercice financier 1992-1993 aux pages 19 et suivantes pour obtenir les renseignements nécessaires pour remplir ce questionnaire.

QUESTIONNAIRE POUR LE VERIFICATEUR EXTERNE — LISTE DES DOSSIERS EN ERREUR DES EFFECTIFS SCOLAIRES JEUNES EN FORMATION GENERALE

	T	U	V	W	X	Y	Z
	CODE PERMANENT DE L'ELEVE (1)	Q.1	Q.2	ERREUR * Q.3	Q.4.1	Q.4.2	Q.5	Q.6	Q.7.1	Q.7.2	REMARQUES
12											
13											
14											
15											
16											
17											
18											
19											
20											
21											
22											
23											
24											
25											
26											
27											
28											
29											

(1) Le nombre de dossiers en erreur identifiés dans cette colonne doit être égal au nombre inscrit à la page 300, I-2, Résultats de vérification - dossiers erronés.

(*) Une erreur correspond, pour un code permanent donné, à une réponse négative à une des questions du "Questionnaire sur les effectifs jeunes en formation générale" décrit ci-après:

Q.1 : Vérification des composantes du code permanent
Q.2 : Le bulletin ou l'avis de départ confirme le code permanent
Q.3 : Un document atteste la présence ou la fréquentation de l'élève
Q.4.1: Le document qui atteste la présence porte les signatures et dates requises
Q.4.2: Le document qui atteste la fréquentation porte les signatures et dates requises
Q.5 : Le registre de présence ou le bulletin confirme la présence ou la fréquentation
Q.6 : L'ordre d'enseignement est confirmé par le bulletin
Q.7.1: Le nombre d'unités sur le bulletin ou sur l'horaire confirme qu'il s'agit d'un élève au secondaire à temps plein
Q.7.2: Le nombre d'unités sur le bulletin ou sur l'horaire confirme qu'il s'agit d'un élève au secondaire à temps partiel

PAGE 310-A - QUESTIONNAIRE SUR LE CADRE NORMATIF ET RÉGLEMENTAIRE

Le vérificateur devra se reporter dans le document Le mandat du vérificateur externe des commissions scolaires . Exercice financier 1992-1993 aux pages 9 à 15 pour obtenir les renseignements nécessaires pour remplir ce questionnaire.

Dans une annexe jointe à son rapport de vérification (voir à la page 2.1), le vérificateur doit rendre compte des résultats de ce questionnaire. Lorsqu'il n'a relevé aucun cas non conforme, il doit le préciser. S'il a relevé des cas non conformes qu'il juge importants, il doit en donner la description en indiquant le nombre non conforme par rapport au nombre vérifié et l'importance financière en cause.

PARTICULARITÉ:

Question 1.3: Tableaux statistiques sur l'analyse et sur la ventilation de la rémunération.

Le vérificateur n'a pas à faire une vérification par échantillonnage des données paraissant dans ces tableaux. Il n'a donc pas à remplir la colonne «Taille de l'échantillon». Si les annexes vérifiées ne sont pas exactes, il l'indiquera dans la colonne «Nombre de cas non conformes» et décrira la nature du problème dans les notes. Le vérificateur a donc à se prononcer de façon générale quant à la cohérence des données et à la fiabilité du processus qui a été suivi pour préparer ces tableaux à partir des livres de la commission scolaire.

	QUESTIONNAIRE SUR LE CADRE NORMATIF ET REGLEMENTAIRE	D	E	F	G
	1- REMUNERATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE DE CAS NON CONFORMES	SANS OBJET	NOTE
	1.1 Rémunération de base				
330 331 332	La rémunération du personnel enseignant est-elle conforme à la convention collective en vigueur et est-elle basée sur la scolarité établie par le classement et l'expérience reconnus ?				
	1.2 Autres formes de rémunération				
338 339 340	Les autres formes de rémunération (suppléments, primes et forfaits) sont-elles conformes à la convention collective en vigueur ?				
	1.3 Tableaux statistiques				
346 347 348 349	Est-ce que les données contenues aux tableaux statistiques sur l'analyse et sur la ventilation de la rémunération sont conformes aux définitions apparaissant au Plan d'enregistrement comptable (PEC) ?				

QUESTIONNAIRE SUR LE CADRE NORMATIF ET REGLEMENTAIRE	D	E	F	G
2- REMUNERATION DU PERSONNEL AUTRE QU'ENSEIGNANT	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE DE CAS NON CONFORMES	SANS OBJET	NOTE

2.1 La rémunération du personnel autre qu'enseignant est-elle conforme aux règlements sur les conditions d'emploi (ou aux documents correspondants pour les commissions scolaires protestantes) pour :

376 377 378 379	A- Les directeurs généraux et les directeurs généraux adjoints (Règlement sur les conditions d'emploi des directeurs généraux et des directeurs généraux adjoints des commissions scolaires) ?				
384 385	B- Les administrateurs (Règlement sur les conditions d'emploi des administrateurs des commissions scolaires) ?				
390 391 392	C- Les directeurs et les directeurs adjoints d'école (Règlement sur les conditions d'emploi des directeurs d'école et des directeurs adjoints d'école des commissions scolaires) ?				

PAGE 312-A - QUESTIONNAIRE SUR LE CADRE NORMATIF ET RÉGLEMENTAIRE

PARTICULARITÉ:

Question 2.3 : Tableaux statistiques sur l'analyse et sur la ventilation de la rémunération.

Le vérificateur n'a pas à faire une vérification par échantillonnage des données paraissant dans ces tableaux. Il n'a donc pas à remplir la colonne «Taille de l'échantillon». Si les annexes vérifiées ne sont pas exactes, il l'indiquera dans la colonne «Nombre de cas non conformes» et décrira la nature du problème dans les notes. Le vérificateur a donc à se prononcer de façon générale quant à la cohérence des données et à la fiabilité du processus qui a été suivi pour préparer ces tableaux à partir des livres de la commission scolaire.

QUESTIONNAIRE SUR LE CADRE NORMATIF ET REGLEMENTAIRE	D	E	F	G
2- REMUNERATION DU PERSONNEL AUTRE QU'ENSEIGNANT (suite)	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE DE CAS NON CONFORMES	SANS OBJET	NOTE

2.2 La rémunération est-elle conforme aux conventions collectives en vigueur pour :

414	A- Les professionnels non enseignants ?				
419	B- Le personnel de soutien ?				

2.3 Tableaux statistiques

427 428 429 430	Est-ce que les données contenues aux tableaux statistiques sur l'analyse et sur la ventilation de la rémunération sont conformes aux définitions apparaissant au Plan d'enregistrement comptable (PEC) ?				

PAGE 313-A - QUESTIONNAIRE SUR LE CADRE NORMATIF ET RÉGLEMENTAIRE

PARTICULARITÉ:

Question 3 : Respect du Manuel de normalisation de la comptabilité scolaire.

On demande à la sous-question 3.1 de s'assurer que les revenus et dépenses de la commission scolaire ont été enregistrés conformément aux principes comptables propres aux commissions scolaires et aux définitions énoncées dans le Manuel de normalisation.

Pour l'exercice 1992-1993, en ce qui concerne la comptabilisation des revenus et dépenses selon les définitions du Manuel de normalisation, le vérificateur n'a pas à fournir les renseignements sur la taille de l'échantillon et le nombre de cas non conformes. Sa responsabilité se limitera à s'assurer que la commission scolaire a respecté les principes comptables propres aux commissions scolaires et qu'elle a pris les dispositions nécessaires pour assurer la mise en application des définitions contenues dans le Manuel de normalisation.

QUESTIONNAIRE SUR LE CADRE NORMATIF ET REGLEMENTAIRE	D	E	F	G
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	NOMBRE DE CAS NON CONFORMES	SANS OBJET	NOTE
3- RESPECT DU MANUEL DE NORMALISATION DE LA COMPTABILITE SCOLAIRE				
452 3.1 Revenus et dépenses 453 454 Est-ce que les revenus et dépenses de la commission 455 scolaire ont été enregistrés conformément aux principes 456 comptables propres aux commissions scolaires et aux 457 définitions énoncées dans le Manuel de normalisation ?				

QUESTIONNAIRE SUR LE CADRE NORMATIF ET REGLEMENTAIRE	D	E	F	G
AUTRES POINTS	OUI	NON	SANS OBJET	NOTE
4- EMPRUNTS SCOLAIRES				
491 4.1 Emprunts temporaires 492 493 Est-ce que le total des emprunts temporaires, incluant tout 494 découvert bancaire, sous quelque forme que ce soit 495 (acceptation bancaire, marge de crédit, etc.), a excédé de 496 façon importante le montant maximum mensuel autorisé ? 497 498 Si oui, préciser le nombre de fois 0 499 et les montants en question : 0.00 $				
5- EVENTUALITE				
505 5.1 Est-ce que toutes les éventualités importantes ont été 506 établies, adéquatement évaluées et dévoilées par 507 voie de notes aux états financiers ?				
6- ENGAGEMENTS FINANCIERS				
512 6.1 Est-ce que les engagements contractuels importants ont 513 été établis, adéquatement évalués et présentés par 514 voie de notes aux états financiers ?				

QUESTIONNAIRE SUR LE CADRE NORMATIF ET REGLEMENTAIRE	D	E	F	G
AUTRES POINTS	OUI	NON	SANS OBJET	NOTE
7- APPARENTES				
531 532 533 7.1 Est-ce que les transactions entre apparentés ont fait l'objet d'une divulgation adéquate dans les notes aux états financiers ?				
8- REVENUS TENANT LIEU DE TAXES				
538 539 540 541 8.1 Est-ce que la commission scolaire a perçu ce qui lui était dû en ce qui a trait aux subventions tenant lieu de taxes relativement aux immeubles provinciaux et fédéraux se trouvant sur son territoire ?				

QUESTIONNAIRE SUR LE CADRE NORMATIF ET REGLEMENTAIRE	D	E	F	G
AUTRES POINTS	OUI	NON	SANS OBJET	NOTE
9- CONCILIATION DES REVENUS ET DES DEPENSES RELATIFS AU SERVICE DU TRANSPORT				
573 574 575 9.1 Les revenus et dépenses contenus au rapport d'exploitation (formulaire TE-104) ont-ils été conciliés avec ceux inscrits au rapport financier ?				
10- TRANSACTIONS PORTANT SUR LES INVESTISSEMENTS				
582 583 584 585 10.1 Est-ce que les ventes de biens immeubles ont été effectuées conformément au Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire ?				
588 589 590 591 10.2 Est-ce que les contrats de construction d'une valeur de 50 000 $ et plus ont été accordés conformément au Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires ?				

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

27-2136-1